



France  
Terre  
d'Asile



F.E.R.

# Guide du demandeur d'asile à l'usage des travailleurs sociaux 2004

Démarches administratives  
&  
répertoire de l'urgence sociale

7€

*A jour de la réforme  
du droit d'asile*

France  
Terre  
d'Asile

RELAIS DOMICILIATION

Initiative par la  
COMMUNAUTÉ  
EUROPÉENNE



Photo : Michel Lemoine



Les cahiers du social

N° 4

*Ce document a été élaboré sous la direction de :*

*Pierre HENRY,  
Directeur Général*

*avec la collaboration de :*

*Florence CARTON  
Carmen DUARTE  
Henri TEITGEN*



*Fonds Européen pour les Réfugiés*

*Ce guide a reçu le soutien de l'Union Européenne*

*2004*

*France Terre d'Asile*

*25, rue Ganneron*

*75018 Paris*

*Tél. : 01 53 04 39 99*

*Fax : 01 53 04 02 40*

# Sommaire

## Introduction

1 . Les missions de France Terre d'Asile	3
2 . Le droit d'asile : la procédure	5
3 . Régulariser sa situation administrative et faire valoir ses droits sociaux	10
4 . Se faire domicilier	21
5 . Demander l'asile et se faire aider lorsqu'on est mineur isolé	25
6 . Obtenir une aide juridique et/ou un soutien social	30
7 . Se faire aider lorsque l'on est enceinte ou accompagné(e) d'enfants en bas âge	39
8 . Se loger	41
9 . Se nourrir	84
10 . Se faire soigner	92
11 . Se laver	121
12 . Laver son linge	128
13 . S'habiller	131
14 . Se faire coiffer	134
15 . Entreposer ses bagages	137
16 . Se détendre dans la journée	139
17 . Faire traduire ses documents	143
18 . Scolariser ses enfants	145
19 . Apprendre le français	146
20 . Poursuivre ses études	153
21 . Associations de compatriotes	154
22 . Adresses utiles	158
23 . Textes relatifs au droit d'Asile	163

# **Introduction**

*Le droit d'asile vient de voir une nouvelle fois son champ d'application profondément modifié avec l'adoption, par l'Assemblée nationale, d'une nouvelle loi. Nous avons déjà souligné combien la législation sur l'asile doit être différente de celle relative à l'immigration. De même, nous avons rappelé à maintes reprises que la politique d'harmonisation européenne ne doit pas servir d'alibi à une remise en cause de ce droit à valeur constitutionnelle.*

*La demande d'asile est bien souvent un véritable parcours du combattant où se mêlent attente et précarité pour les demandeurs d'asile qui, chaque année, sollicitent la protection de la France. Avec cette troisième édition du « Guide du demandeur d'asile à l'usage des travailleurs sociaux », et après le succès des deux premières, nous avons, en tenant compte de vos remarques, cherché à élaborer un instrument pratique.*

*Cet outil est susceptible d'apporter une aide aux travailleurs sociaux, trop souvent seuls face à l'urgence et la complexité des situations.*

*Nous tenons à remercier ici les différentes structures humanitaires, les bénévoles comme les salariés, qui tentent au quotidien de répondre à un éventail de besoins extrêmement variés (santé, hygiène, alimentation, etc...) et qui le font le plus souvent dans l'anonymat le plus total.*

*Quant à celles et ceux qui auraient été omis dans ce guide, qu'ils veuillent bien accepter par avance nos excuses et qu'ils sachent que ce document aura une suite.*

*Pierre HENRY  
Directeur Général  
de France Terre d'Asile*

# **1 - LES MISSIONS DE FRANCE TERRE D'ASILE**

*Une expérience concrète inscrite dans la durée. France Terre d'Asile, depuis 1971 favorise l'exercice du droit d'asile, suit avec vigilance l'évolution des dispositions légales, participe activement l'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile, impulse une politique d'insertion sociale et professionnelle.*

## **■ ORIENTATIONS**

### **► Accueil sans réserve :**

L'accueil doit être universel et sans réserve. Quelles que soient sa race, sa religion, sa nationalité, son appartenance à un groupe social, ses opinions politiques, toute personne qui se réclame de la Convention de Genève relative aux réfugiés doit pouvoir bénéficier d'un accueil dans notre pays et peut faire appel à notre association.

### **► Une indépendance affirmée :**

N'ayant aucune appartenance politique, philosophique ou religieuse, France Terre d'Asile intervient sans relâche auprès des pouvoirs publics et des institutions parlementaires nationales et européennes, dès que l'exercice du droit d'asile est menacé.

### **► Une action continue :**

Offrir un refuge à ceux qui craignent d'être persécutés, c'est affirmer une solidarité avec les réfugiés qui ne doit pas dépendre des fluctuations de la politique internationale ou des variations du chômage. Notre association qui œuvre pour la continuité de cet accueil, s'élève donc contre toute politique portant atteinte au droit d'asile, quel que soit le gouvernement au pouvoir ou la situation économique de notre pays.

## **■ OBJECTIFS**

### **Agir pour le respect du droit d'asile.**

Le réfugié est un étranger à la recherche d'une protection. Craignant pour sa vie et sa liberté, il a été réduit à quitter son pays et n'est plus protégé par l'Etat dont il est originaire. Le statut de réfugié lui offre une protection internationale particulière qui s'est concrétisée en France par une législation spécifique. Longue tradition française, l'asile est une réalité mouvante, un droit de l'Homme qui peut être menacé. France Terre d'Asile mène une action constante auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique pour que soit maintenue vivante la solidarité avec les réfugiés et respectées les garanties fondamentales prévues par la Convention de Genève :

- ▶ Non-refoulement aux frontières d'un demandeur d'asile
- ▶ Accès à une procédure correcte de détermination du statut
- ▶ Droit à un état civil
- ▶ Droit à un travail salarié
- ▶ Droit à un titre de voyage

L'asile est une pratique, accueillir décemment les réfugiés c'est manifester concrètement notre solidarité.

### **Œuvrer pour la solidarité avec les demandeurs d'asile et l'insertion des réfugiés.**

Au déchirement provoqué par l'exil vient s'ajouter la nécessité pour les réfugiés de recommencer leur vie. Ils ont besoin pour vivre parmi nous :

- ▶ D'un accompagnement dans leurs démarches administratives,
- ▶ D'un apprentissage de la langue française,
- ▶ D'un travail et d'un logement,
- ▶ D'une meilleure connaissance de notre pays et de notre culture.

## **■ MOYENS HUMAINS**

Outre l'activité des instances et du personnel de France Terre d'Asile, adhérents et sympathisants participent activement à la défense du droit d'asile et à l'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés, en renforçant ainsi les moyens de certains services (accueil et orientation, vestiaires, information, domiciliation...), ou en animant des comités locaux. En collaboration avec les centres Provisoire d'Hébergement (C.P.H.) et les Centres d'accueil pour Demandeurs d'Asile (C.A.D.A.) proches, ils permettent :

- ▶ aux réfugiés et demandeurs d'asile de trouver conseils et aides à proximité,
- ▶ d'assurer la circulation de l'information et la sensibilisation de l'opinion publique au niveau local,
- ▶ de nourrir la réflexion de France Terre d'Asile sur les pratiques administratives, variables suivant les régions.

## **■ MOYENS MATERIEL**

Pour permettre aux demandeurs d'asile d'être accompagnés dans leurs démarches et de vivre décemment, France Terre d'Asile dispose de services d'assistance sociale et administrative, d'un accueil spécialisé pour les mineurs isolés, de centres de transit et de centres d'hébergement pour demandeurs d'asile et réfugiés. Et parce que l'aide doit continuer après l'obtention du statut notre service Conseil Emploi Réfugiés Formation conseille, oriente et accompagne les réfugiés pour faciliter leur parcours professionnel.

## **2 - LE DROIT D'ASILE : LA PROCEDURE**

### **■ LES FORMES DE PROTECTION ACCORDEES PAR LA FRANCE**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004, et en raison de la suppression de l'asile territorial, toutes les demandes de protection doivent être adressées à l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (O.F.P.R.A.) chargé de reconnaître :

#### **Le statut de réfugié**

Aux termes de l'article 2 II 1) de la loi relative au droit d'asile, le statut de réfugié est délivré soit sur une base conventionnelle (en référence à la Convention de Genève), soit sur une base constitutionnelle (en référence à la Constitution française) :

- **L'asile conventionnel** est délivré à la personne qui répond à la définition du « réfugié » donnée par l'article 1 A 2) de la Convention de Genève parce que :

- ➔ Elle craint avec raison d'être persécutée ;
- ➔ Du fait de l'un des cinq motifs suivants : sa race, sa religion, sa nationalité, son appartenance à un groupe social ou ses opinions politiques ;
- ➔ Elle se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ;
- ➔ Elle ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays.

- **L'asile constitutionnel** est délivré à la personne qui, bien que ne réunissant pas tous les critères définis par la Convention de Genève, répond à la définition contenue dans le Préambule de la Constitution de 1946, intégrée à l'article 2 II 1) de la loi relative au droit d'asile : « *Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur le territoire de la République* ».

**En cas de reconnaissance du statut de réfugié**, l'O.F.P.R.A. délivre un certificat de réfugié permettant à son titulaire d'obtenir une carte de résident valable 10 ans renouvelable de plein droit (article 15-10° de l'ordonnance du 2 novembre 1945).

## La protection subsidiaire

Aux termes de l'article 2 II 2) de la loi relative au droit d'asile, la protection subsidiaire est accordée à toute personne qui :

- ➔ Ne remplit pas les conditions de reconnaissance du statut de réfugié ;
- ➔ Mais qui établit qu'elle est exposée dans son pays à l'une des menaces suivantes :
  - La peine de mort ;
  - La torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants ;
  - S'agissant d'un civil, une menace grave, directe et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence généralisée résultant d'une situation de conflit armé interne ou international.

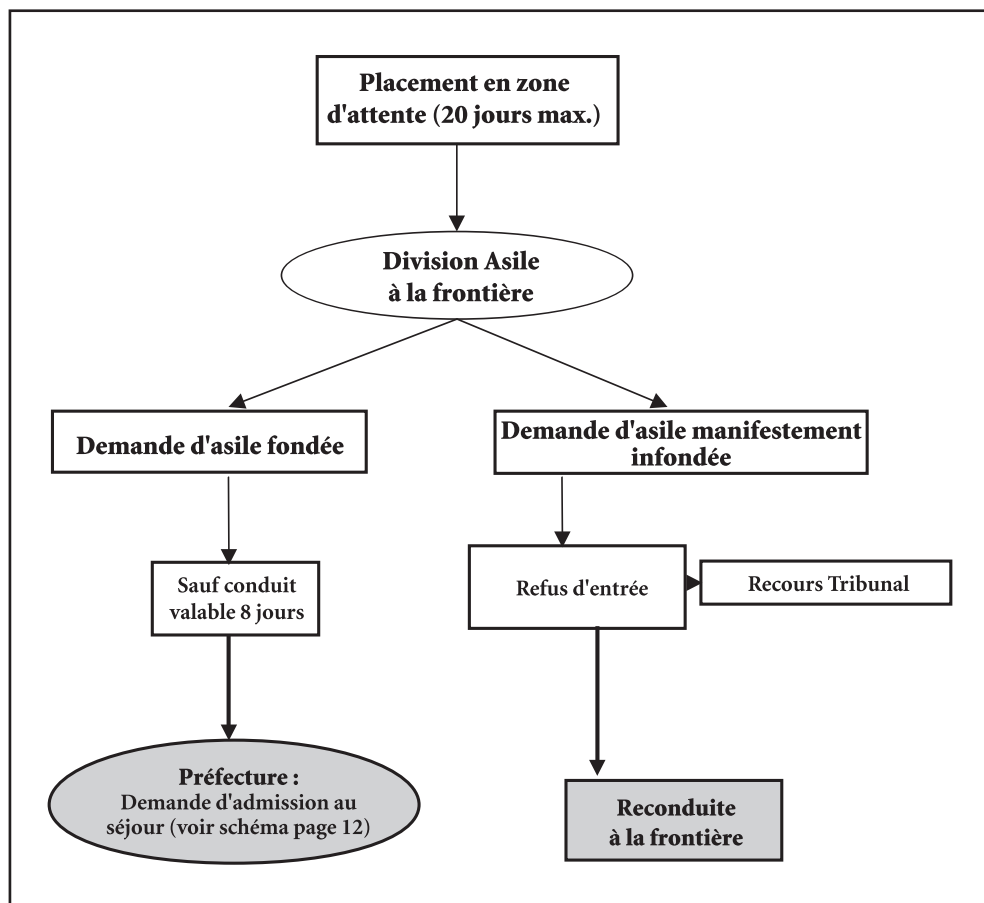
**En cas d'octroi de la protection subsidiaire**, une carte de séjour temporaire valable un an portant la mention «vie privée et familiale» est délivrée à son bénéficiaire (article 12 ter de l'ordonnance du 2 novembre 1945).



## ■ LES ETAPES DE LA PROCEDURE

### La procédure à la frontière

Si le demandeur d'asile arrive sur le sol français sans les documents d'entrée habituellement exigés aux étrangers (passeport et visa) et qu'il fait l'objet d'un contrôle à la frontière, les autorités le placeront en zone d'attente afin de déterminer si sa demande d'asile n'est pas manifestement infondée, auquel cas l'intéressé sera autorisé à entrer sur le territoire en vue d'engager des démarches auprès de l'O.F.P.R.A. La demande est considérée comme manifestement infondée si le requérant n'invoque aucun risque de persécutions ou si sa demande n'est pas crédible.



En cas de placement en zone d'attente, l'étranger maintenu peut contacter la permanence juridique téléphonique de l'ANAFE (Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Etrangers) :

Permanence juridique de l'ANAFE : 01 42 08 69 93 ( du lundi au vendredi, de 10h à 19h )

## **La procédure de détermination de l'Etat responsable, dite procédure « Dublin »**

La Convention de Dublin, entrée en vigueur le 1er septembre 1997, a mis en place un mécanisme de détermination de l'Etat responsable de l'examen des demandes d'asile présentées dans l'espace communautaire (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède).

Un demandeur d'asile, se présentant à la préfecture pour demander son admission au séjour au titre de l'asile, peut ainsi se voir notifier une décision de transfert vers un autre Etat européen, jugé responsable de l'examen de sa demande d'asile.

Ce mécanisme a été modifié par le Règlement n°343/2003 du Conseil du 18 février 2003. La responsabilité de l'examen de la demande d'asile est depuis déterminée selon les critères suivants :

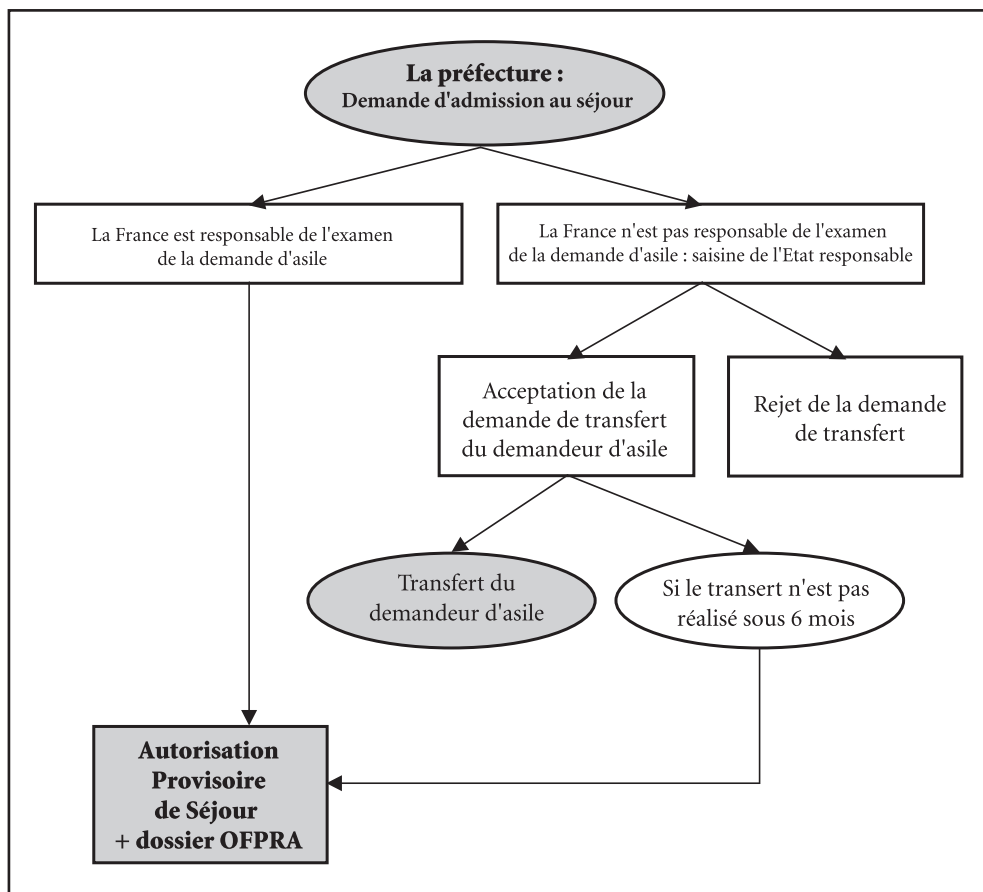
1. Si le requérant est un mineur isolé, l'Etat responsable sera celui où se trouve un membre de sa famille (père ou mère) ;
2. Si un membre de la famille (conjoint, marié ou non marié, enfants mineurs à charge) du requérant a été reconnu réfugié ou si sa demande est en cours d'instruction dans un autre Etat membre et si le requérant souhaite le rejoindre, sa demande d'asile sera examinée par cet Etat ;
3. Si le demandeur d'asile est titulaire d'un visa ou d'un titre de séjour en cours de validité, l'Etat membre qui l'a délivré est responsable de l'examen de la demande d'asile ;
4. Si le demandeur d'asile a franchi irrégulièrement une des frontières extérieures de l'Union, l'Etat chargé de son contrôle doit prendre en charge le requérant. Cette responsabilité ne peut être déclinée qu'à l'issue d'une période de 12 mois suivant le franchissement irrégulier de la frontière ;
5. Au-delà de cette période ou s'il s'avère impossible de déterminer par quel pays le requérant est entré dans l'espace commun, la responsabilité incombera à l'Etat sur le territoire duquel le requérant a séjourné pendant une période minimale de 5 mois avant de formuler sa demande d'asile ;
6. Si le requérant accède au territoire commun en transitant par un pays pour lequel il est exempté de l'obligation de visa, l'examen de sa demande d'asile incombera à cet Etat ;
7. S'il s'avère impossible de déterminer l'Etat responsable de la demande, celle-ci sera examinée par l'Etat où elle est déposée pour la première fois.

Malgré ces critères, tout Etat membre peut, même s'il n'est pas directement responsable, se saisir d'une demande d'asile pour des raisons humanitaires ou familiales.

Les délais de saisine et de transfert d'un requérant sont les suivants :

- L'Etat dispose de **3 mois maximum** pour introduire une demande de transfert (à défaut il devra se saisir de la demande d'asile) ;
- L'Etat saisi dispose quant à lui d'un délai de **2 mois** pour répondre à cette demande. (Ce délai est réduit à un mois si l'Etat invoque l'urgence) ;
- Si ce dernier accepte de prendre en charge le requérant, ou s'il ne répond pas à la demande de transfert sous 2 mois, le transfert doit être effectué dans un délai de **6 mois maximum** (à défaut, l'Etat saisi déclinera sa responsabilité).

### Parcours du demandeur d'asile placé sous convocation "Dublin"



## **3 - REGULARISER SA SITUATION ADMINISTRATIVE ET FAIRE VALOIR SES DROITS SOCIAUX**

Pour demander l'asile et bénéficier des avantages sociaux auxquels le demandeur d'asile a droit (allocation d'insertion, ouverture d'un compte postal, sécurité sociale, aide médicale), ce dernier doit impérativement avoir une adresse.

### **■ AVOIR UNE ADRESSE**

#### **Demandeur d'asile sans domicile fixe :**

Le demandeur d'asile sans domicile fixe peut **se faire domicilier auprès d'une association**.

Cette association lui servira de boîte aux lettres et lui délivrera un certificat de domiciliation à chaque fois que sa situation administrative le justifiera.

Dans son intérêt, il doit choisir une association *agrée pour* :

- les démarches de demande d'asile auprès de la préfecture et de l'O.F.P.R.A. ;
- l'obtention de l'aide médicale d'Etat ou de la C.M.U.<

Voir liste des associations agréées pour la domiciliation au chapitre « Se faire domicilier ».

#### **Demandeur d'asile domicilié chez un ami ou un compatriote :**

Pour **faire valoir son adresse auprès des administrations**, le demandeur d'asile doit fournir les documents suivants :

- Attestation d'hébergement écrite par la personne qui l'héberge.
- Quittance de loyer et/ou facture E.D.F ou France Télécom au nom de l'hébergeant.
- Photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou du titre de séjour de l'hébergeant.

#### **Demandeur d'asile ayant un domicile fixe :**

Pour faire **valoir son adresse**, le demandeur d'asile doit présenter un des documents suivants :

- Quittance de loyer
- Facture E.D.F ou France Télécom à son nom.

## ■ DEMANDER L'ASILE

### Quand faire la demande ?

Dans les 3 mois de son arrivée en France, dans la mesure où la personne est capable de justifier d'une adresse (personnelle ou associative), afin d'être en règle avec les autorités.

*NB : L'attestation de domiciliation délivrée par les associations ne correspond pas à un titre de séjour.*

### Où faire la demande ?

Après **de la Préfecture** du département de résidence.

Pour Paris

Préfecture de Police de Paris

Centre Asile

218, rue d'Aubervilliers

75019 Paris

M° Crimée – Ligne 7

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 8h30 à 16h30

### Démarches à suivre et documents à fournir :

Pour **demandeur l'asile** il faut être muni des documents suivants :

- Attestation de domiciliation ;
- Passeport ou autres documents d'identité si la personne en détient ;
- 4 photographies (réalisables sur place) ;
- Notice Asile complétée en français et signée (remise sur place) ;

Si le dossier est complet, les services de la Préfecture délivreront :

- **une A.P.S.** : « autorisation provisoire de séjour » (titre de séjour provisoire) avec un rendez-vous ultérieur pour la délivrance du récépissé ;
- **un dossier O.F.P.R.A.** (Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides).

### Formalités administratives :

Le dossier O.F.P.R.A. doit être *complété en français, daté et signé, puis renvoyé dans un délai de 1 mois\** avec les pièces justificatives demandées à :

O.F.P.R.A.

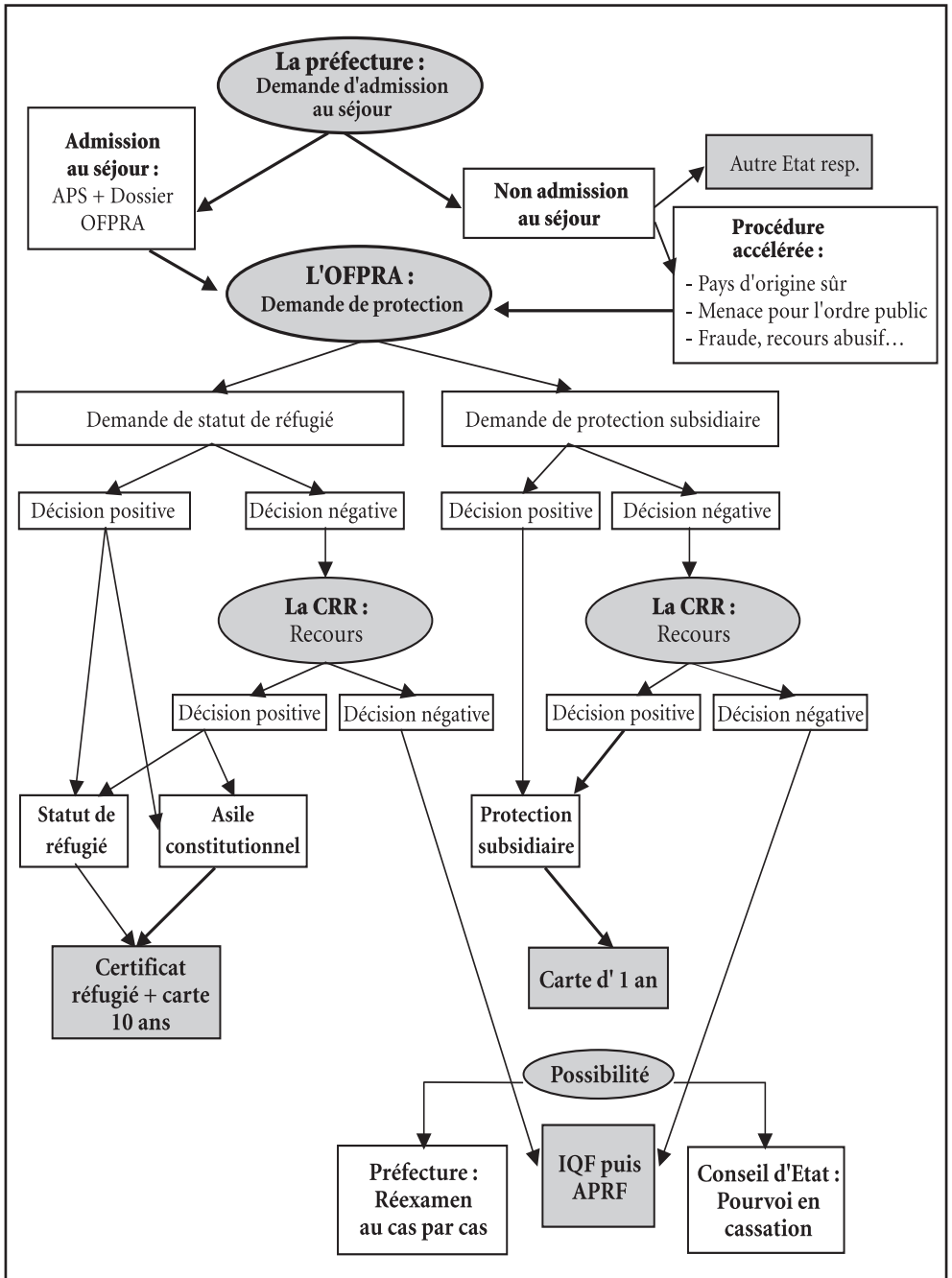
201, rue Carnot

94136 Fontenay sous Bois Cedex

*Ne pas oublier pas de garder une photocopie du dossier et de l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception.*

\*Un décret d'application envisage de réduire ce délai à 21 jours.

## Les étapes de la procédure



## Certificat de dépôt de l'O.F.P.R.A.

Dans les semaines qui suivent l'envoi de son dossier, le demandeur d'asile reçoit, à l'adresse qu'il aura indiquée, le certificat de dépôt de l'O.F.P.R.A.

### Délivrance du récépissé par la préfecture :

Se présenter à la préfecture, à la **date du rendez-vous fixé sur l'A.P.S.**, muni des documents suivants :

- Certificat de dépôt de l'O.F.P.R.A. ;
- Attestation de domicile ;
- 2 photographies.

Il sera remis au demandeur d'asile un «**récépissé**» (carte jaune), **valable 3 mois et renouvelable**.

Si le demandeur d'asile n'a toujours pas reçu son certificat de dépôt à la date fixée pour la délivrance de son récépissé, il doit se rendre tout de même à la préfecture afin de faire prolonger son A.P.S.

## ■ **DEPOSER UN RECOURS AUPRES DE LA COMMISSION**

En cas de rejet, le demandeur d'asile reçoit la décision de l'O.F.P.R.A., ainsi que tous les documents d'identité, par lettre recommandée avec accusé de réception. Il peut néanmoins déposer un recours auprès de la **Commission des Recours des Réfugiés (C.R.R.)**.

### Quand faire la demande ?

Un **délai d'un mois, à partir de la date de la notification de rejet de l'O.F.P.R.A.**, est accordé au demandeur d'asile pour déposer son recours auprès de la Commission.

### Où faire la demande ?

Le recours doit être adressé par **lettre recommandée avec accusé de réception à :**

Monsieur le Président de la Commission des Recours des Réfugiés  
Commission des Recours des Réfugiés  
94138 Fontenay sous Bois cedex

## Démarches à suivre et documents à fournir :

### Adresser un **récit à la Commission comprenant**:

- le détail des raisons pour lesquelles l’asile est sollicité ;
- les réponses aux critiques formulées par l’O.F.P.R.A. dans sa notification de rejet.

### Joindre les **documents suivants** :

- Original de la notification de décision de rejet de l’O.F.P.R.A. ou copie certifiée conforme ;
- Tous les documents permettant d’établir le bien fondé de la demande (ces documents doivent être traduits en français par un traducteur assermenté).

La Commission adresse par la poste **un reçu du recours** ; dès réception de celui-ci, le demandeur d’asile doit retourner à la préfecture afin de **faire renouveler son récépissé**.

Par courrier, le demandeur d’asile est **informé de la date de son audience**.

S’il n’est pas capable de s’exprimer en français, il peut se faire assister, le jour de l’audience, par un interprète de son choix ou par celui mis à sa disposition par la Commission.

## ■ **L’AIDE JURIDICTIONNELLE POUR LA COMMISSION DES RECOURS DES REFUGIES**

Lorsqu’il dépose un recours auprès de la Commission, le demandeur d’asile a tout intérêt à demander l’assistance d’un avocat.

### **L’aide juridictionnelle**

#### Qu’est-ce que l’aide juridictionnelle ?

L’aide juridictionnelle permet aux personnes ayant des ressources modestes d’avoir accès à la justice en disposant gratuitement d’un avocat.

A ce titre, le demandeur d’asile peut, en cas de rejet de l’O.F.P.R.A, solliciter l’aide juridictionnelle afin d’être défendu par un avocat devant la Commission des Recours des Réfugiés.



## Quels sont les critères requis pour bénéficier de l'aide juridictionnelle ?

**Il faut être entré régulièrement sur le territoire**, c'est-à-dire munis d'un des documents suivants :

- passeport avec visa ;
- sauf-conduit.

**Il faut justifier de faibles ressources** (moins de 816 € par mois pour une personne seule) ou être pris en charge par l'aide sociale dans un centre d'hébergement pour demandeurs d'asile.

## Comment choisir son avocat ?

Il est possible de choisir son avocat. Dans ce cas, il est préférable de s'adresser à un spécialiste du droit d'asile comme, par exemple, ceux regroupés au sein du réseau E.L.E.N.A. (liste disponible auprès de France Terre d'Asile)

Dans le cas contraire, un avocat est désigné par le Bureau de l'Aide Juridictionnelle.

## Comment faire sa demande d'aide juridictionnelle ?

Il faut se procurer un formulaire de demande que l'on trouve soit auprès :

- de la Mairie :  
pour Paris voir adresses au chapitre « Adresses utiles ».
- du Bureau de l'Aide Juridictionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris :  
1, quai de Corse  
75194 Paris cedex 04  
Tél : 01 44 32 51 88  
01 44 32 51 90  
M° Cité – Ligne 4
- de la Commission des Recours des Réfugiés :  
Bureau de l'Aide Juridictionnelle  
94138 Fontenay-sous-Bois Cedex  
Val de Fontenay RER A

Expliquer brièvement **les motifs pour lesquels l'asile est sollicité**.

Joindre, si le demandeur d'asile a choisi son avocat, **un certificat de ce dernier prouvant qu'il accepte de le défendre**.

**Envoyer le dossier complet** au Bureau de l'Aide Juridictionnelle de la Commission des Recours des Réfugiés (adresse ci-dessus).

## ■ **OBTENIR L'ALLOCATION D'INSERTION**

Le demandeur d'asile conventionnel avait droit à une aide financière d'urgence, l'allocation d'attente (304,89 € par adulte/106 € par enfant de moins de 16 ans), mais celle-ci a été supprimée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Le demandeur d'asile conventionnel de plus de 16 ans peut bénéficier **d'une allocation d'insertion** de 9,55 € par jour soit environ 282 € par mois, pour une durée maximale d'un an.

Avant de s'inscrire aux A.S.S.E.D.I.C., et surtout s'il a une adresse associative, le demandeur d'asile doit ouvrir un compte épargne à La Poste. Ainsi, en toute sécurité, son allocation lui sera directement versée par les A.S.S.E.D.I.C. sur son compte vers le 10 de chaque mois.

### Quand faire la demande ?

Dès que le demandeur d'asile est en possession du «**Récépissé**» (carte jaune).

La demande doit être formulée au plus tard dans les douze mois suivant la délivrance du certificat de dépôt de l'O.F.P.R.A.

### Où faire la demande ?

- Ouverture d'un compte postal : auprès d'une des agences de La Poste ;
- Obtenir l'allocation d'insertion : auprès de l'agence A.S.S.E.D.I.C. du lieu de domicile.

Pour Paris :           A.S.S.E.D.I.C.  
Espace Accueil demandeurs d'asile  
66, rueLaugier  
75017 Paris  
M° Porte de Champerret   Ligne 3  
Pérelre-Levallois - RER C  
Serveur vocal : 0 811 01 01 75

### Démarches à suivre et documents à fournir :

Pour ouvrir un compte, vous devez vous présenter au bureau de poste de votre choix, muni des documents suivants :

- Attestation de domicile ;
- Récépissé (carte jaune) ;
- 2 €.

Se présenter ensuite aux A.S.S.E.D.I.C. avec les documents suivants :

- Récépissé (carte jaune) ;
- Certificat de dépôt de l'O.F.P.R.A. ;
- Relevé d'Identité Postale ou Bancaire.

Fin d'indemnisation :

L'interruption du versement est définitive dans les cas suivants :

- les 365 jours d'indemnisation se sont écoulés ;
- six semaines après la date de rejet de l'O.F.P.R.A., si à cette date, aucun recours n'a été enregistré par la Commission des Recours ;
- 15 jours après la date de rejet de la Commission des Recours.

## ■ *POUR AVOIR LA SECURITE SOCIALE ET DEMANDER L'AIDE MEDICALE*

**Le demandeur d'asile a droit à la sécurité sociale et à la Couverture Maladie Universelle.**

**La sécurité sociale** rembourse les deux tiers des frais médicaux (" tiers-payant " : il reste un tiers à payer).

**La couverture maladie universelle** couvre ce qui n'est pas remboursé par la sécurité sociale ou la totalité si la personne n'a pas la sécurité sociale (« dispense d'avance des frais » : vous ne versez pas d'argent).

Quand faire la demande ?

Il est préférable d'attendre d'avoir le « **récepissé** » (carte jaune) et **le premier versement des A.S.S.E.D.I.C. (lettre-chèque)** pour demander la sécurité sociale et l'Aide médicale.

Toutefois, si le demandeur d'asile est en possession d'une « convocation préfecture » ou d'une « A.P.S » (autorisation provisoire de séjour), et qu'il a besoin de soins, il peut demander l'aide médicale hospitalière.

## **Demandeur d'asile sans domicile fixe bénéficiant d'une domiciliation associative sur Paris :**

Où faire la demande ?

Les démarches pour l'obtention de la sécurité sociale et de l'aide médicale se font auprès des permanences sociales (« guichet unique ») :

Hommes :

18 à 27 ans	212, rue de Belleville 75020 Paris M° Télégraphe
+ de 28 ans initiale du nom de A à I	5 bis, rue de Stendhal 75020 Paris M° Gambetta
+ de 28 ans initiale du nom de J à Z	1, place Mazas 75012 Paris M° Quai de la Rapée

Femmes avec ou sans enfant(s), hommes avec enfant(s), familles :

1 bis, rue de Joinville  
75019 Paris  
M° Télégraphe

Démarches à suivre et documents à fournir :

Lors de sa première visite à la permanence sociale, pour **l'instruction de son dossier**, le demandeur d'asile doit se munir des documents suivants :

- Attestation d'élection de domicile pour l'obtention de l'aide médicale (de moins de 3 mois) ;
- Titre de séjour : récépissé (carte jaune) ;
- Certificat de dépôt de l'O.F.P.R.A. ;
- Notification d'admission des A.S.S.E.D.I.C. ;
- Preuve du premier versement des A.S.S.E.D.I.C. :
  - lettre-chèque
  - ou
  - attestation des A.S.S.E.D.I.C. de la période indemnisée depuis le point de départ
- 2 photos.

Si aucun document n'a été oublié, une notification d'admission immédiate à l'aide médicale, **utilisable de suite et valable un mois, est délivrée le jour même.**

*N.B. : Le parlement a voté le projet de loi de finances 2004 qui réforme l'accès à l'A.M.E. Celui-ci met un terme au principe de l'accès immédiat à l'A.M.E en exigeant une résidence de 3 mois en France pour l'ouverture des droits.*

Par ailleurs, la loi revient sur le principe de la gratuité des soins en imposant le paiement d'un ticket modérateur, d'un montant variable selon la nature des soins.

Le demandeur d'asile sera invité à se représenter à la permanence sociale un mois plus tard pour obtenir sa **carte d'aide médicale définitive.**

Parallèlement, la sécurité sociale lui fera parvenir, environ deux mois après sa première visite à la permanence sociale, une **carte d'assuré social avec un numéro provisoire** puis, par la suite, **une carte définitive.**

*Ne pas oublier de bien regarder la date de fin de droits et penser à demander le renouvellement de la sécurité sociale avant la date de fin de droits.*

*Lors du **renouvellement du Récépissé** (carte jaune), ne pas oublier de retourner à la permanence sociale pour faire prolonger les droits à l'aide médicale.*

## **Demandeur d'asile ayant une adresse personnelle ou domicilié(e) chez un ami :**

1/Pour avoir la sécurité sociale

Où faire la demande ?

Pour avoir la sécurité sociale, le demandeur d'asile doit **se faire immatriculer** au centre le plus proche de son domicile (la mairie lui donnera les coordonnées du centre dont il dépend).

Il peut également adresser son dossier *en recommandé* au Service Immatriculation de la C.P.A.M pour une immatriculation plus rapide.

Voir adresses pour Paris et la région Parisienne au chapitre « Adresses utiles ».

Démarches à suivre et documents à fournir :

**Pour se faire immatriculer** le demandeur d'asile doit présenter les documents suivants :

- Titre de séjour en cours de validité (Récépissé jaune) ;
- Certificat de dépôt de l'O.F.P.R.A. et si possible un extrait d'acte de naissance ;
- Notification des A.S.S.E.D.I.C. (lettre-chèque ou attestation des A.S.S.E.D.I.C. de la période indemnisée depuis le point de départ) ;
- Imprimé de demande (disponible au centre et dont il conservera le double).

Dans un délai de 1 à 2 mois, il recevra par courrier sa **carte d'immatriculation provisoire**, puis par la suite, sa **carte définitive**.

**En cas de mention « droits à justifier »**, se présenter au centre de sécurité sociale avec le Récépissé, la notification des A.S.S.E.D.I.C. et les lettres.

*Ne pas oublier de demander le renouvellement de la sécurité sociale avant la date de fin de droits.*

2/Pour demander l'aide médicale :

Où faire la demande ?

Auprès du centre d'action sociale (mairie, service de l'aide médicale) dont le demandeur d'asile dépend.

Démarches à suivre et documents à fournir :

Pour demander l'aide médicale, il doit présenter les documents suivants (pour lui et pour chaque membre de sa famille) :

- Titre de séjour (récépissé jaune) et si possible une fiche d'état-civil ;
- Certificat de dépôt de l'O.F.P.R.A. ;
- Attestation d'hébergement, quittance de loyer ou E.D.F. ;
- Notification A.S.S.E.D.I.C. (lettre-chèque ou attestation des A.S.S.E.D.I.C. de la période indemnisée depuis le point de départ) ;
- Carte de sécurité sociale ou le double de la demande d'immatriculation.

Dans un délai de 1 à 2 mois, si aucun document n'a été oublié, il recevra la **notification de décision** :

**En cas d'admission**, bien regarder la durée d'ouverture des droits et la nature des prestations :

- aide médicale « à domicile », pour les soins en ville ;
- aide médicale « en établissement de soins » (A.M.H.) , pour les soins à l'hôpital.

**En cas de rejet**, le demandeur d'asile a la possibilité de faire appel dans les 2 mois suivants la date de la notification.

*Ne pas oublier de demander le renouvellement de l'aide médicale avant la date de fin de droits.*

## **4 - SE FAIRE DOMICILIER**

### **■ ASSOCIATION PROPOSANT UNE DOMICILIATION AUX DEMANDEURS**

Pour les primo-arrivants

A Paris

#### **FRANCE TERRE D'ASILE**

Service Domiciliation

4, rue Doudeauville

75018 Paris

Tél : 01 53 26 23 80

M° Château rouge - Ligne 4

#### **Jours et heures d'ouverture :**

le lundi, le mercredi et le jeudi  
de 9h30 à 10h30

#### **Démarches à suivre :**

Se présenter au service domiciliation  
pour obtenir un rendez-vous

Se rendre, à la date du rendez-vous  
au service de la domiciliation.

Les domiciliations sont délivrées suite à  
ce rendez-vous les lundis, mercredis et  
jeudis de 9h30 à 12h30.

#### **Domiciliation gratuite :**

La domiciliation est valable pendant  
toute la durée de la procédure.

#### **Retrait du courrier :**

La distribution du courrier a lieu :  
4, rue Doudeauville  
75018 Paris

Le service de domiciliation de F.T.D.A est  
agréé par la préfecture pour les démarches  
de demande d'asile et pour l'obtention de  
l'Aide médicale d'Etat.

## **ENTRAIDE ET PARTAGE**

22, rue Sainte Marthe  
75010 Paris  
Tél : 01 42 41 30 13  
M° Belleville – Lignes 2/11

**Public concerné :**  
Toutes origines sauf Maghreb  
**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 11h

## **ASSOCIATION D'ENTRAIDE DE L'EGLISE REFORMEE DES BATIGNOLLES**

44, Boulevard des Batignolles  
75017 Paris  
Tél : 01 45 22 94 62  
M° Place de Clichy – ligne 2

**Jours et heures d'ouverture :**  
Inscription sur rendez-vous  
le vendredi à partir de 10h  
Pour le Courrier, le mardi de 17h à 19h  
et le samedi de 10h à 12h

Dans la région parisienne

## **77 – Seine-et-Marne**

### **SECOURS POPULAIRE**

75, rue des Prés Saint Martin  
77340 Pontault-Combault  
Tél : 01 60 29 34 29

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au jeudi  
de 9h30 à 12h30

### **CROIX-ROUGE FRANCAISE**

913, avenue du Lys  
77190 Damary-lès-Lys  
Tél : 01 64 39 17 89

**Jours et heures d'ouverture :**  
Le lundi après-midi  
Primo-arrivants exclusivement après  
présentation à la préfecture

## **78 – Yvelines**

### **ASSOCIATION DIOGENE**

29, bd de la Paix  
78300 Poissy  
Tél : 01 39 79 32 99

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h  
Sur recommandation d'un travailleur social



## **CROIX-ROUGE FRANCAISE**

1, square Debussy  
78400 Chatou  
Tél : 01 39 52 67 75

### **Jours et heures d'ouverture :**

lundi, mardi et jeudi  
de 14h à 17h  
Sur recommandation d'un travailleur social

## **SECOURS CATHOLIQUE**

8, rue de la porte de Buc  
78000 Versailles  
Tél : 01 39 25 03 94

### **Jours et heures d'ouverture :**

le mercredi  
de 13h à 15h  
le vendredi  
de 10h à 12h

## **91 – Essonne**

### **CROIX ROUGE FRANCAISE**

9, rue Camille Flammarion  
BP 72  
91265 Juvisy-sur-Orge  
Tél : 01 69 54 27 27 – poste 2283

### **Jours et heures d'ouverture :**

du mardi au vendredi  
de 14h à 17h

## **92 – Hauts-de-Seine**

### **CROIX-ROUGE FRANCAISE**

64, rue Jean Jaurès  
92230 Gennevilliers  
Tél : 01 40 85 03 15

### **Jours et heures d'ouverture :**

le lundi  
de 15h à 18h  
Sur recommandation d'un travailleur social

## **93 – Seine-Saint-Denis**

### **CROIX-ROUGE FRANCAISE**

105, bld Victor Hugo  
93400 Saint-Ouen  
Tél : 01 40 12 86 63  
M° Mairie de Saint-Ouen

### **Public concerné :**

Primo-arrivants uniquement

### **Jours et heures d'ouverture :**

le mardi  
de 9h à 12h

## 94 – Val-de-Marne

### FRANCE TERRE D'ASILE CRETEIL

112-120, Chemin Vert des Mèches  
94015 Créteil Cedex  
Tél : 01 43 76 82 81

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30  
et de 14h à 17h

### ENTRAIDE ET PARTAGE

12, rue Montmory  
94300 Vincennes  
Tél : 01 41 93 76 29

**Jours et heures d'ouverture :**  
le mardi  
de 14h à 17h

### SECOURS-CATHOLIQUE

103, avenue Carnot  
94100 Saint-Maur-des-Fossés  
Tél : 01 48 86 22 32

**Jours et heures d'ouverture :**  
lundi et jeudi  
de 14h à 16h

40, avenue Boileau  
94500 Champigny-sur-Marne  
Tél : 01 48 80 28 02

**Jours et heures d'ouverture :**  
mardi et vendredi  
de 13h30 à 16h30

7, rue Henri Cretté  
94550 Chevilly-Larue  
Tél : 01 46 86 55 05

**Jours et heures d'ouverture :**  
mardi et jeudi  
de 14h à 17h30

1, rue A. Sannier  
94600 Choisy-le-Roi  
Tél : 01 48 53 31 82

**Jours et heures d'ouverture :**  
mardi et vendredi  
de 13h30 à 16h30

## 95 – Val d'Oise

### ENTRAIDE PROTESTANTE

43, rue du chemin de fer  
95000 Cergy Pontoise  
Tél : 01 30 30 35 78

**Public concerné :**  
Primo-arrivants exclusivement  
Se préinscrire au Secours Catholique de  
Cergy Saint-Christophe  
**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 17h30

# **5 - DEMANDER L'ASILE ET SE FAIRE AIDER LORSQU'ON EST MINEUR ISOLE**

## **■ DEMANDE D'ASILE ET SUIVI JURIDIQUE**

### **Signalement des mineurs isolés aux institutions**

#### **FRANCE TERRE D'ASILE**

##### **Plate forme d'accueil de jour pour mineurs isolés et domiciliation**

25, rue Ganneron

75018 Paris

Tél : 01 53 04 39 99

M° Place de Clichy - Lignes 2/13

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 9h à 13h

et de 14h à 17h30

### **A Paris**

#### **BRIGADE DE PROTECTION DES MINEURS**

12, quai de Gesvres

75004 Paris

Tél : 01 49 96 32 49

M° Châtelet – Lignes 1/7/11/14

#### **AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (A.S.E 75)**

76/78, rue de Reuilly

75012 Paris

Tél : 01 53 46 84 84

M° Montgallet - Ligne 8

#### **TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE 12<sup>ème</sup> SECTION**

##### **PARQUET DES MINEURS**

4, boulevard du Palais

75001 Paris

Tél : 01 44 32 59 43/45

01 44 32 54 82

Fax : 01 44 32 78 59

M° Cité - Ligne 4

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 8h à 19h

En banlieue parisienne et en province

## **Le signalement des mineurs isolés se fait auprès du Parquet des mineurs**

Suite au signalement, selon l'âge allégué et les documents d'identité fournis, les mineurs subissent une expertise d'âge osseux. En fonction du résultat de cette expertise, la minorité du jeune est confirmée ou infirmée. Dans ce dernier cas, le jeune est déclaré « majeur ».

## **Demandeurs d'asile mineurs isolés de moins de 16 ans**

Les mineurs isolés de moins de 16 ans sont dispensés des démarches administratives auprès de la préfecture. Ils doivent demander un dossier directement auprès de l'O.F.P.R.A.

## **Demandeurs d'asile mineurs isolés de plus de 16 ans**

Les mineurs isolés de plus de 16 ans suivent la même procédure de demande d'asile que les adultes. Dès qu'ils sont en mesure de fournir une adresse, ils doivent déposer leur demande d'asile à la préfecture.

**Il leur est fortement conseillé de se rendre au Siège de France Terre d'Asile** (adresse ci-dessus) afin d'y être reçu par un assistant juridique qui assurera le suivi de la demande d'asile et l'orientation vers les organismes et les associations proposant un soutien social et/ou un hébergement aux mineurs isolés.

### **■ DOMICILIATION**

Voir chapitre « Se faire domicilier ».

### **■ DEMARCHES ET PROCEDURES**

Voir chapitre « Régulariser sa situation administrative et faire valoir ses droits sociaux », paragraphe « Demander l'asile ».

Pour toute information complémentaire, consulter le guide édité par France Terre d'Asile :

« Dessine-moi l'avenir », « *Guide pratique de prise en charge des mineurs isolés étrangers et demandeurs d'asile* », Les cahiers du social, n°1, 2002.

## ■ ASSOCIATIONS VENANT EN AIDE AUX MINEURS ISOLES

Suivi social et/ou juridique des mineurs isolés

### FRANCE TERRE D'ASILE

Plate-forme d'accueil mineurs isolés  
25, rue Ganneron  
75018 Paris  
Tél : 01 53 04 39 99  
M° Place de Clichy – Lignes 2/13

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 13h  
et de 14h à 18h

### ENFANTS DU MONDE – DROITS DE L'HOMME

Accueil Mineurs Isolés  
21, place Victor Hugo  
94270 Le Kremlin Bicêtre  
Tél : 01 43 90 47 70

**Public concerné :**  
Mineurs isolés étrangers  
**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 18h30

### PASSEPORT D'ATTACHES

16, rue Meslay  
75003 Paris  
Tél : 01 42 74 47 16  
M° Strasbourg-Saint-Denis - Lignes 4/8/9

**Public concerné :**  
Pour les étrangers de moins de 21 ans  
**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 17h30  
Réception sur rendez-vous

## ■ SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

A Paris

Lorsque l'Aide Sociale à l'Enfance prend en charge un mineur isolé, elle assure le soutien psychologique de ce dernier s'il s'avère nécessaire.

### AVRE

1/3, allée du Tertre  
92000 Nanterre  
Tél : 01 41 91 72 80  
RER Nanterre Préfecture - Ligne A

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 13h  
et de 14h à 17h30

## **PRIMO LEVI**

107, avenue Parmentier  
75011 Paris  
Tél : 01 43 14 88 50  
M° Voltaire – Ligne 9

### **Public concerné :**

Personnes victimes de torture

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h30 à 18h

## **CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE FRANCOISE MINKOWSKA**

12, rue Jacquemont  
75017 Paris

M° La Fourche Ligne 13

Le numéro de téléphone varie en

fonction du pays d'origine de l'appelant :

Pour l'Asie, composer le 01 53 06 84 87

Pour le Maghreb, composer le 01 53 06 84 86

Pour l'Espagne, le Portugal et l'Amérique latine, composer le 01 53 06 84 89

Pour l'Europe de l'Est et la Turquie, composer le 01 53 06 84 890

Pour l'Afrique, composer le 01 53 06 84 88

### **Jours et horaires d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 9h15 à 13h

et de 14h à 18h

Uniquement sur rendez-vous

## **■ HEBERGEMENT**

S'il est déclaré mineur, le jeune est théoriquement pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance.

## **CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION POUR MINEURS ISOLES**

### **DEMANDEURS D'ASILE (C.A.O.M. I.D.A)**

#### **France Terre D'Asile**

23, boulevard de la Gare  
94470 Boissy-Saint-Léger

#### **Demandes d'admission :**

Les demandes d'admission émanent  
de l'A.S.E dont dépend le jeune

*Attention ! Aucune admission directe*

*Téléphoner au siège de France Terre d'Asile*

## **PARIS ADOS SERVICE**

3, rue André Danjon  
75019 Paris  
Tél : 01 42 40 20 42  
M° Ourcq – Ligne 5

### **Prestations proposées :**

Hébergement d'urgence  
Uniquement sur orientation de l'ASE ou  
de la Brigade de Protection des Mineurs

Déclaré majeur et en possession de l'avis de classement du parquet des mineurs, le jeune est hébergé dans les structures pour adultes (SAMU social, CADA...).

## **6 - OBTENIR UNE AIDE JURIDIQUE ET/OU UN SOUTIEN SOCIAL**

Plusieurs associations offrent aux demandeurs d'asile une aide juridique et/ou un soutien social. Elles proposent, selon les cas :

- une aide pour la constitution et la rédaction des dossiers destinés à l'O.F.P.R.A et à la Commission des Recours des Réfugiés ;
- un accompagnement social (recherche d'hébergement, orientation, aide aux démarches administratives...).

Le demandeur d'asile peut aussi avoir besoin des conseils ou des services d'un avocat :

- des juristes tiennent régulièrement des permanences gratuites d'information ;
- des spécialistes du droit d'asile, regroupés au sein du réseau E.L.E.N.A, défendent des demandeurs d'asile devant la Commission des Recours des Réfugiés.

### **■ ASSOCIATIONS PROPOSANT UNE AIDE JURIDIQUE ET/OU UN SOUTIEN SOCIAL AUX DEMANDEURS D'ASILE**

A Paris

#### **FRANCE TERRE D'ASILE**

4, rue Doudeauville  
75018 Paris  
Tél : 01 53 26 23 80  
M° Château rouge - Ligne 4

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 13h  
et de 14h à 17h30

#### **AMNESTY INTERNATIONAL**

Service Réfugiés  
76, boulevard de la Villette  
75019 Paris  
Tél : 01 53 38 65 65  
M° Porte de la Villette - Ligne 7

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 10h à 12h  
et de 14h à 18h



## **LE CEDRE - SECOURS CATHOLIQUE**

23, rue de la Commanderie  
75019 Paris  
Tél : 01 48 39 10 92  
M° Porte de la Villette – Ligne 7

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
*Attention ! Il faut être sur place dès 8h30  
pour prendre rendez-vous.*

## **CROIX ROUGE FRANCAISE**

### **APASO : Antenne de 1<sup>er</sup> accueil social et d'orientation**

9, rue de Berry  
75008 Paris  
Tél : 01 56 88 01 83  
M° George V – Ligne 1

**Jours et heures d'ouverture :**  
sans rendez-vous  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 13h  
sur rendez-vous  
du lundi au vendredi  
et de 14h à 17h

## **CIMADE**

Défense des réfugiés et des migrants  
46, boulevard des Batignolles  
75017 Paris  
Tél : 01 40 08 05 34  
M° Rome - Lignes 2 /13

**Jours et heures d'ouverture :**  
Pour les réfugiés :  
le mardi matin à partir de 9h  
et permanence téléphonique le jeudi matin  
Pour les migrants :  
le mercredi matin à partir de 9h  
seulement sur rendez vous

Défense des étrangers reconduits  
176, rue de Grenelle  
75007 Paris  
Tél : 01 44 18 60 57  
01 44 18 60 50

## **MAAVAR PARIS**

202, Boulevard Voltaire  
75011 Paris  
Tél : 01 43 48 63 66  
M° Voltaire – Ligne 9

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au jeudi  
de 9h à 17h30  
le vendredi  
de 9h à 13h30  
Téléphoner avant de venir

En région parisienne

## 92 – Hauts-de-Seine

### COMITE D'AIDE AUX REFUGIES

1, rue Mertens  
92270 Bois Colombes  
Tél : 01 42 42 70 48

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 18h

## 94 – Val-de-Marne

### FRANCE TERRE D'ASILE CRETEIL

112/120, Chemin Vert des Mèches  
94015 Créteil Cedex  
Tél : 01 43 76 82 81

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30  
et de 14h à 17h

### GAS Groupe Accueil Solidarité

17, place Maurice Thorez  
94800 Villejuif  
Tél : 01 42 11 07 95

**Jours et heures d'ouverture :**  
mardi et jeudi  
de 17h30 à 19h30

## ■ *SOUTIEN SPECIFIQUE EN FONCTION DE LA DEMANDE D'ASILE*

### REPORTERS SANS FRONTIERES

5, rue Geoffroy Marie  
75009 Paris  
Tél : 01 44 83 84 84  
M° Rue Montmartre – Lignes 8/9

**Public concerné :**  
Demandeurs d'asile journalistes ou  
photographes **détenteurs d'une carte de presse**  
**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 19h

## ■ ASSOCIATIONS PROPOSANT UNE AIDE JURIDIQUE ET/OU UN SOUTIEN SOCIAL AUX ETRANGERS

### **A.N.A.F.E.**

21 ter, rue Voltaire

75011 Paris

Tél : 01 43 67 27 52

Assistance en zone d'attente :

Tél : 01 42 08 69 93

M° Voltaire – Ligne 9

### **Prestations proposées :**

Zones d'attente et demandes d'asile à la frontière.

### **A.P.T.M. (Association pour l'accompagnement social des migrants)**

Siège : 239, rue de Bercy

75012 Paris

Tél : 01 44 74 39 10

Accueil : 124, bd de Belleville

75020 Paris

Tél : 01 46 36 90 98

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 9h à 12h

et de 14h à 17h

Fermé le mercredi

### **F.A.S.T.I.**

58, rue des Amandiers

75020 Paris

Tél : 01 58 53 58 53

### **Jours et heures d'ouverture :**

samedi matin

### **A.S.S.F.A.M. (Association Service Social Familial Migrants)**

5, rue Saulnier

75009 Paris

Tél : 01 45 23 14 28

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 9h à 17h30

### **CIMADE 75**

Paroisse du Luxembourg

58, rue Madame

75006 Paris

Tél : 01 42 22 75 77

### **Jours et heures d'ouverture :**

Accueil sans rendez-vous

le mercredi

de 9h à 12h

le jeudi

de 15h à 20h30

85 bis, rue de Ménilmontant

75020 Paris

### **Jours et heures d'ouverture :**

Accueil sans rendez-vous

le mercredi

25, rue Fressart  
75019 Paris  
Tél : 01 42 45 65 07

de 18h30 à 20h  
**Jours et heures d'ouverture :**  
Accueil sans rendez-vous  
le lundi  
de 9h à 12h  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois  
de 14h à 21h

### **COORDINATION NATIONALE DES SANS-PAPIERS**

94, rue Jean Pierre Timbaud  
75011 Paris  
Tél : 06 75 44 60 02

**Jours et heures d'ouverture :**  
lundi, mercredi et jeudi  
de 9h à 18h  
*Attention ! Téléphoner avant de se déplacer.*

### **EMMAÛS L'AGORA**

32, rue des Bourdonnais  
75001 Paris  
Tél : 01 55 34 74 84  
M° Châtelet lignes 1/4/7/11/14

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h

### **ENTRAIDE ET PARTAGE**

22, rue Sainte- Marthe  
75010 Paris  
Tél : 01 42 41 30 13  
M° Belleville – Lignes 2/11

**Jours et heures d'ouverture :**  
le lundi  
à partir de 17h

### **G.I.S.T.I.**

3, Villa Marcès  
75011 Paris  
Tél : 01 43 14 60 66  
M° St Ambroise - Ligne 9

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 15h à 18h

### **INFOS MIGRANTS**

251, rue du Faubourg St Martin  
75010 Paris  
Tél : 01 53 26 52 82

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 13h  
et de 14h à 16h

## **LIGUE DES DROITS DE L'HOMME**

138-140, rue Marcadet  
75018 Paris  
Tél : 01 56 55 51 00  
M° Lamarck-Caulaincourt – Ligne 12

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 10h à 13h  
*Attention ! Téléphoner avant de se déplacer.*

## **MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT**

6, rue Bardinet  
75014 Paris  
Tél : 01 45 45 22 23  
M° Pernety – Ligne 13

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 18h30

## **M.R.A.P.**

43, boulevard de Magenta  
75010 Paris  
Tél : 01 53 38 99 99  
M° Jacques Bonsergent - Ligne 5

**Jours et heures d'ouverture :**  
du mardi au samedi  
de 10h à 12h

## **■ LES STRUCTURES ASSURANT UN ACCUEIL DE JOUR POUR LES PERSONNES EN DIFFICULTE**

### **L'AGORA-EMMAÛS**

32, rue des Bourdonnais  
75001 Paris  
Tél : 01 55 34 74 84  
M° Châtelet – Lignes 1/7/11/14

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 17h

### **ESPACE SAINT MARTIN-ARMEE DU SALUT**

à l'ancienne station de métro Saint Martin  
31, bld Saint Martin  
75003 Paris  
Tél : 01 40 27 80 07  
M° République - Lignes 9/8

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

### **AUX CAPTIFS, LA LIBERATION**

10, rue de Rocroy  
75010 Paris  
Tél : 01 42 80 98 73  
M° Gare du Nord - Lignes 4/5

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30

### **LA HALTE PARIS-LYON**

Le cœur des Halles  
rue de Rambouillet  
75012 Paris  
Tél : 01 43 44 33 99  
M° Gare de Lyon - Lignes 1/14

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au Vendredi  
de 8h à 5h

### **LA MAISON DANS LA RUE**

Centre d'action sociale protestant  
4, rue Santerre  
75012 Paris  
Tél : 01 40 02 09 88  
M° Bel-Air - Ligne 12

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 14h à 17h

### **LE SAMU SOCIAL DE PARIS**

Hospice Saint Michel  
35, avenue Courteline  
75012 Paris  
N° vert : 115  
M° Saint Mandé-Tourelles - Ligne 1

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au samedi  
de 13h30 à 17h  
*Attention ! Téléphoner, ne pas se déplacer.*

### **L'ARCHE D'AVENIRS**

Association de l'œuvre de la Mie de Pain  
107/109, rue Régnauld  
75013 Paris  
Tél : 01 44 06 96 88  
M° Porte d'Ivry - Ligne 7

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h15 à 17h

## ■ LES PERMANENCES SOCIALES D'ACCUEIL DE PARIS

Pour les femmes, les couples, et les hommes avec enfants

### PERMANENCE SOCIALE D'ACCUEIL CHEMIN-VERT

70, rue du Chemin-Vert

75011 Paris

Tél : 01 55 28 86 10

M° Voltaire - Ligne 9

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h20

et de 13h30 à 17h

Pour les hommes de 18 à 27 ans inclus

### PERMANENCE SOCIALE D'ACCUEIL BELLEVILLE

212, rue de Belleville

75020 Paris

Tél : 01 40 33 31 88

M° Télégraphe - Lignes 7bis/11

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30

et de 13h45 à 17h

Pour les hommes de 28 ans et plus

A) dont le nom de famille commence par les lettres A à I

### PERMANENCE SOCIALE D'ACCUEIL GAMBETTA

5 bis, rue Stendhal

75020 Paris

Tél : 01 44 62 87 40

M° Gambetta - Lignes 3/3bis

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30

et de 13h40 à 17h

B) dont le nom de famille commence par les lettres J à Z

### PERMANENCE SOCIALE D'ACCUEIL MAZAS

1, place Mazas

75012 Paris

Tél : 01 53 46 15 00

M° Quai de la Rapée - Ligne 5

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h

## ■ AVOCATS

### PERMANENCES JURIDIQUES DES AVOCATS AU PALAIS DE JUSTICE

Palais de Justice de Paris  
Escalier S - Galerie Harlay  
4, boulevard du Palais  
75001 Paris  
M° Cité – Ligne 4

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h

#### **Prestations proposées :**

Permanences juridiques gratuites  
et sans rendez-vous

*NB : aucune condition de ressource  
n'est requise.*

### SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE

21 bis, rue Victor Massé  
75009 Paris  
Tél : 01 42 82 01 26

## L'aide à l'accès aux droits dans les arrondissements

Dans les mairies, des permanences d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information sont tenues gratuitement par des avocats. Pour connaître leurs horaires renseignez-vous auprès de la mairie dont vous dépendez (pour Paris voir chapitre « Adresses Utiles »).

## Les avocats du réseau ELENA, spécialisés dans le droit d'asile

Les demandeurs d'asile dont la demande a été rejetée par l'O.F.P.R.A. peuvent solliciter l'assistance d'un avocat pour le passage à la Commission des Recours des Réfugiés. Les honoraires s'élèvent à 800 € environ.

Pour connaître les coordonnées des avocats membres du réseau ELENA, se renseigner auprès de France Terre d'Asile.

Ces frais, si l'avocat accepte, peuvent être pris en charge par l'aide juridictionnelle.



# **7 - SE FAIRE AIDER LORSQUE L'ON EST ENCEINTE OU ACCOMPAGNE(E) D'ENFANTS EN BAS AGE**

Femmes enceintes en situation difficile

## **SOS GROSSESSE**

51, rue Jeanne d'Arc  
75013 Paris  
Tél : 01 45 84 55 91  
M° Nationale - Ligne 6

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 16h

### **Prestations proposées :**

Une assistance au cours de la grossesse  
à toute femme en difficulté

Personnes accompagnées d'enfants en bas âge

Dons de vêtements pour enfants en bas âge :

## **OASIS IX**

4, rue Fléchier  
75009 Paris  
Tél : 01 45 26 83 07  
M° Notre-Dame-de-Lorette - Ligne 12

### **Jours et heures d'ouverture :**

le mercredi  
de 9h30 à 11h30

Dons de lait pour bébé :

## **LE COMEDE**

Comité Médical pour les Exilés  
Hôpital de Bicêtre  
78, rue du Général Leclerc  
B.P 31  
94272 Le Kremlin-Bicêtre Cedex  
Tél : 01 45 21 38 40  
Fax : 01 45 21 38 41  
M° Le Kremlin-Bicêtre - Ligne 7

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
se présenter dès 6h du matin

### **Prestations proposées :**

Consultation  
Soins  
Médicaments  
Bilan de santé  
Prévention et information

## **SECOURS POPULAIRE**

6, passage Ramey  
75018 Paris  
Tél : 01 53 41 39 39  
M° Marcadet-Poissonniers – Lignes 4/12

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 18h

## **CROIX ROUGE FRANCAISE**

Antenne de premier accueil social  
et d'orientation  
9, rue de Berri  
75008 Paris  
M° Franklin D. Roosevelt – Lignes 1/9

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30

Se détendre dans la journée lorsque l'on est accompagné(e) d'enfants âgés de 0 à 4 ans :

## **L'ARBRE BLEU**

52, rue Polonceau  
75018 Paris  
Tél : 01 42 59 38 26  
M° Barbès-Rochechouart – Ligne 2/4

**Jours et heures d'ouverture :**  
Petite enfance :  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
Enfants jusqu'à 4 ans :  
du lundi au samedi  
de 14h à 17h  
le mercredi  
jusqu'à 18h  
**Prestations proposées :**  
Lieu d'écoute  
Jardins d'enfants  
Jeux éducatifs

# 8 - SE LOGER

## ■ ENREGISTRER UNE DEMANDE D'HEBERGEMENT EN CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEUR D'ASILE (C.A.D.A.)

### FRANCE TERRE D'ASILE

4, rue Doudeauville  
75018 Paris  
Tél : 01 53 26 23 80  
M° Chateau-rouge - Lignes 2/13

#### Conditions d'admission :

Avoir des papiers en règle (A.P.S. ou Récépissé)  
Etre demandeur d'asile depuis moins de 8 mois (primo-arrivant) et ne pas avoir fait l'objet d'un rejet de l'O.F.P.R.A.

#### Jours et horaires d'inscription :

Dépôt du formulaire de demande le mardi à partir de 9h  
*Attention ! Etant donné le nombre limité de places disponibles, l'attente pour bénéficier d'un hébergement en C.A.D.A. est de plusieurs mois.*

## ■ HEBERGEMENT D'URGENCE

Pour tous : isolés, couples, familles

### SAMU SOCIAL

35, avenue Courteline  
75012 Paris  
Régulation 115 pour les professionnels :  
Tél : 01 53 66 51 95/92/93

#### Jours et heures d'ouverture :

Tous les jours  
24h/24h  
*Attention ! Téléphoner, ne pas se déplacer.*

### CENTRE D'ACTION SOCIALE PROTESTANT

20, rue Santerre  
75012 Paris  
Tél : 01 53 33 87 50  
M° Bel Air – Ligne 6

#### Conditions d'admission :

Prendre un rendez-vous par téléphone ou à l'accueil

#### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30  
et de 14h à 18h

## **ASSOCIATION DES CITES DU SECOURS CATHOLIQUE**

Cité Saint Martin  
4, rue de l'Arsenal  
75004 Paris  
M° Bastille – Lignes 5/7/8

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h30 à 21h

### **Conditions d'admission :**

l'appel d'un travailleur social est souhaité

Hôtel social d'urgence (HSU)

Tél : 01 44 61 89 92

Service famille-santé (FASA)

Tél : 01 44 61 89 90

Service d'accompagnement social (SAS)

Tél : 01 44 61 89 93

Pour les familles : homme avec enfant(s), femme avec enfant(s),  
couple avec enfant(s)

## **LA CAFDA (Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile)**

67, rue Vaneau  
75007 Paris  
Tél : 01 45 49 10 16  
M° Vaneau - Ligne 13

### **Public concerné :**

Familles demandeuses d'asile

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

*Attention ! Ne pas orienter de famille après 17h.*

## **CENTRE OLIVIER METRA-A.R.F.O.G**

42, rue Olivier Métra  
75020 Paris  
Tél : 01 43 66 09 07  
M° Place des Fêtes - Ligne 11

### **Public concerné :**

Femmes à partir de 18 ans avec enfants

3 enfants maximum, de plus de 3 ans

Garçons jusqu'à 13 ans

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 18h

*Attention ! Téléphoner, ne pas se déplacer.*

## LE CENTRE ISRAELITE DE MONTMARTRE

27, rue du Chevalier de La Barre  
75018 Paris  
Tél : 01 46 06 54 09  
M° Abbesses - Ligne 12

### **Public concerné :**

Familles ou parents isolés avec enfant(s)

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 17h30

### **Conditions d'admission :**

Envoyer un courrier avec  
un historique détaillé de la famille

Pour les hommes seuls, les femmes seules et les couples sans enfant

## A.P.C.A.R.S.

65, rue d'Hauteville  
75010 Paris  
Tél : 01 53 34 13 00  
M° Poissonnière - Ligne 7

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30  
et de 14h30 à 19h  
fermé le mercredi

*Attention ! Téléphoner à partir de 9h30  
pour savoir s'il y a de la place.*

Pour les hommes seuls

## LA MIE DE PAIN

16, rue Charles Fournier  
75013 Paris  
Tél : 01 45 89 43 11  
M° Tolbiac - Lignes 5/6/7

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h15

*Attention ! Ouvert de début novembre  
à mi-avril.*

## CENTRE CURIAL

5 bis, rue Curial  
75019 Paris  
Tél : 01 42 05 23 47  
M° Riquet - Ligne 7

### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours  
de 17h à 8h30

## **CENTRE ESPOIR DE L'ARMEE DU SALUT**

### **CITE DU REFUGE**

12, rue Cantagrel

75013 Paris

Tél : 01 53 61 82 00

M° Bibliothèque François-Mitterrand

Ligne 14

### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours

24h/24h

### **Conditions d'admission :**

Entretien du lundi au jeudi de 9h à 12h

l'admission se fait suite à un entretien sur demande de l'intéressé ou d'un travailleur social.

### **CITE NOTRE DAME**

6, rue de la Comète

75007 Paris

Tél : 01 40 62 66 33

M° Latour-Maubourg - Ligne 8

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 9h à 17h

*Attention ! Prendre rendez-vous par téléphone.*

■ **HEBERGEMENT NECESSITANT UNE INSCRIPTION OU UNE RECOMMANDATION PREALABLE**

Pour les hommes seuls

**A Paris**

**LA PENICHE DU COEUR**

Port d'Austerlitz

75013 Paris

Tél : 01 44 24 27 37

M° Quai de la Gare – Ligne 6

**Conditions d'admission :**

Admission par l'intermédiaire d'un organisme social ou l'un des trois « Relais du Cœur » suivants :

8 bis, rue Choron

75009 Paris

M° Notre-Dame-de-Lorette - Ligne 12

mardi et jeudi

de 9h30 à 12h

7, boulevard Bourdon

75004 Paris

M° Quai de la Rapée - Ligne 5

Tous les jours

de 9h à 11h30

sauf le mercredi

170, rue de Crimée

75019 Paris

M° Crimée - Ligne 7

mercredi et vendredi

de 9h à 13h

**C.H.R.S. BAUDRICOURT**

15, rue Baudricourt

75013 Paris

Tél : 01 45 83 32 60

M° Tolbiac ou Nationale - Lignes 6/7

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 9h à 17h

Sur recommandation d'un travailleur social

## **CENTRE D'URGENCE GEORGE SAND**

5bis, rue Stendhal  
75020 Paris  
Tél : 01 46 36 22 27  
M° Gambetta - Lignes 3/3bis

### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours  
24h/24h  
Admission sur rapport social

## **C.H.R.S-MAAVAR**

### **SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE**

202, Bd Voltaire  
75011 Paris  
Tél : 01 43 48 63 57  
M° Boulets - Ligne 9

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au jeudi  
de 9h à 17h30  
le vendredi  
de 9h à 13h30  
*Attention ! Téléphoner pour prendre un rendez-vous.*

## **ARMEE DU SALUT**

### **RESIDENCE CATHERINE BOOTH**

15, rue Crespin-du-Gast  
75011 Paris  
Tél : 01 43 14 70 98  
M° Ménilmontant - Ligne 2

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30  
Sur recommandation d'un travailleur social

## **ARMEE DU SALUT**

### **CHRS PALAIS DU PEUPLE**

29, rue des Cordelières  
75013 Paris  
Tél : 01 43 37 93 61  
M° Gobelins - Ligne 7

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 17h30  
Admission sur rapport social  
*Attention ! Une participation financière correspondant à 30 % des ressources est demandée et il faut être en situation régulière.*



## LE RELAIS DE LA POTERNE DES PEUPLIERS

8-14, rue de la Poterne des Peupliers  
75013 Paris  
Tél : 01 45 81 90 00  
M° Porte d'Italie - Ligne 7

### Jours et heures d'ouverture :

Tous les jours  
24h/24  
Accueil social de 9h à 17h (sur RDV)  
Admission sur proposition du Relais de la  
Poterne ou d'un intervenant social  
*Attention ! Participation financière  
si ressources sinon prestations gratuites.*

Pour les femmes seules

A Paris

## LE CENTRE CRIMEE

166, rue de Crimée  
75019 Paris  
Tél : 01 40 36 17 60  
M° Crimée - Ligne 7

### Jours et heures d'ouverture :

Tous les jours  
24h/24  
Admission par le centre uniquement  
par téléphone, le matin, à partir de 9h

## LA HALTE FEMMES

18, Passage Raguinot  
75012 Paris  
Tél : 01 43 44 55 00  
M° Gare de Lyon - Lignes 1/14

### Jours et heures d'ouverture :

Tous les jours  
de 9h à 20h  
Admission sur proposition de l'assistante  
sociale référente du centre.

## LES SŒURS MISSIONNAIRES DE LA CHARITE

62, rue de la Folie Méricourt  
75011 Paris  
Tél : 01 43 55 79 01  
M° Parmentier - Ligne 3

### Jours et heures d'ouverture :

Tous les jours (sauf le jeudi)  
24h/24  
Sur recommandation d'un travailleur social  
*Attention ! Il faut être rentré avant 17h30  
et participer aux tâches ménagères.*

■ **ORGANISMES PROPOSANT UNE AIDE A L'ORIENTATION VERS UN  
FOYER D'HEBERGEMENT**

Pour tous

**SECOURS POPULAIRE FRANCAIS**

6, passage Ramey

75018 Paris

Tél : 01 53 41 39 39

M° Marcadet-Poissonniers -

Lignes 4/12

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 9h à 12h30

et de 14h à 18h

*Attention ! Téléphoner, ne pas se déplacer.*

**SERVICE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SAO)**

403, avenue de la République

92000 Nanterre

Tél : 01 47 69 66 49

RER A - Nanterre Université

**Jours et heures d'ouverture :**

lundi, mardi et jeudi

de 9h à 16h

mercredi et vendredi

de 9h à 12h

# **STRUCTURES D'HEBERGEMENT HORS DE PARIS**

## **■ LES CENTRES D'ACCUEIL DE DEMANDEURS D'ASILE FRANCE TERRE D'ASILE EN FRANCE**

Les conditions à remplir et la procédure pour enregistrer une demande d'hébergement en CADA sont décrites à la page 41 de ce guide.

### **Centre FTDA Maine-et-Loire**

Responsable : Pierre DEBRAY

16, rue des Deux Haies

49100 Angers

Tél : 02 41 88 01 83

Fax : 02 41 88 02 67

### **Centre FTDA Gers**

Responsable : Christian DORMOIS

3, quai des Marronniers

32000 Auch

Tél : 05 62 05 54 82

Fax : 05 62 60 01 78

### **Centre FTDA Cantal**

Responsable : Pierre BERTHELEMY

15 bis, avenue des Volontaires

15000 Aurillac

Tél : 04 71 48 91 00

Fax : 04 71 48 91 04

### **Centre FTDA Loir-et-Cher**

Responsable : Thierry BOUVET

8, place Mirabeau

41000 Blois

Tél : 02 54 42 25 32

Fax : 02 54 42 20 54

### **Centre FTDA Boissy-Saint-Léger**

Responsable : Dominique BORDIN

23, bd de la Gare

94470 Boissy-Saint-Léger

Tél : 01 56 73 10 60

Fax : 01 45 99 15 84

### **Centre FTDA Lozère**

Responsable : Anyse CAILLENS

L'Igloo - Route de Chapeauroux

48600 Chambon le Château

Tél : 04 66 69 58 57

Fax : 04 66 69 48 16

### **Centre FTDA Haute-Marne**

Responsable : Didier BEDNAREK

5, avenue du Souvenir Français

52000 Chaumont

Tél : 03 25 31 11 47

Fax : 03 25 02 74 77

### **Centre FTDA Val-de-Marne**

Responsable : Pascal PECH

112-120, Chemin Vert des Mèches

94015 Créteil Cedex

Tél : 01 56 29 10 60

Fax : 01 43 78 30 33

**Centre FTDA Eure**

Responsable : Philippe MAHIEU  
11/13, rue Joliot Curie  
27000 Evreux  
Tél : 02 32 23 10 25  
Fax : 02 32 28 09 26

**Centre FTDA Seine-et-Marne**

Responsable : Keltoum CHERIGUI  
12, rue Lavoisier  
77000 Melun  
Tél : 01 64 52 77 89  
Fax : 01 64 52 49 77

**Centre FTDA Dordogne**

Responsable : Serge NOGARO  
27, rue Font-Claude  
24000 Périgueux  
Tél : 05 53 08 50 22  
Fax : 05 53 08 48 29

**Centre FTDA Sainte Geneviève**

Responsable : Sylvie BEYSSON  
37, rue Blazy  
91260 Juvisy sur Orge  
Tél : 01 69 24 67 58  
Fax : 01 69 24 67 58

**Centre FTDA Oise**

Responsable : Christine CHAVAZAS  
1, Chaussée Brunehaut  
60300 Senlis  
Tél : 03 44 60 60 15  
Fax : 03 44 60 81 65

**Centre FTDA Var**

Responsable : Georges SKARBEBK  
18, boulevard Foch  
83000 Toulon  
Tél : 04 94 93 60 90  
Fax : 04 94 09 32 37

**Centre FTDA Mayenne**

Responsable : Angélique HOUDOU  
5, quai de la République  
53100 Mayenne  
Tél : 02 43 03 71 20  
Fax : 02 43 03 43 74

**Centre FTDA Deux-Sèvres**

Responsable : Mohamed BOURHIME  
10, place Jacques de Liniers  
79000 Niort  
Tél : 05 49 04 59 35  
Fax : 05 49 04 60 56

**Centre FTDA Seine-Maritime**

Responsable : Sophie TOUPIN  
10, rue de Fontenelle  
76000 Rouen  
Tél : 02 32 76 23 65  
Fax : 02 35 15 08 66

**Centre FTDA Massy**

Responsable : Karine DREZNER  
4, avenue de France  
91300 Massy  
Tél : 01 60 11 52 12  
Fax : 01 60 11 36 20

**Centre FTDA Saint Lô - Carentan -  
Coutances - Cherbourg**

Responsable : Catherine DANAIS  
5, rue Houssin Dumanoir  
50000 Saint-Lô  
Tél : 02 33 05 45 68  
Fax : 02 33 05 43 15

**Centre FTDA Stains - Saint Denis**

Responsable : Christian LEMASSON  
54/56, rue Victor Renelle  
93240 Stains  
Tél : 01 49 71 57 70  
Fax : 01 49 71 57 74

## ■ LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DANS QUELQUES GRANDES VILLES

### **A.F.T.A.M.**

Responsable : Jean-Michel Oudot  
16/18, Cour Saint-Eloi  
75012 Paris  
Tél : 01 53 46 38 38  
Fax : 01 53 46 39 00

### **ACCUEIL TRAVAIL EMPLOI**

Responsable : Jean François Rouchouze  
45, rue Smolett  
06300 Nice  
Tél : 04 97 08 21 00  
Fax : 04 97 08 21 01

### **CENTRE D'ORIENTATION SOCIALE**

Responsable : Alain Aries  
52, rue de l'Arbre-sec  
75012 Paris  
Tél : 01 53 33 87 50  
Fax : 01 43 44 95 33

### **F.N.A.R.S.**

Responsable : Jean-Paul Peneau  
76, rue du faubourg Saint Denis  
75010 Paris  
Tél : 01 48 01 82 00  
Fax : 01 47 70 27 02

### **FOYER NOTRE-DAME**

Responsable : Corinne Bartier  
3, rue des échasses  
67000 Strasbourg  
Tél : 03 88 32 47 36  
Fax : 03 88 22 68 47

### **SONACOTRA**

Responsable : Michel Pelissier  
42, rue Cambronne  
75740 Paris Cedex 15  
Tél : 01 40 61 42 00  
Fax : 01 45 67 43 33

### **ACCUEIL INSERTION RENCONTRE**

Responsable : Christine Aubourg  
108, rue Jean-Jacques Rousseau  
59260 Hellemmes  
Tél : 03 20 04 16 85  
Fax : 03 20 47 65 64

### **A.D.R.I.M.**

Responsable : Marc Crescente  
38, bld de Strasbourg  
13003 Marseille  
Tél : 04 91 62 40 41  
Fax : 04 91 08 97 03

### **ENTRAIDE PIERRE VALDO**

Responsable : Sabine Cuche  
176, rue Pierre Valdo  
69005 Lyon  
Tél : 04 72 16 30 64  
Fax : 04 72 16 30 67

### **FORUM REFUGIES**

Responsable : Olivier Brachet  
28, rue de la Baisse  
69100 Villeurbanne  
Tél : 04 78 03 74 45  
Fax : 04 78 03 28 74

### **HABITAT PLURIEL**

Responsable : Michèle Jannin  
11, rue Armeny  
13291 Marseille cedex 06  
Tél : 04 91 13 91 13  
Fax : 04 91 13 91 40

## ■ LES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT D'URGENCE

Le 115 est le numéro vert du SAMU social. Il fonctionne toute l'année 24h sur 24. Il vous informe sur les possibilités d'hébergement d'urgence, les lieux pour un repas, les structures de soins dans votre région. *Attention, le numéro du SAMU social est souvent saturé. Renouvelez plusieurs fois votre appel.* La liste des établissements d'hébergement d'urgence que vous trouverez ici n'est pas exhaustive. Étant donné le nombre important de ce type d'établissement, il ne nous a pas été possible de tous les mentionner. Le type de public accueilli ainsi que les conditions d'admission varient d'un établissement à l'autre. Par conséquent, il est impératif de se renseigner auprès des centres pour savoir quel public peut bénéficier d'un hébergement et pour connaître les modalités d'admission.

### Département de l'Ain (01)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Foyer Accueil &amp; Réinsertion</b>	5 bis, rue des Crêts 01000 Bourg en Bresse	Tous publics	04 74 45 13 77	04 74 23 58 99
<b>Accueil Gessien Viviane Bell</b>	75, rue de Derde 01170 Gex	Tous publics	04 50 41 61 82	04 50 99 08 61
<b>Envol Orsac</b>	Parc Industriel de la plaine de l'Ain - Allée des prunus 01150 Blyes	Tous publics	04 74 46 54 00	04 74 46 54 09

### Département de l'Aisne (02)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Foyer de l'Espérance</b>	18, av. du Général De Gaulle 02400 Essomes sur Marne	Hommes	03 23 83 13 80	03 23 69 96 83
<b>Complexe Social de laon</b>	Le Bois du Charron 02000 Laon	Tous publics	03 23 23 06 81	03 23 23 62 58
<b>Centre de Réinsertion Porte Hozanne</b>	6, rue Porte Hozanne BP 240 02206 Soissons cedex	Tous publics	03 23 53 67 13	03 23 53 84 54

### Département de l'Allier (03)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>L'Accueil Foyer Femmes</b>	20 bis, ave du cimetière de l'Est 03100 Montluçon	Femmes avec/ sans enfant	04 70 08 42 00	04 70 08 42 09
<b>L'Accueil Foyer Hommes</b>	15, avenue Léon Blum 03100 Montluçon	Hommes	04 70 29 84 27	04 70 29 72 00
<b>ABHRS Femmes</b>	28, avenue Meunier 03000 Moulins	Femmes avec/ sans enfant	04 70 35 11 85	04 70 35 11 89
<b>ABHRS Hommes</b>	51, avenue Meunier 03000 Moulins	Hommes	04 70 20 23 43	04 70 35 11 89

### Département de Alpes de Hautes Provence (04)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Les Epinettes</b>	6, avenue du Mal Leclerc 04000 Digne les Bains	Tous publics	04 92 31 12 67	04 92 31 18 46
<b>Porte Accueil</b>	Les Charbonnières 04220 Sainte Tulle	Hommes	04 92 87 27 85	04 92 87 02 75

### Département des Hautes Alpes (05)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>L'Etape 05</b>	16, rue du centre 05000 Gap	Tous publics	04 92 52 31 69	04 92 53 39 83

## Département des Alpes Maritimes (06)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Actes	29, rue Delille 06300 Nice	Tous publics	04 93 92 62 42	04 93 92 50 35
Ass. Solidarité Intégration Citoyenneté	60, boulevard Paul Montel 06200 Nice	Tous publics	04 93 71 44 44	04 93 72 54 72
ALC Chorus 06	12, rue Gioffredo 06000 Nice	Tous publics	04 92 47 72 00	04 92 47 72 01
Villa Ste Caamilles	68, avenue Corniche d'Or 06590 Théoule sur Mer	Tous publics	04 92 97 36 36	04 92 97 36 98

## Département de l'Ardèche (07)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
L'Etape 07	Rue bon pasteur 07100 Annonay	Tous publics	04 75 67 69 47	
Solen	20, boulevard Jean Mathon 07200 Aubenas	Tous publics	04 75 35 06 74	04 75 93 80 44
La Petite Fontaine	Pont d'Ouvèze 07000 Privas	Tous publics	04 75 64 01 03	04 75 64 67 06

## Département des Ardennes (08)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
L'Ancre	27, rue Jules Verne 08000 Charleville Mézières	Tout publics	03 24 33 25 40	03 24 33 84 57
Voltaire	57, rue Voltaire 08000 Charleville Mézières	Tout publics	03 24 58 26 27	03 24 57 20 63
L'Espérance	6, ave des martyrs de la Résistance 08200 Sedan	Tout publics	03 24 27 61 01	03 24 27 49 36

## Département de l'Ariège (09)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Ass. Hérisson Bellor	12, rue Saint Abdon 09270 Mazerès	Tous publics	05 61 67 95 30	05 61 69 45 99
Ass. Hérisson Bellor Accueil d'urgence	3, rue du 4 septembre 09100 Pamiers	Tous publics	05 34 01 32 50	05 61 60 60 52
Léo lagrange	4, rue Villeneuve 09000 Foix	Tous publics	05 61 65 09 04	05 61 02 63 87

## Département de l'Aube (10)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Les Cytises	25a, rue Parc des sports 10000 Troyes	Femmes avec/ sans enfant	03 25 83 21 10	03 25 83 21 11
Foyer Nouvel Objectif	30, rue du Grand Véon 10000 Troyes	Tous publics	03 25 81 03 36	03 25 81 08 41

## Département de l'Aude (11)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Aude Urgence Accueil Carcassonne</b>	19, rue Joseph Poux Les Capucins 11000 Carcassonne	Hommes et familles	04 68 47 14 20	04 68 47 14 43
<b>Aude Urgence Accueil Narbonne</b>	Ancienne route de Gruissan Parc des exposition 11100 Narbonne	Hommes et familles	04 68 90 70 04	
<b>ADAF Narbonne</b>	18, allée de Répudre 11100 Narbonne	Tous publics	04 68 42 14 99	
<b>ADAF Carcassonne</b>	63, rue Henri Gout 11000 Carcassonne	Tous publics	04 68 72 33 88	04 68 72 81 33

## Département de l'Aveyron (12)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Foyer Départemental de l'Enfance</b>	Château de Florac 12850 Onet le Château	Hommes et familles	04 68 47 14 20	04 68 47 14 43
<b>L'Oustal</b>	Sainte-Croix 12260 Villeneuve	Femmes avec/ sans enfant	05 65 29 14 00	05 65 81 64 70

## Département des Bouches du Rhône (13)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Le Chêne</b>	10, rue Merindol 13100 Aix en Provence	Femmes avec/ sans enfant	04 42 38 68 31	04 42 97 38 47
<b>Le Passage</b>	4, rue Alfred Courbon 13800 Istres	Femmes avec/ sans enfants	04 42 55 41 74	04 42 56 17 44
<b>Maison d'Accueil</b>	La Résidence des Cadres 13, rue Marius Allard 13200 Arles	Familles	04 90 96 53 10	04 90 96 20 70
<b>CHRS ARS</b>	42, rue Roux de Brignols 13001 Marseille	Tous publics	04 91 13 40 62	04 96 81 82 03
<b>Centre Marius Massias</b>	5, boulevard Saint Jean 13010 Marseille	Jeunes Hommes de 18 à 25 ans	04 96 20 84 20	04 96 20 84 29
<b>L'espoir Centre La Selonne</b>	4, avenue Saint Menet 13011 Marseille	Hommes	04 91 44 80 86	04 91 44 57 66
<b>Centre Jane Pannier</b>	1, rue Frédéric Chevillon 13001 Marseille	Femmes	04 91 62 28 83	04 91 95 99 13
<b>Hôtel de la Famille</b>	35, rue Senac 13001 Marseille	Familles, ou couples	04 91 47 87 87	04 91 94 91 47
<b>SPES</b>	25, boulevard d'Athènes 13001 Marseille	Hommes majeurs	04 91 15 76 00	04 91 15 76 38
<b>Accueil de Nuit des Frères de Saint de Dieu</b>	35, rue Forbin 13002 Marseille	Hommes majeurs	04 91 13 71 00	04 91 91 19 45
<b>Habitat Alternatif Social</b>	3, rue d'Arcole 13006 Marseille	Appartements de coord. thérapeutique -18-60 ans	04 96 10 12 00	04 91 57 16 73
<b>Maavar Marseille</b>	84, rue de Paradis 13006 Marseille	Tous publics	04 91 13 03 53	04 91 54 41 59
<b>Anef Repi</b>	14, rue de Lodi - BP 12 13243 Marseille cedex 1	Jeunes 18-25 ans	04 95 08 13 70	04 95 08 13 79
<b>L'Etape</b>	Domaine de la Trévaresse - BP 51 13840 Rognes	Hommes	04 42 50 23 52	04 42 50 29 05



## Département du Calvados (14)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Foyer Jacques Cornu	16, rue Saint Floxel 14400 Bayeux	Hommes	02 31 92 60 74	02 31 51 71 09
L'Abri	171, rue de Bayeux 14000 Caen	Femmes avec/ sans enfants	02 31 74 04 99	02 31 73 40 76
FARES	212, rue d'Auge 14000 Caen	Femmes avec/ sans enfants	02 31 35 64 80	02 31 83 66 67
La source	202, rue de Bayeux 14000 Caen	Femmes avec/ sans enfants	02 31 74 00 14	02 31 75 20 36
CHRS Revivre	10, allée de Jumièges 14000 Caen	Tous publics	02 31 44 23 58	02 31 95 44 11
Les 3 A	18, rue Villon des Buissons 14000 Caen	Familles	02 31 74 80 30	02 31 74 80 38

## Département du Cantal (15)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
L'espace	91, ave de la République - BP 426 15004 Aurillac cedex	Tous publics	04 71 48 63 23	04 71 48 86 13
Les Tournesols	93, ave de la République 15000 Aurillac	Hommes	04 71 48 35 06	
Les Marronniers	BP 51 15103 Saint-Flour cedex	Tous publics	04 71 60 29 50	04 71 60 70 63

## Département de la Charente (16)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
CHRS Grande Garenne	23, rue Pierre Aumaitre 16000 Angoulême	Familles	05 45 91 56 92	05 49 91 63 65
CHRS du CCAS d'Angoulême	1, rue Jean Jaurès - BP 1083 16002 Angoulême cedex	Familles	05 45 38 86 99	05 45 38 06 23
Le rond point	8, rue Edouard Escalier 16000 Angoulême	Isolés majeurs	05 45 38 72 02	05 45 38 72 10
CHRS du CCAS	5, rue Jean Taransaud 16100 Cognac	Tous publics	05 45 36 09 56	05 45 36 04 48
Centre Samuel	Le Brillac 16200 Foussac	Tous publics	05 45 36 87 10	05 45 36 87 11

## Département de la Charente Maritime (17)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Foyer Saint-Antoine	411, avenue Guiton 17000 La Rochelle	Hommes	05 46 42 62 74	05 46 00 04 28
L'Escal	21, avenue des Cordeliers 17000 La Rochelle	Hommes	05 46 00 20 30	05 46 00 20 39
Louis Jardonnet	14, rue Saint Louis 17000 La Rochelle	Femmes avec/ sans enfants	05 46 28 10 80	05 46 28 10 89
Le Cabestan	Rue Cavalier de la Salle - BP 306 17312 Rochefort cedex	Tous publics	05 46 99 72 00	05 46 99 95 20
Les Combots	Route de la Palmyre 17570 Saint Augustin	Tous publics	05 46 22 41 64	05 46 23 68 54

## Département du Cher (18)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Le Relais	54, avenue Max Dormoy 18000 Bourges	Hommes	02 48 65 01 80	02 48 02 52 27
CHRS Saint François	11-13, rue Joyeuse 18000 Bourges	Hommes	02 48 23 19 20	02 48 23 19 27
Ass. Jean Baptiste Caillaud	Rue de la Vernusse 18000 Bourges	Tous publics	02 48 50 01 97	02 48 20 00 44

## Département de la Corrèze (19)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Le Roc Brive	1 bis, bd Amiral Grivel 19100 Brive la Gaillarde	Tous publics	05 55 17 97 72	
CHRS Bernard Patier	11, rue Gabriel Males 19100 Brive la Gaillarde	Tous publics	05 55 23 46 50	05 55 17 18 46
Le Roc Tulle	33, quai Gabriel Péri 19000 Tulle	Tous publics	05 55 26 03 73	05 55 26 30 55

## Département de la Corse (20)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
La Falep	3, rue Frediani - BP 27 20181 Ajaccio cedex	Tous publics	04 95 22 71 52	04 95 20 84 38
Foyer de Furiani	Quartier Monte-Carlo 20200 Bastia	Hommes	04 95 33 57 00	04 95 33 06 18
Foyer Maria Stella	Hôpital de Toga - BP 16 20416 Ville di Pietrabugno	Femmes avec/ sans enfants	04 95 32 86 40	
Foyer Sébastien Cascinelli	Rue César Vezzani 20200 Bastia	Tous publics	04 95 31 10 07	04 95 33 06 18
Fraternité du partage	20, rue Hyacinthe Campiglia 20000 Ajaccio	Tous publics	04 95 20 93 34	04 95 23 11 51
L'abri de nuit San Martinu	31, rue Fesch 20000 Ajaccio	Tous publics	04 95 50 51 64	

## Département de la Côte-d'Or (21)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Centre d'Accueil et d'orientation	2, rue Sadi Carnot 21000 Dijon	Tous publics	03 80 60 95 95	03 80 60 95 90
SDAT Foyer de la Manutention	7, rue de la Manutention 21000 Dijon	Tous publics	03 80 41 21 74	03 80 41 41 39
ADEFO Résidence Blanqui	31, rue Auguste Blanqui 21000 Dijon	Tous publics	03 80 78 93 93	03 80 73 12 06

## Département des Côtes d'Armor (22)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
L'Horizon	7, rue aux chèvres 22200 Guingamp	Tous publics	02 96 40 17 40	02 96 44 42 13
Ass. Ty An Holl	La Prairie - 64, rue de Kra Douar 22300 Lannion	Tous publics	02 96 48 33 22	02 96 48 21 31
Centre Argos	50, rue de la corderie 22000 Saint Briec	Tous publics	02 96 68 30 50	02 96 68 30 58

## Département de la Creuse (23)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Foyer Creusois	6, rue Salvador Allende - BP 312 23007 Guéret cedex	Tous publics	05 55 41 73 40	05 55 41 73 44

## Département de la Dordogne (24)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
APARE	143, rue combe des dames 24000 Périgueux	Tous publics	05 53 02 65 00	05 53 02 65 01
Ass. de Soutien de la Dordogne	43, rue du Pdt Wilson 24000 Périgueux	Tous publics	05 53 06 82 10	05 53 06 82 11
SOS Femmes Dordogne	120, bd du Petit Change 24000 Périgueux	Femmes avec / sans enfants	05 53 35 03 03	05 53 09 09 69

## Département du Doubs (25)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Le Roseau	41, chemin des Torcols 25000 Besançon	Femmes	03 81 50 31 30	03 81 50 99 92
Les Géranium	12, rue Champrond 25000 Besançon	Hommes	03 81 41 22 30	03 81 41 22 39
Foyer Julienne Javel	2, Grande Rue - BP 13 25220 Chalezeule	Tous publics	03 81 21 21 21	03 81 21 21 20

## Département de la Drôme (26)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
CHRS Aube Nouvelle	Le Moulinage 26110 Condorcet	Tous publics	04 75 27 76 07	04 75 27 76 21
Dialogues	51, rue de l'Hôtel de Ville 26400 Crest	Tous publics	04 75 76 80 40	04 75 25 18 42
Entraide Protestante de Montélimar	6, rue de Fust 26200 Montélimar	Tous publics	04 75 01 05 52	04 75 53 79 19
La Trame	40, rue Jacquemart - BP 174 26109 Romans sur Isère	Tous publics	04 75 02 54 31	04 75 02 93 08
L'Escale	114, rue de la Forêt 26000 Valence	Tous publics	04 75 86 13 13	04 75 43 23 99
Etape	4, rue Saint-Didier 26000 Valence	Tous publics	04 75 56 08 92	04 75 43 52 97

## Département de l'Eure (27)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Aurore	82, avenue du Mal Foch 27000 Evreux	Tous publics	02 32 62 55 59	02 32 62 66 77
L'Abri	7, route de Conches 27000 Evreux	Hommes	02 32 38 01 38	02 32 62 84 86
UDAF Mission Habitat	10, rue de l'Horloge - BP 686 27000 Evreux	Tous publics sauf hommes seuls	02 32 29 67 07	02 32 29 67 34
Armée du Salut	8, Grande Rue 27380 Radepont	Hommes, femmes couples sans enfant	02 32 49 03 82	02 32 48 02 17
La pause	6bis, rue Victor Hugo - BP 232 27002 Evreux	Femmes avec / sans enfants	02 32 33 52 76	02 32 62 59 36
CHRS Aide et secours d'urgence	23, rue du carbonnier 27400 La Haye Malherbe	Femmes avec / sans enfants	02 32 50 60 22	02 32 50 58 99

## Département de l'Eure et Loir (28)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Foyer accueil Chartrain</b>	12, Rue Hubert Latham 28000 Chartres	Tous publics	02 37 88 40 00	02 37 88 40 04
<b>Relais Logement</b>	125-127, rue du Bois Sabot 28100 Dreux	Tous publics	02 37 42 31 18	02 37 42 15 89

## Département du Finistère (29)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Centre d'hébergement du Port de Commerce</b>	42, rue Amiral Troude 29200 Brest	Hommes	02 98 44 32 18	02 98 46 27 07
<b>Les Ajoncs</b>	7, rue Henri Moissan 29200 Brest	Tous publics sauf hommes seuls	02 98 49 32 11	02 98 45 37 61
<b>Ass. De Trevidy Foyer du Jarlot</b>	24, route Callac 29600 Morlaix	Tous publics	02 98 88 56 38	02 98 88 56 38
<b>Centre l'Escale</b>	2, allée des seiz breur 29000 Quimper	Tous publics	02 98 90 54 51	02 98 52 07 92
<b>Le Relais</b>	21 bis, rue Etienne Gourmelen 29000 Quimper	Publics isolés	02 98 64 51 00	02 98 64 51 06

## Département du Gard (30)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Association La Clède</b>	17, rue Montbounoux 30100 Alès en Cévennes	Tous publics	04 66 86 52 67	04 66 78 60 38
<b>Centre Henry Dunant</b>	9, rue du Mail 30900 Nîmes	Hommes Femmes	04 66 67 08 61	04 66 67 08 61
<b>Le Mas d'Alesti</b>	1174, chemin du Mas d'Alesti 30000 Nîmes	Tous publics	04 66 26 08 37	04 66 27 04 45
<b>Service d'Accueil, d'Orientation et d'Insertion</b>	30, rue Henri IV BP 37138 30913 Nîmes cedex 2	Tous publics	04 66 04 78 00	04 66 04 78 29
<b>Ass. du Mas de Carles</b>	Route de Pujaut 30400 Villeneuve lès Avignon	Hommes	04 90 25 32 53	04 90 15 01 37

## Département de la Haute Garonne (31)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Montespan Laborde</b>	10, place Armand Marrast 31800 Saint Gaudens	Tous publics	05 62 00 82 91	05 61 89 16 95
<b>Maison des allées</b>	10, allée Eglise Bonnefoy 31500 Toulouse	Hommes Femmes	05 61 58 30 30	05 61 58 07 13
<b>APIAF</b>	331, rue de l'Etoile 31000 Toulouse	Tous publics	05 62 73 72 62	05 62 73 72 69
<b>Le Relais</b>	15, rue du Japon 31000 Toulouse	Hommes	05 61 52 78 75	05 61 14 44 38
<b>Ass. Espoir Fages</b>	15, chemin de Fages 31400 Toulouse	Couples	05 62 26 09 40	

## Département du Gers (32)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Le Point du Jour</b>	4, place de la Liberté 32000 Auch	Tous publics	05 62 05 18 14	
<b>Regard</b>	Le Brouilh-Mombert 32350 Barran	Tous publics	05 62 64 64 08	05 62 05 11 65

## Département de la Gironde (33)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>ARESJC</b>	67, rue Saint-Sernin 33000 Bordeaux	Tous publics	05 56 44 85 33	05 56 44 25 16
<b>Centre d'Accueil d'Urgence Leydet</b>	6, rue Leydet 33800 Bordeaux	Tous publics	05 56 92 93 81	05 56 94 47 10
<b>Les Capucins</b>	56, place des Capucins 33000 Bordeaux	Tous publics	05 57 59 11 34	05 57 59 09 29
<b>APPRES</b>	55, rue Saint Joseph 33000 Bordeaux	Jeunes de 18 à 30 ans	05 56 44 76 66	05 56 48 28 56
<b>Foyer Jonas</b>	13, impasse Saint-Jean 33800 Bordeaux	Hommes de 18 à 28 ans	05 56 94 09 25	05 56 94 66 80
<b>Foyer Ozaman</b>	10, rue François Mauriac 33200 Bordeaux	Femmes	05 57 22 48 90	05 57 22 48 95
<b>Foyer Saint Vincent de Paul</b>	37, rue Alfred Giret 33150 Cenon	Hommes	05 56 38 63 70	05 56 38 63 75
<b>Le Petit Ermitage</b>	75, chemin du Peych 33850 Léognan	Hommes	05 56 64 12 88	05 56 64 11 52
<b>Foyer Maternel</b>	65, rue des douves 33000 Bordeaux	Femmes avec enfants	05 56 91 62 43	05 56 91 26 94

## Département de l'Hérault (34)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Ass. Biterroise d'entraide et de Solidarité</b>	2, bld du Guesclin 34500 Béziers	Tous publics	04 67 76 84 84	04 67 76 84 89
<b>Fare</b>	4A, chemin des Centurions 34170 Castelnaud le Lez	Jeunes de 18 à 30 ans	04 67 02 13 62	04 67 02 18 77
<b>Chauliac Rauzy</b>	22, rue Jules Guesde 34080 Montpellier	Tous publics	04 67 75 14 93	04 67 75 80 94
<b>Henri Wallon</b>	Résidence d'Estanove 2595, bld Paul Valéry 34070 Montpellier	Tous publics	04 67 69 03 95	04 67 69 01 63
<b>Issue Corus</b>	19, rue Saint Claude 34000 Montpellier	Tous publics	04 67 58 14 00	04 67 92 14 04
<b>Regain</b>	421, rue de l'Agathois 34080 Montpellier cedex	Hommes, femmes, couples sans enfants, animaux domestiques acceptés	04 67 10 42 70	04 67 10 42 79

## Département de l'Ille et Vilaine (35)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
La Nouvelle Béthel	La Chevelaise 35450 Livre sur Changeon	Tous publics	02 99 39 02 52	02 99 39 02 87
ADSAO Revivre	43, rue de Redon - BP 53945 35000 Rennes	Tous publics	02 99 67 39 14	02 99 67 46 89
Ass. pour les Familles en Devenir - DYADE	3, rue de Lorient 35000 Rennes	Tous publics	02 99 59 60 01	02 99 59 24 28
Marie-Joseph	28, rue des Tanneurs 35700 Rennes	Femmes	02 99 38 07 25	02 99 38 18 79

## Département de l'Indre (36)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Centre d'Accueil Les Ecureuils	Route de Velles 36000 Châteauroux	Femmes ou couples avec / sans enfants	02 54 34 31 60	02 54 08 46 79
Solidarité Accueil Insertion Sociale	22, rue Hoche - BP 148 36003 Châteauroux cedex	Tous publics	02 54 27 77 17	02 54 07 40 81

## Département de l'Indre et Loire (37)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Entraide ouvrière Albert Camus	26, rue Albert Camus 37100 Tours	Tous publics sauf hommes seuls	02 47 88 04 98	02 47 54 86 94
Entraide Ouvrière Cherpa	283, rue du Gal Renault 37100 Tours	Tous publics	02 47 76 46 00	02 47 76 02 53
Entraide Ouvrière La Chambrière	5/7, rue de la Chambrière 37100 Tours	Hommes	02 47 41 87 38	02 47 88 01 78

## Département de l'Isère (38)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
ADLA La Roseraie	Rue de la Paix 38970 Corps	Tous publics	04 76 30 02 52	04 76 30 01 12
Foyer L'Etape	Allée du Cotentin 38130 Echirolles	Hommes	04 76 23 06 54	04 76 23 90 60
AREPI	70, rue Sida Brahim 38100 Grenoble	Tous publics	04 76 48 60 74	04 76 21 02 85
Centre d'Accueil Municipal	1, rue Durand Savoyat 38000 Grenoble	Tous publics	04 76 46 38 79	04 76 43 29 88
La Relève	11, rue Charles Testoud 38000 Grenoble	Tous publics	04 76 46 65 38	04 76 47 37 27

## Département du Jura (39)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Les Relais d'Accueil	21, rue du Gal Leclerc 39300 Champagnolles	Tous publics	03 84 52 07 57	03 84 52 30 92
L'Accueil de Nuit	155, route de Besançon 39000 Lons le Saunier	Tous publics	03 84 86 01 10	03 84 24 61 78

## Département des Landes (40)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Maison du Logement	30, rue Georges Chaulet 40100 Dax	Tous publics	05 58 56 39 60	05 58 56 39 69
Association LISA	12, place Jean Jaurès 40000 Mont de Marsan	Tous publics	05 58 75 06 41	05 58 75 25 09

## Département du Loir et Cher (41)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Le Prieuré</b>	12, avenue de Verdun 41000 Blois	Hommes	05 54 78 44 77	02 54 78 60 01
<b>L'Astrolabe</b>	49, rue Dumont d'Urville 41100 Blois	Femmes avec / sans enfants	02 54 42 91 71	02 54 42 13 54
<b>Foyer du Limousin</b>	2, rue du Limousin 41000 Blois	Jeunes de 18 à 25 ans	02 54 56 36 05	02 54 56 36 06
<b>Lataste</b>	Herbilly 41500 Mer	Femmes avec enfants	02 54 81 01 34	02 54 81 13 27

## Département de La Loire (42)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Foyer Vers l'Avenir</b>	337, chemin Martin 42153 Riorges	Tous publics	04 77 71 61 49	04 77 71 63 84
<b>ACARS</b>	22, rue Paillon	Tous publics	04 77 42 81 10	04 77 33 57 89
<b>Service Hébergement</b>	42000 Saint Etienne	sauf hommes seuls		
<b>Asile de Nuit</b>	5, rue Léon Portier 42000 Saint Etienne	Tous publics	04 77 32 93 80	04 77 42 15 28

## Département de la Haute Loire (43)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>APDSDF</b> <b>Trait d'Union</b>	Rue Emile Barbet B.P 98 43103 Brioude cedex	Tous publics	04 71 74 94 29	04 71 74 91 80
<b>HELP</b> <b>Hospitalité Emmaüs</b> <b>Le Puy</b>	12, rue du Bouillon 43000 Le Puy en Velay	Tous publics	04 71 02 53 79	
<b>Maison Saint-François</b>	Rue Saint-Mayol 43000 Le Puy en Velay	Tous publics	04 71 05 98 68	04 71 05 98 87

## Département de la Loire Atlantique (44)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>L'Etape</b>	107, rue Hector Berlioz 44000 Nantes	Tous publics	02 51 83 64 00	02 51 83 64 01
<b>Le Tremplin</b>	8, rue de la Pelleterie 44000 Nantes	Tous publics	02 40 40 55 41	
<b>La Résidence</b>	39 bis, rue François Voltaire 44600 Saint-Nazaire	Tous publics	02 40 53 37 63	02 40 70 34 23
<b>Accueil Mère Enfants</b>	22, rue Robert Doisneau 44230 St Sébastien / Loire	Femmes avec enfants	02 40 80 26 08	02 40 80 26 08
<b>Centre de Vie</b> <b>Saint Yves</b>	6, allée de la Chênenaie La Ville au Blanc 44120 Vertou	Tous publics	02 40 80 02 02	02 40 34 11 46

## Département du Loiret (45)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
L'Escale	67 bis, rue de la Sirène 45200 Montargis	Tous publics	02 38 28 19 93	02 38 28 19 79
L'étape Résidence Bourgogne	24, faubourg Bourgogne 45000 Orléans	Femmes avec / sans enfants	02 38 65 44 44	02 38 65 44 49
L'étape Résidence Eugène Descamps	5, rue Eugène Descamps 45000 Orléans	Tous publics	02 38 24 05 55	02 38 53 21 80
L'étape Résidence Ecu St Laurent	6, rue de l'Ecu St Laurent 45000 Orléans	Tous publics	02 38 53 28 47	02 38 52 14 71

## Département du Lot (46)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Accueil de nuit cadurcien	60, place des Consuls 46000 Cahors	Hommes	05 65 21 38 60	05 65 21 38 60
Foyer Lamourous	57, cours de la Chartreuse 46000 Cahors	Femmes avec / sans enfants	05 65 53 22 00	05 65 53 22 09
La Boussole 46	217, avenue André Breton 46000 Cahors	Tous publics	05 65 53 07 77	05 65 23 86 97
L'Auberge	158, ave Germain Canet 46160 Cajarc	Tous publics	05 65 40 71 66	05 65 40 77 69

## Département du Lot et Garonne (47)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
ASPP Cereso	72, ave du Gal De Gaulle 47000 Agen	Hommes Femmes	05 53 48 15 70	05 53 48 15 71
Clair Foyer	20, place Jean-Baptiste Duran 47000 Agen	Tous publics	05 53 66 21 53	05 53 66 10 80
Saint Vincent de Paul	45, rue d'Onzac 47200 Marmande	Tous publics	05 53 20 81 23	05 53 93 10 41
Relais	14, avenue de Fumel BP 58 47302 Villeneuve sur Lot cedex	Tous publics	05 53 40 08 19	05 53 70 20 97

## Département de la Lozère (48)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Centre Yvonne Malzac	3, rue Basse 48000 Mende	Tous publics	04 66 65 21 92	04 66 49 17 63



## Département du Maine et Loire (49)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Abri de la Providence</b>	11, cours des Petites Maisons 49100 Angers	Tous publics	02 41 25 30 40	02 41 25 30 45
<b>Foyer Béthanie</b>	89 bis, rue Saint Jacques 49100 Angers	Femmes avec enfants	02 41 48 21 40	02 41 48 05 15
<b>Promojeunes 49</b>	Ferme de Beauséjour Route de Cantenay-Epinard 49100 Angers	Hommes Femmes	02 41 73 25 51	02 41 48 45 77
<b>Abri des Cordeliers</b>	6, rue Georges Sand 49300 Cholet	Tous publics	02 41 58 80 81	02 41 58 03 26
<b>La Gautrèche</b>	Route de Jallais 49510 La Jubaudière	Jeunes de 18 à 30 ans	02 41 63 10 31	02 41 63 16 75
<b>Foyer des 4 Saisons</b>	2, rue Basse Saint Pierre 49400 Saumur	Tous publics	02 41 67 27 92	02 41 67 38 15
<b>Aide accueil</b>	3, rue de Crimée 49100 Angers	Hommes, femmes couples	02 41 25 35 60	02 41 25 35 61
<b>CHRS Pelletier</b>	2, boulevard de Strasbourg 49300 Cholet	Femmes avec / sans enfants	02 41 71 96 62	02 41 71 03 04

## Département de La Manche (50)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Centre Louise Michel</b>	12, rue de la Marine 50100 Cherbourg	Femmes avec / sans enfants	02 33 88 55 77	02 33 88 55 78
<b>Le Prépont</b>	14, rue de la Verjusière 50200 Coutances	Hommes	02 33 19 06 90	02 33 19 06 95
<b>Le Cap</b>	60, ave Bremerhaven BP 11 50651 Cherbourg cedex	Hommes	02 33 88 41 00	02 33 88 41 01
<b>Villa Myriam</b>	15, rue des courtilles 50000 Saint Lô	Couples Femmes avec enfants	02 33 57 75 67	02 33 57 74 23

## Département de la Marne (51)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>L'Escale</b>	12, rue de la Congrégation 51000 Châlons en Champagne	Tous publics	03 26 69 21 60	03 26 65 82 30
<b>Jamais Seul</b>	12, allées des Provençaux 51100 Reims	Tous publics	03 26 06 48 09	03 26 86 13 51
<b>Le Nouvel Horizon</b>	10, rue Goïot 51100 Reims	Tous publics	03 26 85 23 09	03 26 85 27 89
<b>Les Primevères</b>	38, rue des Moissons 51100 Reims	Femmes avec / sans enfants	03 26 79 14 00	03 26 88 31 53

## Département de la Haute Marne (52)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Relais Accueil Chaumontais</b>	5, rue Robespierre 52000 Chaumont	Tous publics	03 25 32 60 38	03 25 32 59 88
<b>CHRS FLJT</b>	232, les hortensias 52200 Langres	Tous publics	03 25 84 21 83	03 25 84 39 67
<b>ASLO</b>	13, rue du Robinson BP188 52104 Saint Dizier cedex	Tous publics	03 25 05 33 95	03 25 05 95 26

## Département de la Mayenne (53)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Foyer Revivre</b>	149, rue Pierre de Coubertin 53000 Laval	Tous publics	02 43 53 15 23	02 43 53 24 88
<b>Les deux rives</b>	21, rue Hébert 53000 Laval	Tous publics	02 43 59 66 00	02 43 67 13 37
<b>Copainville</b>	273, rue du Fauconnier 53100 Mayenne	Hommes de 18 à 25 ans	02 43 30 25 00	02 43 30 25 01

## Département de la Meurthe et Moselle (54)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Le Pays Haut</b>	9, rue Louis Aiguillon BP 7 54580 Auboué	Tous publics	03 82 22 91 96	03 82 22 89 65
<b>Le Grand Sauvoy</b>	17, route de Metz 54320 Maxéville	Tous publics	03 83 96 37 53	03 83 98 62 01
<b>ARS Pierre Vivier</b>	156, bld d'Austrasie 54000 Nancy cedex	Tous publics	03 83 30 43 00	03 83 35 27 96
<b>Gîte Familial</b>	87 bis, ave du Gal Leclerc 54000 Nancy	Femmes avec / sans enfants	03 83 15 10 52	03 83 15 23 44
<b>Foyer de la Libération ALASA</b>	269, ave de la Libération 54000 Nancy	Tous publics	03 83 96 10 48	03 83 96 56 79

## Département de la Meuse (55)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Pôle d'Interventions Sociales</b>	49, rue Oudinot 55000 Bar le Duc	Tous publics	03 29 79 31 95	03 29 79 32 05
<b>CHRS de Clermont en Argonne</b>	6, rue de l'Aérium BP 24 55120 Clermont en Argonne	Tous publics	03 29 88 46 55	03 29 88 44 58
<b>AMIE</b>	41, rue du Gal Lemaire BP 49 55101 Verdun cedex	Tous publics	03 29 86 56 23	03 29 86 29 45

## Département du Morbihan (56)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Le safran</b>	57, rue Amiral Courbet 56100 Lorient	Tous publics sauf hommes seuls	02 97 64 05 05	02 97 64 05 02
<b>Amisep Ti liamm</b>	21, place de la Libération 56000 Vannes	Tous publics	02 97 40 69 79	02 97 40 89 30
<b>Kéranne</b>	14, rue de Kervenic 56000 Vannes	Femmes avec / sans enfants	02 97 63 48 22	02 97 40 74 64
<b>Mosaik</b>	3, rue Jean Lagarde 56100 Lorient	Hommes ou couples de 18 à 25 ans	02 97 64 30 12	02 97 64 28 30

## Département de la Moselle (57)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>AIEM Antenne de Fensch-Orne</b>	Immeuble Victor Hugo 4, rue de Touraine 57290 Fameck	Tous publics	03 82 59 47 47	03 82 59 47 48
<b>UDAF</b>	11, rue de Verdun 5760 Forbach	Tous publics	03 87 87 27 62	03 87 87 27 62
<b>Espoir</b>	2 <sup>e</sup> , rue Nationale 57600 Forbach	Femmes avec / sans enfants	03 87 87 77 39	03 87 85 17 00
<b>Association Carrefour</b>	3, rue des Trinitaires 57000 Metz	Femmes avec / sans enfants	03 87 75 23 98	03 87 76 17 59
<b>Armée du Salut Le Passage</b>	15, en Nexirue 57000 Metz	Jeunes de 18 à 25 ans	03 87 37 79 60	03 87 37 79 61
<b>AIEM</b>	4, place Ste Croix 57000 Metz	Tous publics	03 87 76 07 55	03 87 75 88 98
<b>Fomal 1</b>	44, avenue des Deux Fontaines 57050 Metz	Tous publics	03 87 30 43 12	03 87 30 65 96
<b>Fomal 2</b>	75, rue Foch 57130 Ars sur Moselle	Hommes	03 87 60 71 14	03 87 60 70 25
<b>Fomal 3</b>	19, avenue de Douai 57100 Thionville	Tous publics	03 82 53 92 65	03 82 53 10 21
<b>Athènes Unité de vie transitoire</b>	5, rue des écluses 57100 Thionville	Hommes	03 82 56 22 00	03 82 56 61 56
<b>Athènes Gîte familiale</b>	46, route de Metz 57100 Thionville	Femmes avec / sans enfants	03 82 34 91 55	03 82 34 87 46
<b>Athènes Hôtel social</b>	56, route de Metz 57100 Thionville	Tous publics	03 82 82 86 81	03 82 82 71 13

## Département de la Nièvre (58)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>AGAFIMP</b>	8, rue Jean Sounié 58160 Imphy	Tous publics	03 86 90 95 20	03 86 90 78 20
<b>Le Prado</b>	1, rue de la Passière 58000 Nevers	Tous publics	03 86 93 01 30	03 86 93 01 39
<b>Nièvre Regain</b>	15, avenue Colbert 58000 Nevers	Tous publics	03 86 59 95 55	03 86 59 95 60

## Département du Nord (59)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Arc-En-Ciel	1945, ave de Petite Synthe 59640 Dunkerque	Hommes	03 28 61 22 70	03 28 61 82 88
Le relais	8, rue du Fort Louis 59140 Dunkerque	Tous publics	03 28 64 83 74	03 28 64 26 00
ABEJ	9, ave Denis Cordonnier 59000 Lille	Hommes	03 28 55 31 80	03 28 55 31 81
Capharnaüm	4, rue Mirabeau 59000 Lille	Tous publics	03 20 34 07 20	03 20 34 07 21
Centre Martine Bernard	44, rue du Pont Neuf 59000 Lille	Hommes	03 20 55 07 87	03 20 31 20 43
Le Home des Mères	15, rue Bourjemois 59000 Lille	Femmes avec enfant de moins de 3 ans	03 20 56 26 95	03 20 47 96 21
La Phalecque	Route de Verlinghem 59840 Lompret	Familles avec enfants	03 20 21 81 70	03 20 42 24 59
Accueil et Promotion Sambre	60, rue Victor Hugo 59600 Maubeuge	Majeurs isolés aptes au travail	03 27 65 83 83	03 27 65 91 83
Centre d'Hébergement Temps de vie	34, rue Jean Jaurès 59590 Raismes	Femmes avec / sans enfants	03 27 36 76 00	03 27 25 44 99
Acors	23, grande rue Vanderburch 59400 Cambrai	Tous publics	03 27 72 52 00	03 27 72 52 05
AJAR	102, avenue de Reims BP 374 59307 Valenciennes	Tous publics	03 27 42 44 84	03 27 42 40 62
Foyer d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence	3, rue Blaise Pascal 59300 Valenciennes	Tous publics	03 27 29 92 89	03 27 33 10 68
La Pose	9, rue Abel de Pujol 59300 Valenciennes	Tous publics sauf hommes seuls	03 27 47 22 99	03 27 30 44 04
CHRS	21, rue Léon Pasqual 59440 Avesnes sur Helpe	Tous publics	03 27 61 01 73	03 27 61 58 73

## Département de l'Oise (60)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
L'étape ADARS	102, rue de Clermont 60000 Beauvais	Hommes	03 44 06 75 00	03 44 06 75 09
ABEJ CHRS Esther Carpentier	124 bis, rue de Paris 60200 Compiègne	Tous publics	03 44 36 31 31	03 44 36 31 32
CHRS de Creil ADARS	49, rue Gérard de Nerval 60100 Creil	Femmes accompagnées d'enfants de 3 ans	03 44 25 78 75	03 44 25 20 98
Les Compagnons du Marais	137, rue Jean Jaurès 60100 Creil	Tous publics	03 44 61 16 80	03 44 61 16 81
ABEJ L'abri	10, bld Gambetta 60200 Compiègne	Femmes avec / sans enfants	03 44 86 56 14	03 44 86 47 88
ABEJ Le refuge	1, bld Gambetta 60200 Compiègne	Hommes	03 44 20 45 91	

## Département de l'Orne (61)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Le Relais</b>	101, rue de Bretagne 61000 Alençon	Tous publics	02 33 80 31 32	02 33 80 31 34
<b>Centre Jean Rodhain</b>	19, rue du Collège BP 5 61001 Alençon cedex	Hommes couples sans enfants	02 33 80 34 41	02 33 80 34 42
<b>La Clarté</b>	41, chemin des Châtelets 61000 Alençon	Femmes avec / sans enfants	02 33 29 66 63	02 33 29 42 42

## Département du Pas de Calais (62)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>FIAC</b>	76, rue de Lattre de Tassigny BP 98 62603 Berck sur Mer	Tous publics	03 21 09 61 11	03 21 09 88 18
<b>La Cordée</b>	15, boulevard de Flandre 62400 Béthune	Femmes avec / sans enfants	03 21 61 49 90	03 21 61 49 99
<b>Foyer Bethel</b>	71, rue des soupirants BP 175 62103 Calais cedex	Hommes	03 21 19 01 90	03 21 19 01 94
<b>Accueil 9 de Coeur</b>	1 et 2, rue Saint-Elie 62300 Lens	Tous publics sauf hommes seuls	03 21 28 28 29	03 21 67 05 03
<b>Maison Schaffner</b>	Rue Dusouch 62300 Lens	Hommes	03 21 78 60 19	03 21 78 00 73
<b>CHRS des Deux Caps</b>	Château de Ledquent 62250 Marquise	Tous publics sauf hommes seuls	03 21 92 86 53	03 21 33 60 16
<b>Foyer Les Copains</b>	80, rue Roger Salengro 62410 Meurchin	Hommes	03 21 37 40 72	03 21 74 32 60
<b>Mahra Femmes</b>	39, boulevard de Strasbourg 62500 Saint Omer	Tous publics sauf hommes seuls	03 21 38 45 53	03 21 38 57 16
<b>Le Coin Familial Familles</b>	Résidence Jean Amoureux Rue des porteurs 62000 Arras	Tous publics sauf hommes seuls	03 21 07 11 72	03 21 50 21 46
<b>Le Coin Familial Hommes</b>	Rue Noel Tranin 62000 Arras	Hommes	03 21 59 50 74	
<b>SAUO Calais</b>	90, rue Descartes 62100 Calais	Couples et familles	03 21 19 79 99	03 21 50 21 46

## Département du Puy de Dôme (63)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Anef</b>	15, rue de Fontgiève 63000 Clermont Ferrand	Tous publics	04 73 31 98 88	04 73 31 98 87
<b>Les cordeliers</b>	46, rue des Cordeliers 63100 Clermont Ferrand	Hommes	04 73 23 34 34	04 73 23 17 74
<b>La rodade</b>	19, rue des fossés sous la rodade 63100 Clermont Ferrand	Hommes	04 73 25 47 39	

## Département des Pyrénées Atlantique (64)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Bon Pasteur Massabielle</b>	33, rue Deveria 64000 Pau	Femmes avec enfants	05 59 30 64 33	05 59 14 90 38
<b>CHRS et Service d'Urgence</b>	9, rue Justin Blanc 64000 Pau	Tous publics	05 59 30 59 08	05 59 30 59 63
<b>Du Côté des Femmes</b>	60, rue du 14 juillet 64000 Pau	Femmes avec / sans enfants	05 59 06 87 70	05 59 06 87 71
<b>L'estanguet</b>	9, rue de la Gendarmerie 64000 Pau	Tous publics	05 59 83 75 51	
<b>Foyer Saint Anne</b>	5/7, rue du Château 64000 Pau	Femmes avec / sans enfants Couples	05 59 27 17 89	05 59 27 12 47
<b>Résidence Marianna</b>	25, ave Gaston Phoebus 64000 Pau	Tous publics	05 59 40 26 67	05 59 40 13 78
<b>Ferme Saint Joseph</b>	9, bld du cami salié 64000 Pau	Jeunes de 18 à 25 ans	05 59 80 01 08	
<b>Les mouettes</b>	14, rue Jacques Laffite 64100 Bayonne	Femmes avec / sans enfants Couples	05 59 46 16 50	05 59 25 42 15

## Département des Hautes Pyrénées (65)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Don Bosco</b>	6, rue de Bigorre 65310 Odos	Hommes	05 62 45 02 44	05 62 45 08 83
<b>Arc-en-ciel</b>	3, rue des Cultivateurs 65000 Tarbes	Tous publics	05 62 34 71 01	05 62 93 42 82
<b>Foyer la Source</b>	3, avenue Joffre 65000 Tarbes	Femmes avec / sans enfants	05 62 36 07 72	05 62 37 01 63

## Département des Pyrénées Orientales (66)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Maison d'Accueil Saint Joseph</b>	12, rue St Jean Baptiste 66650 Banyuls sur Mer	Tous publics	04 68 88 37 69	04 68 88 56 50
<b>La Colombe</b>	72, rue Pierre Vidal 66000 Perpignan	Femmes avec / sans enfants	04 68 63 80 38	04 68 63 79 76
<b>Solidarité 66</b>	111, ave du Mal Joffre 66000 Perpignan	Tous publics	04 68 61 55 94	04 68 52 21 79
<b>Association Sésame</b>	Boulevard de la Gare BP 54 66500 Prades	Tous publics	04 68 05 26 62	04 68 96 37 95
<b>ACAL Arc-en-ciel</b>	297, avenue de l'Industrie BP 4068 66042 Perpignan cedex	Hommes	04 68 61 13 87	04 68 52 45 45
<b>ACAL L'arche</b>	2, rue des carmes 66000 Perpignan	Femmes	04 68 08 15 40	04 68 66 81 56

## Département du Bas Rhin (67)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Résidence du Quai</b>	1, rue du Bassin du Commerce 67000 Strasbourg	Hommes	03 88 60 13 13	03 88 60 19 17
<b>Prechter</b>	18, rue Prechter 67000 Strasbourg	Tous publics	03 88 36 43 91	03 88 36 43 54
<b>Home Protestant</b>	5-7, rue de l'Ail 67000 Strasbourg	Femmes avec / sans enfants Couples	03 88 32 29 45	03 88 22 53 34
<b>La Cité Relais</b>	5, rue Eugène Delacroix 67200 Strasbourg	Tous publics	03 88 30 20 54	03 88 28 54 45
<b>Association Horizon Amitiés</b>	27, rue de la Haute Montée 67000 Strasbourg	Familles	03 88 76 41 76	03 88 22 20 87

## Département du Haut Rhin (68)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Association Espoir</b>	78, avenue de la République BP 148 68003 Colmar cedex	Tous publics	03 89 41 50 93	03 89 23 12 46
<b>Les Epis</b>	2, rue du Lycée 68000 Colmar	Tous publics sauf hommes seuls	03 89 41 41 79	03 89 23 39 48
<b>Le Passavant</b>	8, rue du Collège 68100 Mulhouse	Jeunes de 18 à 30 ans	03 89 33 38 00	03 89 33 96 19
<b>Centre d'Accueil pour Femmes en Difficulté</b>	Espace Provence 22, rue de Provence 68090 Mulhouse cedex	Femmes	03 89 31 31 41	03 89 31 31 40
<b>Espoir Femmes Familles</b>	132, rue de Soultz 68200 Mulhouse	Femmes et familles	03 89 52 32 35	03 89 50 82 27
<b>Aléos</b>	124, rue Vauban 68100 Mulhouse	Tous publics	03 89 56 91 20	03 89 46 10 29
<b>Espoir Hommes</b>	28, quai d'Oran 68100 Mulhouse	Hommes	03 89 66 46 33	03 89 56 09 59
<b>Le Bon Foyer</b>	4, rue de l'Île Napoléon 68100 Mulhouse	Hommes	03 89 44 43 56	03 89 63 42 11

## Département du Rhône (69)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
L'Orangerie	12 bis, rue de l'Orangerie BP 64 69462 Caluire cedex	Hommes	04 78 29 40 49	04 72 00 24 41
L'Abri	20, route de Charnay 69380 Chazeay d'Azergues	Hommes	04 78 43 62 13	04 72 54 05 81
La Croisée	10, rue Maisiat 69001 Lyon	Femmes	04 72 98 03 65	04 72 98 03 69
Association Entretemps Centre le mail	Centre d'Echange Lyon Perrache 69002 Lyon	Tous publics	04 78 42 24 28	04 72 41 96 14
Orloges	5, rue des Quatre Chapeaux 69002 Lyon	Tous publics	04 78 38 06 54	04 78 40 98 71
Accueil et logement	34, avenue Lacassagne 69003 Lyon	Hommes avec enfants Familles	04 72 33 97 39	04 72 34 12 88
La Charade	121, rue de Baraban 69003 Lyon	Femmes avec enfants	04 78 54 40 29	04 72 13 00 02
Le Cap	45, montée de Choulans 69005 Lyon	Femmes	04 78 42 24 67	04 72 56 00 71
Orée	6, rue d'Auvergne 69002 Lyon	Jeunes de 18 à 25 ans	04 78 92 88 11	04 72 77 53 15
Armée du Salut	131, avenue Thiers 69006 Lyon	Tous publics	04 78 52 60 80	04 78 52 31 41
Relais SOS	98, rue Marius Berliet 69008 Lyon	Tous publics	04 78 76 35 48	04 78 75 84 57
L'Etoile	223A, bld de la Duchère BP 9031 69261 Lyon cedex 9	Femmes avec enfants	04 78 47 48 18	04 72 17 05 48
Centre Francis Feydel	9, rue Wakatsuki BP 8323 69356 Lyon cedex 08	Tous publics	04 78 09 17 18	04 78 74 71 60

## Département de la Haute Saône (70)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Foyer des Danvions	12, rue des Danvions 70000 Vesoul	Tous publics	03 84 76 46 70	03 84 76 48 10
Service d'Accueil pour Femmes En Difficultés	2, rue de l'Ancien Octroi 70000 Vesoul	Femmes	03 84 76 00 10	03 84 76 82 56



## Département de la Saône et Loire (71)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>La Croisée des Chemins</b>	15A, rue Thomas Dumorey 71100 Châlon sur Saône	Tous publics	03 85 94 13 65	03 85 94 13 74
<b>La Résidence de l'Ecluse</b>	7, rue Edith Piaf 71100 Châlon sur Saône	Femmes	03 85 41 42 42	03 85 41 42 42
<b>Le Pont</b>	21, rue des Puddleurs 71200 Le Creusot	Tous publics	03 85 55 84 76	03 85 55 85 77
<b>Foyer AFEDI</b>	36, rue Saint-Henri 71200 Le Creusot	Femmes	03 85 73 01 90	03 85 73 01 91
<b>Accueil des Charmilles</b>	8, rue des Charmilles 71000 Macon	Tous publics	03 85 38 68 42	03 85 38 68 42
<b>Le Pont</b>	56, rue de Lyon 71000 Macon	Tous publics	03 85 21 00 94	05 85 21 94 57

## Département de la Sarthe (72)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>L'Horizon Maëva</b>	2, rue des Cochereaux 72000 Le Mans	Femmes avec / sans enfants	02 43 24 26 15	02 43 24 26 38
<b>Service d'Accueil et d'Accompagnement</b>	3, rue de Quiberon 72190 Coulaines	Tous publics	02 43 76 93 40	02 43 76 93 49
<b>Helios</b>	Rue du Ponceau 72190 Sargé le Mans	Tous publics	02 43 76 93 85	02 43 81 18 17

## Département de la Savoie (73)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Les Foyers de l'Oiseau Bleu</b>	237, rue Ambroise Croizat BP 201 73276 Albertville cedex	Tous publics	04 79 37 87 42	04 79 37 83 86
<b>La Galoppaz</b>	52, route d'Apremont 73000 Barberaz	Tous publics	04 79 33 53 36	04 79 85 93 80
<b>Le Savoy</b>	8 bis, avenue des Ducs de Savoie 73000 Chambéry	Tous publics	04 79 75 08 43	04 79 75 08 43

## Département de la Haute Savoie (74)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Centre Ariès</b>	36, route de Bonneville 74100 Annemasse	Tous publics	04 50 38 21 43	04 50 37 85 24
<b>Maison Coluche</b>	12, rue des Négociants 74100 Ambilly	Tous publics	04 50 37 02 72	04 50 37 47 58
<b>CHRS Saint-François d'Assise</b>	5, avenue de Cran 74000 Annecy	Hommes	04 50 57 22 09	04 50 57 49 09
<b>Foyer d'Accueil Féminin</b>	19, avenue du Stade 74000 Annecy	Femmes avec / sans enfants	04 50 46 07 22	04 50 46 01 43
<b>Foyer les Bartavelles</b>	419/421, avenue de la Gare 74130 Bonneville	Tous publics	04 50 25 75 60	04 50 25 61 44
<b>Maison Saint-Martin</b>	2204, avenue des Glières 74300 Cluses	Hommes	04 50 98 39 06	04 50 96 18 74
<b>Foyer du Léman</b>	Aubonne 5, chemin des Afforêt 74140 Douvaine	Femmes accompagnées d'enfants	04 50 94 00 03	04 50 94 00 35
<b>La Margelle</b>	14, chemin du Martinet BP 158 74204 Thonon cedex	Tous publics	04 50 70 00 08	04 50 71 96 06
<b>La Passerelle</b>	1, allée des Pèlerins 74200 Thonon les Bains	Tous publics	04 50 71 14 44	04 50 71 96 06

## Département de la Seine Maritime (76)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Association Marie Foucher</b>	Bât. Jean Gremillon Rue Alain Colas 1 <sup>o</sup> étage, appt 49 BP 133 76410 Cléon	Femmes avec / sans enfants	02 35 77 17 61	02 35 78 27 46
<b>Famille en Urgence FAMU</b>	89 bis, rue de Pressensé 76600 Le Havre	Familles	02 35 25 26 08	02 35 24 82 49
<b>Foyer Escale</b>	42, rue d'Epréménil 76600 Le Havre	Jeunes filles de 14 à 21 ans	02 35 42 28 94	02 35 19 05 33
<b>Le Phare Foyer Hôtel</b>	191, rue de la Vallée 76600 Le Havre	Hommes	02 35 24 22 11	02 35 26 30 16
<b>Centre d'hébergement en urgence pour femmes</b>	25, rue Général Rouelle 76620 Le Havre	Femmes avec / sans enfants	02 35 13 01 73	02 35 13 01 51
<b>AOFB Armée du Salut</b>	26, rue de Crosne 76000 Rouen	Hommes	02 35 70 38 00	02 35 15 08 47
<b>Association Saint Paul</b>	67, place Saint Paul 76000 Rouen	Tous publics	02 35 71 92 85	02 35 89 26 80
<b>Maladrerie</b>	43, rue Maladrerie 76000 Rouen	Femmes avec enfants	02 35 89 38 45	02 35 08 02 68
<b>Résidence des Cèdres - Foyer masculin</b>	88, rue du Champ des oiseaux 76000 Rouen	Hommes	02 35 52 77 00	02 35 52 77 01
<b>AARSAID</b>	92, rue Pierre Corneille 76300 Sotteville lès Rouen	Tous publics sauf hommes seuls	02 35 03 03 28	02 35 03 92 34

## Département de la Seine et Marne (77)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Phare</b>	2, avenue Jean Jaurès 77240 Champs sur Marne	Tous publics	01 60 05 09 93	01 64 80 57 52
<b>La Maison du Pain</b>	12, avenue Sylvie 77500 Chelles	Tous publics	01 64 72 42 80	01 64 72 42 99
<b>Centre Accueil Hébergement Femmes</b>	96, rue de Paris 77127 Lieusant	Femmes	01 64 13 53 90	01 64 13 53 79
<b>Les Copains de l'Amont</b>	Place de l'Eglise BP 12 77950 Maincy	Hommes	01 60 68 59 64	01 60 68 06 30
<b>Association Horizon</b>	3, avenue de la Victoire 77100 Meaux	Tous publics	01 60 09 93 93	01 64 33 61 52
<b>CHRS Guillaume Briçonnet</b>	15, rue Bossuet 77100 Meaux	Familles	01 60 09 42 52	01 64 33 10 93
<b>La Rose des Vents</b>	BP 36 77102 Meaux cedex	Tous publics	01 60 44 27 87	01 60 44 22 44
<b>SOS Femmes Meaux</b>	13, rue Georges Courteline 77100 Meaux	Femmes avec / sans enfants	01 60 09 27 99	01 60 44 21 05
<b>Accueil et Hébergement</b>	3, avenue de Corbeil 77000 Melun	Tous publics	01 64 52 35 13	01 64 52 40 14
<b>Le Pain de l'Espoir</b>	24, rue Dammarie 77000 Melun	Tous publics	01 64 39 50 78	01 64 37 49 24
<b>CIS Sud 77</b>	18, ave du Gal de Gaulle BP 50 77792 Nemours cedex	Tous publics	01 64 78 51 30	01 64 78 51 35
<b>Se loger pour vivre</b>	6, résidence La Renardière 77680 Roissy en Brie	Tous publics	01 60 29 50 75	01 60 64 26 10

## Département des Yvelines (78)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Centre d'Hébergement et d'Accueil Temporaire</b>	68, route d'Andresy 78955 Carrières sous Poissy	Familles	01 39 74 90 40	01 39 70 51 87
<b>ACR</b>	7, rue Désiré Clémet 78700 Conflans Sainte Honorine	Tous publics	01 39 19 80 03	01 34 90 05 38
<b>Emergence</b>	2, allée Ile de France 78130 Les Mureaux	Femmes et couples avec enfants	01 34 92 95 06	01 34 92 95 28
<b>La Mandragore</b>	Résidence Saint Jacques 28, place Saint Jacques 78200 Mantes la Jolie	Tous publics	01 30 92 90 20	01 30 98 60 96
<b>Armée du Salut La Maison Verte</b>	14, rue de la Maison Verte 78100 Saint Germain en Laye	Tous publics	01 39 73 29 39	01 39 73 99 25
<b>La Nouvelle Etoile</b>	5, rue de Limours 78470 Saint Remy lès Chevreuse	Femmes avec / sans enfants	01 30 52 60 20	01 30 47 22 07
<b>La Marcotte</b>	1 bis, rue de Limoges 78000 Versailles	Femmes et couples sans enfant	01 39 51 01 00	01 39 02 35 89
<b>AVVEJ Stuart Mill</b>	6, rue Montbauron 78000 Versailles	Femmes victimes de violences, accompagnées d'enfants	01 30 21 95 36	01 30 21 95 36
<b>Association Saint Yves Hommes</b>	13, rue de Closeaux BP 1507 78200 Mantes la Jolie	Hommes	01 30 33 48 04	01 30 33 58 99
<b>Association Saint Yves</b>	24 ter, rue du Mal Joffre 78000 Versailles	Tous publics majeurs	01 39 02 18 37	01 39 50 66 99

## Département Des Deux Sèvres (79)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Foyer de la Colline</b>	4, rue Beauchamp 79000 Niort	Tous publics	05 49 24 15 51	05 49 24 14 44
<b>Foyer de Jeunes Travailleurs</b>	38, rue Ganne BP 16 79201 Parthenay	Jeunes de 18 à 30 ans	05 49 64 32 52	05 49 64 48 05
<b>Centre d'Hébergement</b>	7, rue Balzac 79100 Thouars	Hommes	05 49 66 36 12	

## Département de la Somme (80)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
CASAA	49, chaussée d'Hocquet 80100 Abbeville	Tous publics	03 22 20 69 00	03 22 20 69 01
ARAPEJ	73, chaussée Jules Ferry 80000 Amiens	Tous publics	03 22 53 98 62	03 22 47 18 36
Agena	122-124, route de Rouen 80000 Amiens	Femmes	03 22 33 39 39	03 22 33 39 42
Le Toit	84, rue Lemercier 80000 Amiens	Hommes de 18 à 30 ans	03 22 89 38 03	03 22 89 67 71
Le Relais	6, boulevard Carnot 80000 Amiens	Tous publics	03 22 92 96 50	03 22 92 33 85
L'îlot	71, rue Louis Thuillier 80000 Amiens	Tous publics	03 22 95 64 88	03 22 33 16 51
Foyer Avenir	13, rue Charles Flet 80450 Camon	Hommes	03 22 49 32 49	03 22 49 05 83

## Département du Tarn (81)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
CHRS	38, rue de l'Hôtel de ville 81100 Castres	Hommes	05 63 51 08 25	05 63 51 08 25

## Département du Tarn et Garonne (82)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
Moissac Solidarité	1, place de la Liberté 82202 Moissac cedex	Tous publics	05 63 04 26 66	
Accueil Mère-Enfant - Centre Départemental de l'Enfance	26, avenue Charles de Gaulle 82000 Montauban	Femmes avec enfants ou enceintes	05 63 91 07 80	05 63 91 07 81
Les Mourets	6, avenue des Mourets 82000 Montauban	Tous publics	05 63 03 19 60	05 63 03 82 10

## Département du Var (83)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>La Fontaine du Grand Jacques AVAF</b>	2, avenue Frédéric Mistral 83170 Brignoles	Tous publics	04 94 72 01 38	
<b>L'étoile AVAF</b>	Rue des Endronnes 83300 Draguignan	Tous publics	04 94 50 88 73	04 94 50 88 73
<b>Accueil Fémina</b>	1099, chemin de la Planquette 83130 La Garde	Femmes	04 94 21 95 04	04 94 08 11 50
<b>Moissons Nouvelles</b>	831, chemin des Plantades 83130 La Garde	Femmes	04 94 21 03 99	04 94 08 20 52
<b>le Relais AVAF</b>	31, rue Berny 83500 La Seyne sur Mer	Hommes	04 94 87 52 87	04 94 94 83 60
<b>La respelido</b>	La Respelido HLM La Chapelle Rue Roquerot 83200 Toulon	Tous publics	04 94 91 81 37	04 94 91 84 88
<b>Sainte Rita AVAF</b>	8, bld Jean Noble 83000 Toulon	Tous publics	04 94 41 28 26	04 94 31 29 68
<b>L'Accueil Provençal</b>	1609, avenue Aristide Briand 83200 Toulon	Hommes	04 94 24 05 48	04 94 24 05 48
<b>La Florane</b>	Villa Les Lauriers Roses 176, avenue Mirasouleou 83100 Toulon	Hommes couples	04 94 27 69 14	04 94 27 69 12
<b>L'Etape AVAF</b>	1, rue Rageot de la Touche 83000 Toulon	Tous publics	04 94 92 81 62	04 94 91 93 15
<b>L'oustaou</b>	14, ave des troupes de marine 83600 Fréjus	Tous publics	04 94 17 25 62	04 94 53 76 40
<b>Service d'Accueil et d'Orientation du Var</b>	4, rue Gimelli 83000 Toulon	Tous publics	04 94 93 16 56	04 94 93 15 95

## Département du Vaucluse (84)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Centre d'Accueil, d'Urgence et d'Orientation Lou Valoun</b>	2 bis, rue Notre Dame des Sept Douleurs 84000 Avignon	Femmes avec / sans enfants	04 90 85 90 18	04 90 80 47 84
<b>Croix rouge Saint-François</b>	6, rue Porte Evêque 84000 Avignon	Hommes	04 90 16 62 20	04 90 16 62 29
<b>La Sousto</b>	2A, rue Buffon 84000 Avignon	Femmes	04 90 80 47 80	04 90 80 47 84
<b>Lou Souleu</b>	2, rue Antoine le Horturier 84000 Avignon	Personnes avec enfants à charge	04 90 89 11 00	04 90 82 43 35
<b>Hébergement Accueil du Comtat</b>	1740, ave Eisenhower BP 105 84203 Carpentras cedex	Hommes	04 90 60 31 18	04 90 60 31 18
<b>Solidarités</b>	73, rue Pierre Parrocel 84200 Carpentras	Tous publics sauf hommes seuls	04 90 60 36 84	04 90 60 66 29
<b>Diagonale</b>	112, rond point de l'Arc de Triomphe 84100 Orange	Tous publics	04 90 51 80 96	04 90 51 65 56
<b>AVEAT</b>	1139, chemin du Grand Coulet 84700 Sorgues	Hommes	04 90 39 45 40	04 90 83 38 46

## Département de la Vendée (85)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>La Sablière</b>	19, rue de la Sablière 85200 Fontenay le Comte	Hommes	02 51 69 20 77	02 51 69 77 03
<b>Association Passerelle Foyer La Halte</b>	68, bld Louis Blanc 85000 La Roche sur Yon	Hommes couples sans enfants	02 51 37 91 42	02 51 37 92 57
<b>Association Passerelle Résidence Foch</b>	22, rue Foch 85000 La Roche sur Yon	Hommes	02 51 37 83 33	02 51 36 02 40
<b>Association Passerelle Résidence Salengro</b>	71, rue Roger Salengro 85000 La Roche sur Yon	Femmes avec / sans enfants	02 51 47 82 00	02 51 36 05 45
<b>Les Ecarquilles</b>	37, bld Laplace BP 150 85104 Les Sables d'Olonne	Tous publics	02 51 21 45 41	02 51 21 38 73
<b>Relais Départemental Accueil Jeunes</b>	6, rue du Passage 85000 La Roche sur Yon	Jeunes de 12 à 21 ans	02 51 46 29 30	02 51 47 34 75

## Département de la Vienne (86)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>CCAS de Châtellerault Centre Painlevé</b>	136, rue Painlevé 86100 Châtellerault	Hommes Femmes	05 49 21 87 91	05 49 93 27 01
<b>ADSEA</b>	31, ave Pierre Abelin 86100 Châtellerault	Tous publics	05 49 02 17 00	05 49 02 17 07
<b>Entraide sociale poitevine Centre de Vie Rural</b>	Le Logis de la Cour 86600 Jazeneuil	Tous publics	05 49 53 56 29	05 49 53 64 39
<b>Entraide sociale poitevine Centre Carrefour</b>	7, rue de Bel Air 86000 Poitiers	Hommes Femmes	05 49 01 79 16	05 49 50 15 31
<b>CCAS de Poitiers l'étape</b>	6, rue d'Oléron 86000 Poitiers	Femmes avec / sans enfants	05 49 41 40 21	05 49 39 28 64

## Département de la Haute Vienne (87)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Centre de Jour</b>	1 bis, avenue Foucaud 87000 Limoges	Tous publics	05 55 79 27 59	05 55 79 36 19
<b>ARSL Centre Augustine Gartempe</b>	9, rue Saint-Augustin 87100 Limoges	Tous publics	05 55 10 32 95	05 55 10 32 99

## Département des Vosges (88)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>ELAN</b>	24, rue des fusillés de la Résistance 88000 Epinal	Tous publics	03 29 35 27 00	
<b>AMI Le Renouveau</b>	Rue du Général Haxo Quartier la Magdeleine 88000 Epinal	Tous publics	03 29 35 06 57	02 29 33 07 17
<b>L'Abri</b>	1299, rue de Genemont 88550 Pouxoux	Hommes	03 29 36 97 55	03 29 36 95 54
<b>Centre d'Activités Sociales, Familiales et Culturelles</b>	9, rue du Château BP 47 88700 Rambervillers	Femmes avec enfants	03 29 65 46 16	03 29 65 40 09

## Département de l'Yonne (89)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>CCAS d'Auxerre Foyer Thomas Ancel</b>	4, rue Thomas Ancel 89000 Auxerre	Tous publics sauf femmes seules	03 86 94 99 29	03 86 94 99 28
<b>Croix-Rouge Française CHRS Sens</b>	61, bld du 14 juillet 89100 Sens	Tous publics	03 86 64 47 72	03 86 64 22 78
<b>Croix-Rouge Française CHRS Avallon</b>	71, route de l'Orme 89200 Avallon	Tous publics	03 86 34 06 54	03 86 34 59 37



## Territoire de Belfort (90)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Armée du Salut</b>	2, rue de Marseille 90000 Belfort	Tous publics	03 84 21 17 33	03 84 22 06 79
<b>Maison Départementale des Femmes Louise Weiss</b>	23, rue de Mulhouse 90000 Belfort	Femmes	03 84 28 99 09	03 84 28 44 39

## Essonne (91)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Communauté Jeunesse</b>	21, avenue Jules Vallès 91200 Athis Mons	Jeunes de 18 à 25 ans	01 69 38 36 70	01 69 38 74 15
<b>Foyer Belle Etoile</b>	98, avenue François Mitterrand 91200 Athis Mons	Femmes seules	01 69 38 83 71	01 69 57 02 92
<b>Les Buissonnets</b>	72, route de Chartres 91440 Bures sur Yvette	Femmes avec / sans enfants	01 69 28 12 37	01 69 86 01 59
<b>Centre Henry Dunant</b>	25, bld John F. Kennedy 91101 Corbeil-Essonne	Tous publics	01 69 22 35 35	01 64 96 13 50
<b>Betharaba</b>	83, bld Henri Barbusse 91210 Draveil	Tous publics	01 69 42 62 96	01 69 52 07 07
<b>Solidarité Femmes</b>	5, square Gutenberg 91000 Evry	Femmes	01 60 78 45 66	01 69 36 36 92
<b>Société de Saint Vincent de Paul</b>	11 bis, rue de la Paix 91260 Juvisy sur Orge	Tous publics	01 69 45 09 04	01 69 24 39 60
<b>Cité Bethléem</b>	Domaine de la Briche BP 210 91580 La Briche	Familles	01 69 94 12 00	01 64 58 69 21
<b>Le moulin vert</b>	7, rue de l'Eglise 91250 Saintry	Femmes avec enfants	01 60 75 15 24	01 69 89 09 76
<b>Service Huit</b>	35, rue Caron 91200 Athis Mons	Tous publics	01 69 84 81 21	01 69 57 90 10
<b>Centre Villa Jeanne</b>	2, rue Charles Péguy Lozère sur Yvette 91120 Palaiseau	Femmes avec enfants ou enceintes de 18 à 26 ans	01 60 10 32 58	01 60 10 17 95
<b>Le phare</b>	21, route de Longpont 91700 Sainte Geneviève des Bois	Tous publics	01 69 51 05 02	01 69 51 05 13
<b>Maison Coquerive</b>	197, rue de la République 91150 Etampes	Tous publics	01 69 92 45 85	01 69 92 45 89

## Hauts de Seine (92)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Perspective</b>	17, ave Jean-Baptiste Baudouin 92600 Asnières	Tous publics	01 47 93 62 03	01 47 90 58 27
<b>Auxilia</b>	18, avenue Galois 92340 Bourg la Reine	Femmes	01 41 87 04 80	01 47 02 52 16
<b>ARAPEJ</b>	36 bis, rue Jean Longuet 92290 Châtenay Malabry	Hommes	01 46 61 35 02	01 46 61 38 10
<b>MARJA</b>	3, rue Jacques Eléonore Fermé 92700 Colombes	Hommes	01 47 85 84 30	01 47 85 25 88
<b>ANEF</b>	29, avenue Marceau 92400 Courbevoie	Jeunes isolés de 21 à 28 ans	01 43 33 62 65	01 43 34 15 77
<b>CATEH</b>	12, rue Ambroise Thomas 92400 Courbevoie	Tous publics	01 47 88 84 65	01 43 33 96 74
<b>Aide Urgence 92</b>	71, rue des Fontenelles 92000 Nanterre	Tous publics	01 47 73 78 47	01 47 17 04 88
<b>Centre d'Accueil &amp; Soins Hospitalier</b>	403, ave de la République 92014 Nanterre	Tous publics	01 47 69 65 65	01 41 19 19 98
<b>Résidence Marie Moizard</b>	5, ave du Bois de Verrière 92160 Antony	Tous publics	01 46 74 19 70	01 46 66 09 56
<b>La colombe</b>	6, rue Victor Griffuelhes 92100 Boulogne	Isolés majeurs	01 46 08 02 84	01 46 08 51 89
<b>Centre d'hébergement du CCAS</b>	71, ave de la division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry	Hommes majeurs	01 43 50 32 09	
<b>La parenthèse Clamart</b>	95, ave Marguerite Renaudin 92140 Clamart	Tous publics	01 40 95 90 82	01 40 95 90 28
<b>La parenthèse Meudon</b>	89, route des gardes 92190 Meudon	Familles	01 49 66 04 45	01 49 66 04 46

## Seine Saint Denis (93)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>La Main Tendue</b>	10, rue des Cités 93300 Aubervilliers	Femmes avec / sans enfants	01 43 52 00 11	01 48 39 22 98
<b>ARAPEJ 93</b>	10, rue Aristide Briand 93600 Aulnay-sous-Bois	Hommes	01 48 68 02 99	01 48 79 94 49
<b>Hôtel Social Les arpens</b>	28, chemin des 22 arpents 93220 Gagny	Tous publics	01 43 81 08 89	01 43 81 54 11
<b>Foyer Emmaüs Prost</b>	42, avenue Jean Jaurès 93310 Le Pré Saint-Gervais	Hommes Couples sans enfants	01 48 43 83 82	01 41 71 16 71
<b>Cité Myriam</b>	2, rue de l'Aqueduc 93100 Montreuil sous Bois	Tous publics	01 48 70 49 50	01 48 70 49 49
<b>Les Sureaux</b>	14-16, rue du Midi 93100 Montreuil sous Bois	Tous publics	01 41 72 08 80	
<b>Emmaüs Alternatives</b>	22, rue des Fédérés 93100 Montreuil sous Bois	Tous publics	01 48 51 64 51	01 48 51 15 28
<b>Cité de Promotion Familiale</b>	77, rue Jules Ferry 93160 Noisy le Grand	Couples avec enfants	01 48 15 53 70	01 43 04 02 93
<b>Hôtel Familial</b>	15, rue Gambetta 93160 Noisy le Grand	Tous publics	01 43 04 05 05	01 43 03 48 26
<b>Association Logmenet Jeunes Travailleurs</b>	2, promenade de la Basilique 93200 Saint-Denis	Jeunes 18-25 ans	01 49 71 16 80	01 48 23 09 86
<b>CRF Le Bourget</b>	Aéroport du Bourget Face au musée de l'air 93335 Le Bourget	Tous publics	01 48 62 75 87	
<b>Hôtel Social Chemin de fer</b>	16, rue du chemin de fer 93220 Gagny	Tous publics	01 43 51 08 07	01 43 30 40 59
<b>La talvere</b>	5, ave Charles Infroit 93220 Gagny	Tous publics	01 49 44 67 00	01 43 08 04 38

## Val de Marne (94)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>Centre Erik satie</b>	3-5, rue Emile Raspail 94110 Arcueil	Tous publics	01 41 24 27 00	01 45 46 39 00
<b>Résidence des coteaux</b>	41, rue du Parc 94230 Cachan	Jeunes 18 à 30 ans	01 46 64 33 77	01 46 64 75 67
<b>Clair Logis</b>	11, rue des Roitelets 94500 Champigny sur Marne	Femmes de 18 à 35 ans	01 48 80 75 79	01 48 80 81 76
<b>Service Accueil Orientation Hébergement Espoir MIN de Rungis</b>	44, rue Nivernais 94550 Chevilly la rue	Tous publics	01 46 75 93 03	01 46 87 33 89
<b>La Traversière</b>	31, allée de la Toison d'Or 94000 Créteil	Familles avec enfant de plus de 3 ans	01 49 80 42 13	01 43 39 47 65
<b>Collectif Ivry SDF</b>	19, rue Marcel Lamant 94200 Ivry sur Seine	Hommes seuls	01 49 60 72 99	01 49 60 70 11
<b>Association Joly</b>	25, rue Saint-Hilaire 94210 La Varenne	Tous publics	01 48 89 75 88	01 43 97 37 44
<b>Service d'Hébergement d'Urgence</b>	46, ave Raymond Poincaré 94290 Villeneuve le Roi	Tous publics	01 45 97 24 05	01 45 97 22 24
<b>Foyer Marie Michèle</b>	15, rue Louise Adélaïde 94350 Villiers sur Marne	Femmes	01 49 41 56 47	01 49 41 56 47
<b>Résidence L'ilot</b>	6, rue Emile Dequen 94300 Vincennes	Couples de 18 à 30 ans Femmes seules	01 43 28 03 98	01 43 28 97 61
<b>Lieu d'accueil chaleureux</b>	25, rue de Choisy 94400 Vitry sur Seine	Jeunes hommes de 18 à 22 ans	01 45 73 27 27	01 46 82 58 66
<b>Centre Le Michel</b>	101, rue Talma 94400 Vitry sur Seine	Familles avec enfants	01 46 81 90 90	01 46 82 30 14
<b>Emmaus Stendhal</b>	115, ave du Gal De Gaulle 94000 Créteil	Tous publics	01 42 07 54 50	01 49 81 92 46
<b>Croix Rouge Foyer de Thiais</b>	111, bld Stalingrad 94320 Thiais	Tous publics	01 46 80 19 11	01 46 80 19 11
<b>Centre Jean Jaurès</b>	82, ave Jean Jaurès 94400 Vitry sur Seine	Hommes	01 46 80 60 17	01 46 80 60 17
<b>Diaconie</b>	9, ave Robespierre 94400 Vitry sur Seine	Tous publics	01 46 82 61 00	01 46 82 60 01

## Val d'Oise (95)

Nom	Adresse	Public	Téléphone	Fax
<b>L'Airial</b>	8, rue Victor Puisieux 95100 Argenteuil	Femmes	01 39 61 12 12	01 30 76 37 64
<b>Apui</b>	Les Villageoises 9, rue Justice Mauve 95000 Cergy	Tous publics	01 30 30 55 90	01 34 22 04 32
<b>Maison des femmes Du côté des femmes</b>	31, rue du Chemin de Fer 95800 Cergy St Christophe	Femmes victimes de violence	01 30 73 51 52	01 30 73 93 88
<b>La Prairie</b>	10, ave du Gal de Gaulle 95310 St Ouen l'Aumône	Femmes avec / sans enfants	01 30 37 97 48	01 34 21 86 46
<b>Foyer La Garenne</b>	52, rue des Grandes Côtes 95310 St Ouen l'Aumône	Tous publics	01 34 64 67 25	01 34 64 11 75
<b>Centre d'accueil femmes Du côté des femmes</b>	5, allée Lecomte de Nouy 95200 Sarcelles	Femmes victimes de violence	01 30 73 51 52	01 39 86 88 17
<b>ISBA</b>	25, rue de Villeneuve 95870 Bezons	Tous publics	01 30 76 81 30	01 30 76 57 30
<b>L'oasis</b>	1, rue du stade J.R Gault 95000 Cergy village	Tous publics	01 30 32 32 55	01 30 32 95 26
<b>Centre Meggido Association Maavar</b>	10-12, rue de la belle vue 95350 Piscop	Tous publics	01 34 04 28 31	01 39 90 18 63
<b>Centre Sarcelles Association Maavar</b>	2a, avenue Joliot Curie 95200 Sarcelles	Tous publics	01 39 86 08 87	01 39 86 11 03
<b>CPCV Ile-de-France</b>	7, rue du château de la chasse 95390 Saint Prix	Tous publics	01 34 27 46 46	01 34 27 46 40

# 9 - SE NOURRIR

## ■ DISTRIBUTION DE REPAS GRATUITS TOUTE L'ANNEE

Pour tous

### LES CAMIONS DES RESTOS DU COEUR

Ils distribuent une soupe chaude, un colis-repas et un café chaud.

Du lundi au samedi les distributions se font de 20h à 21h30, et le dimanche de 19h30 à 21h.

Les différents lieux de distribution :

	<b>Camion 1</b>	<b>Camion 2</b>	<b>Camion 3</b>	<b>Camion 4</b>
<b>Lundi</b>	Nation	Denfert-Rochereau	Gare Saint-Lazare	Crimée
<b>Mardi</b>	Invalides	République	Nationale	Bréguet-Sabin
<b>Mercredi</b>	Nation	Denfert-Rochereau	Gare Saint-Lazare	Crimée
<b>Jedi</b>	République	Invalides	Austerlitz	Bréguet-Sabin
<b>Vendredi</b>	Nation	Denfert-Rochereau	Gare Saint-Lazare	Crimée
<b>Samedi</b>	République	Invalides	Bréguet-Sabin	
<b>Dimanche</b>	Invalides	Nationale	Gare de l'Est	

Les camions sont stationnés aux endroits suivants :

- M° **Bréguet-Sabin** - Ligne 5 – 16/18 boulevard Richard-Lenoir
- M° **Crimée** - Ligne 7 - 42-46, rue de Flandre
- M° **Denfert-Rochereau** - Lignes 4/6 RER B - place de l'Île de Sein/Boulevard Arago
- M° **Gare d'Austerlitz** - Lignes 5/10 RER C - square Marie-Curie
- M° **Gare de l'Est** - Lignes 4/5 - entrée de la gare avenue de Verdun
- M° **Gare Saint Lazare** - Lignes 3/12/13 - place de Budapest
- M° **Invalides** - Lignes 8/13 RER C - station de métro
- M° **Nation** - Lignes 1/2/6/9 RER A - 42, cours de Vincennes
- M° **Nationale** - Ligne 6 - station de métro
- M° **République** - Lignes 3/5/8/9/11 - milieu du square

*Attention ! Les emplacements sont susceptibles d'être modifiés.*

*Se renseigner auprès des services sociaux de la ville de Paris ou des associations.*

## LE CENTRE ISRAELITE DE MONTMARTRE

21, rue Paul-Albert  
75018 Paris  
M° Lamarck ou Château-Rouge  
Tél : 01 46 06 24 35

### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi

de 12h à 13h

et de 18h à 18h45

Distribution de repas en échange d'un bon retiré auprès des permanences sociales d'accueil Mazas, Gambetta, Belleville et Chemin-Vert et les 20 sections du CASVP,

sinon, le repas est de 4,50 €.

*Attention ! Arriver 15 minutes avant la fin de chaque service. Fermé les samedis, dimanches, jours fériés et mois d'août.*

## LA CHORBA

87, bld Poniatowski  
750012 Paris  
Tél : 01 43 43 84 75

### Jours et heures d'ouverture :

Tous les soirs (sauf le jeudi)

à partir de 19h30

En semaine :

Gare d'Austerlitz

Cour des Arrivées

Sortie du métro côté S.N.C.F

M° Gare d'Austerlitz - Lignes 5/10 RER C

Le week-end :

Gare du Nord

Place des bus, gare routière

## LE COEUR DE PARIS

Cette opération de distribution de repas chauds aux personnes SDF est menée par la mairie de Paris durant toute l'année.

### Jours et heures d'ouverture :

Place de la Bourse :

lundi, mercredi, vendredi et dimanche

de 19h15 à 20h15

mardi, jeudi et samedi

de 21h à 22h

Père Lachaise :

mardi, jeudi et samedi

de 19h15 à 20h15

lundi, mercredi, vendredi et dimanche

de 21h à 22h

*Attention : Les emplacements et horaires sont susceptibles d'être modifiés.*

## **ENTRAIDE ET PARTAGE**

22, rue Sainte-Marthe

75010 Paris

Tél : 01 42 41 30 13

M° Goncourt ou Belleville - Lignes 2/11

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 17h à 18h

le samedi à 11h30

## **FRATERNITE NOTRE-DAME**

39, rue Ramponeau

75020 Paris

Tél : 01 40 33 16 16

M° Belleville - Lignes 2/11

### **Jours et heures d'ouverture :**

lundi, mardi, mercredi et vendredi

de 9h30 à 13h

le jeudi après-midi

de 13h à 18h

Distribution de colis alimentaires pour les familles et personnes âgées en difficulté

## **LUMIERE DANS LA RUE**

8, rue des Filles du Calvaire

75003 Paris

M° Filles du Calvaire - Ligne 8

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 20h30 à 21h30

*Attention ! La distribution de repas se fait uniquement à la gare routière de la gare du Nord, ne pas venir à l'adresse ci-dessus*

## **PAROISSE DE LA TRINITE**

Crypte de la Trinité

75009 Paris

Tél : 01 48 74 12 77

M° Trinité - Ligne 12

### **Jours et heures d'ouverture :**

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 12h45 à 13h30

mardi et jeudi,

pause-café jusqu'à 15h30

*Attention ! Pas de distribution pendant les vacances scolaires (Noël, Pâques les grandes vacances) ni pendant la 2<sup>ème</sup> quinzaine de novembre*



## LES SOEURS MISSIONNAIRES DE LA CHARITE

60, rue de la Folie-Méricourt  
75011 Paris  
Tél : 01 43 55 79 01  
M° Oberkampf - Lignes 5/9

### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours, sauf le jeudi  
de 9h à 11h

Pour les hommes et les femmes de plus de 18 ans

## CENTRE BAUDRICOURT

15, rue Baudricourt  
75013 Paris  
M° Place d'Italie - Lignes 5/6/7

### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours  
de 9h à 17h

### **Conditions d'admission :**

Sur présentation des cartes de repas  
délivrées par les permanences sociales :  
Mazas : 01 53 46 15 00  
Gambetta : 01 44 62 87 40

## OEUVRE DE LA SOUPE POPULAIRE DU 6<sup>ème</sup>

4, rue Clément  
75006 Paris  
Tél : 01 43 54 56 41  
M° Mabillon ou Odéon Lignes 4/10

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au samedi  
de 11h45 à 12h30

Les tickets d'accès sont distribués  
à partir de 10h

*Attention ! Fermé de mi-juillet à mi-septembre.*

## LES PETITES SOEURS DES PAUVRES

71, rue de Picpus  
75012 Paris  
M° Bel-Air - Ligne 6

### **Jours et heures d'ouverture :**

mercredi, jeudi, vendredi et samedi  
de 8h à 9h30

## ■ DISTRIBUTION DE REPAS GRATUITS EN HIVER

L'hiver, plusieurs associations et organismes proposent, à partir du début du mois de décembre jusqu'à la mi-avril, des distributions de repas chauds ou de colis alimentaires.

*Attention ! les lieux et les horaires sont susceptibles d'être modifiés.*

Pour tous

### LA MIE DE PAIN – LE REFUGE

16, rue Charles Fourier  
75013 Paris  
Tel : 01 45 89 43 11  
M° Place d'Italie - lignes 5/6/7

#### Jours et heures d'ouverture :

Tous les jours  
de 18h30 à 19h30

#### Conditions d'admission :

Repas sur présentation d'une carte hebdomadaire distribuée sur place

### LES RESTAURANTS DU COEUR

Pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>,  
5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup> arr.  
6, rue Rambuteau 75003 Paris  
M° Rambuteau - Ligne 11

#### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi  
de 14h à 17h

Pour les 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>,  
15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arr.  
10, rue Julia Bartet  
75014 Paris  
M° Porte de Vanves - Ligne 13  
Tél : 01 44 40 65

#### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h

Pour les 9<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> arr.  
20, rue du Département  
75018 Paris  
M° La Chapelle - Ligne 2  
Tél : 01 46 07 66 15

#### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 13h à 16h

Pour les 10<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arr.  
170, rue de Crimée  
75019 Paris  
M° Crimée - Ligne 7  
Tél : 01 40 37 56 15

#### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h

Pour le 20<sup>ème</sup> arr.  
107, rue Haxo  
75020 Paris  
M° Télégraphe - Ligne 11

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h

**LA PAROISSE SAINT-EUSTACHE**

Rue du Jour  
75001 Paris  
Tél : 01 42 36 31 05  
M° Les Halles - Ligne 4 - RER A/B/D

**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les soirs  
de 19h30 à 20h

**LA MOSQUEE DE PARIS**

Place du Puits de l'Ermitte  
75005 Paris  
Tél : 01 45 35 97 33  
M° Monge - Ligne 7

**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les soirs  
de 17 h à 20h

■ **DISTRIBUTION DE REPAS TOUTE L'ANNÉE AVEC PARTICIPATION FINANCIERE MODIQUE**

**L'AGORA-EMMAÛS**

32, rue des Bourdonnais  
75001 Paris  
Tél : 01 55 34 74 84  
M° Châtelet - Lignes 1/7/11/14

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
à partir de 18h  
**Participation financière :**  
1 €

**LA HALTE PARIS-LYON**

Angle de la rue de Bercy /  
rue de Rambouillet  
75012 Paris  
Tél : 01 43 44 33 99  
M° Gare de Lyon - Lignes 1/14

**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les jours :  
Petit déjeuner, de 9h à 10h (café 0,20 €)  
Déjeuner, de 12h à 13h30 (0,75 €)  
Dîner, de 18h à 20h30 (0,75 €)

**LES EQUIPES SAINT-VINCENT**

41, rue des Périchaux  
75015 Paris  
Tél : 01 48 28 46 76  
M° Porte de Vanves - Ligne 13

**Public concerné :**  
Hommes de plus de 25 ans.  
**Jours et heures d'ouverture :**  
mardi, mercredi et jeudi  
de 11h à 16h  
**Participation financière :**  
Forfait de 2 € pour 10 repas  
*Attention ! se présenter dès 11h, aucun repas n'est servi après 13h.*  
*Fermeture de début juillet à mi-septembre.*

**LA HALTE FEMMES**

18, passage Raguinot  
75012 Paris  
Tél : 01 43 44 55 00  
M° Gare de Lyon - Lignes 1/14

**Public concerné :**  
Femmes seules  
**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les jours  
de 12h à 13h30  
et de 18h à 19h15  
**Participation financière :**  
0,77 €

■ **DONS DE PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LES NOURRISSONS  
ET LES ENFANTS EN BAS AGES**

**PARIS TOUT-P'TITS**

8, rue Armand Carrel  
75019 Paris  
Tél : 01 44 84 04 82  
M° Laumière - Ligne 5

**Public concerné :**

Toute famille parisienne démunie  
en grande difficulté, ayant des enfants  
de moins de 18 mois

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au jeudi  
de 13h à 15h  
le vendredi  
de 11h à 15h

**Participation financière :**

0,16 € par semaine et par enfant  
*Attention ! les prestations sont fournies  
pour deux semaines et jusqu'à trois mois  
maximum sans renouvellement.*

Demander « un bon pour colis bébé » au travailleur social du bureau d'aide sociale du domicile ou de l'organisme sanitaire ou social qui aide ou héberge la famille (pour obtenir le bon, se munir du livret de famille, d'une quittance de loyer des deux derniers mois, ou d'un certificat d'hébergement à titre gratuit, et de papiers d'identité). Les colis sont remis aux familles au point de distribution ci-dessous sur présentation du bon signé du travailleur social et du carnet de santé de l'enfant.

# 10 - SE FAIRE SOIGNER

## ■ AVEC OU SANS COUVERTURE SOCIALE

Les personnes n'ayant aucune couverture sociale peuvent se faire soigner gratuitement dans les centres de soins suivants.

### Les lieux de soins destinés exclusivement aux exilés

#### SOINS MEDICAUX

##### LE COMEDE

Comité Médical pour les Exilés  
Hôpital de Bicêtre  
78, rue du Général Leclerc B.P 31  
94272 Le Kremlin Bicêtre Cedex  
Tél : 01 45 21 38 40  
Fax : 01 45 21 38 41  
M° Le Kremlin Bicêtre - Ligne 7  
Direction Villejuif-Louis Aragon

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
Se présenter dès 6h du matin  
**Prestations proposées :**  
Consultation  
Soins  
Bilan de santé  
Prévention et information

#### SOINS MEDICO-PSYCHOLOGIQUES

##### AVRE

Association des Victimes  
de la Répression en Exil  
1-3 Allée du Tertre  
92000 Nanterre  
Tél : 01 41 91 72 80  
RER A – Station Nanterre Préfecture

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 13h  
et de 14h à 17h30  
**Prestations proposées :**  
Médecins généralistes tous les jours  
Psychomotriciens les mardis  
et mercredis matin  
Kinésithérapeutes les lundis  
et jeudis toute la journée  
Psychologues les mercredis toute  
la journée, les jeudis après-midi  
et les vendredis matin  
*Attention ! il faut être recommandé  
par un travailleur social*

## **CENTRE PRIMO LEVI**

107, avenue Parmentier  
75011 Paris  
Tél : 01 43 14 88 50  
M° Voltaire - Ligne 9

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h30 à 18h

### **Public concerné :**

personnes victimes de torture  
et de violence politique

## **CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE FRANÇOISE MINKOWSKA**

12, rue Jacquemont  
75017 Paris  
Tél : 01 53 06 84 84  
M° La Fourche Ligne 13

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h15 à 13h  
et de 14h à 18h

*Attention ! uniquement sur rendez-vous*

## **Les lieux de soins gratuits destinés aux personnes en situation de précarité**

MEDECINE GENERALE ET MEDECINE SPECIALISEE

Pour les adultes

A Paris

## **HOPITAL HOTEL-DIEU**

Centre de Diagnostic  
1, rue de la Cité  
75004 Paris  
Tél : 01 42 34 82 34  
M° Cité - Ligne 4  
RER Saint-Michel B/C  
ESPACE SANTE JEUNES  
(pour les 15-25 ans)  
Tél : 01 42 34 87 24

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 8h à 18h30

### **HOPITAL LARIBOISIERE**

Policlinique médicale

2, rue Ambroise Paré

75010 Paris

Tél : 01 49 95 81 24

M° Gare du Nord - Lignes 4/5

M° Barbès-Rochechouart - Lignes 2/4

RER Gare du Nord B/D

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au samedi

de 8h à 16h30

### **HOPITAL FERNAND WIDAL**

200, rue du Faubourg Saint Denis

75010 Paris

Tél : 01 40 05 42 66

M° Gare du Nord - Lignes 4/5

M° La Chapelle - Ligne 2

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 8h à 12h

sur rendez vous

### **HOPITAL SAINT LOUIS**

1, avenue Claude Vellefaux

75010 Paris

Tél : 01 42 49 91 60

M° Colonel Fabien - Ligne 2

M° République - Lignes 3/5/8/9/11

M° Goncourt - Ligne 11

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 8h à 13h

et de 13h30 à 17h

### **HOPITAL ROTHSCHILD**

Service des urgences médico-chirurgicales

33, boulevard de Picpus

75012 Paris

Tél : 01 40 19 34 90

M° Picpus ou Bel-Air - Ligne 6

RER Nation - Ligne A

#### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours

24h/24

### **HOPITAL SAINT ANTOINE**

Policlinique médicale

184, rue du Faubourg Saint Antoine

75012 Paris

Tél : 01 49 28 21 53

M° Faidherbe-Chaligny - Ligne 8

M° Reuilly-Diderot - Lignes 1/8

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

à partir de 8h30



### **GROUPE HOSPITALIER PITIE SALPETRIERE**

Espace d'Accueil et d'Orientation  
Cour Saint Louis  
47/83, boulevard de l'Hôpital  
75013 Paris  
Tél : 01 42 16 10 53  
M° Gare d'Austerlitz - Lignes 5/10  
M° Saint-Marcel - Ligne 5

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h

### **HOPITAL SAINTE ANNE**

Urgences Psychiatriques  
1, rue Cabanis  
75014 Paris  
Tél : 01 45 65 81 08 / 09  
M° Glacière - Ligne 6

**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les jours  
24h/24

### **GROUPE HOSPITALIER COCHIN TARNIER**

Policlinique Pavillon Achard  
27, rue du Faubourg Saint-Jacques  
75014 Paris  
Tél : 01 42 34 10 24  
M° Saint-Jacques - Ligne 6

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 16h

### **HOPITAL BOUCICAUT**

Espace Marguerite Guérin  
78, rue de la Convention  
75015 Paris  
Tél : 01 53 78 81 26  
M° Boucicaut - Ligne 8  
M° Charles-Michels - Ligne 10

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 16h30

### **HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU**

20, rue Georges Leblanc  
75015 Paris  
Tél : 01 56 09 20 00  
M° Balard - Ligne 8

**Jours et heures d'ouverture :**  
Consultations sociales :  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 16h  
Consultations médicales sans RDV :  
du lundi au vendredi  
de 11h à 16h

## **HOPITAL NECKER ENFANTS MALADES**

149, rue de Sèvres

75015 Paris

Tél : 01 44 49 53 08

M° Duroc - Lignes 10/13

M° Sèvres-Lecourbe - Ligne 6

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 9h à 17h

## **GROUPES HOSPITALIER BICHAT CLAUDE BERNARD**

46, rue Henri Huchard

75018 Paris

Tél : 01 40 25 80 71

M° Porte de Saint-Ouen - Ligne 13

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 8h à 17h

## **HOPITAL TENON**

Service des urgences

4, rue de la Chine

75020 Paris

Tél : 01 56 01 64 05

M° Gambetta - Lignes 3/3bis

M° Pelleport - Ligne 3bis

**Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours

24h/24

Dans la région parisienne

## **77 – Seine-et-Marne**

### **CENTRE HOSPITALIER MARC FACQUET**

2, rue de Fréteaux de Peny

77000 Melun

Tél : 01 64 71 60 00

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 9h à 12h

### **HOPITAL D'ORGEMONT**

6-8, rue Saint-Fiacre

77100 Meaux

Tél : 01 64 35 38 38

**Jours et heures d'ouverture :**

lundi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 10h

## **CENTRE HOSPITALIER DE LAGNY MARNE-LA-VALLEE**

31, avenue du Général Leclerc  
77400 Lagny  
Tél : 01 64 30 70 70

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

## **78 – Yvelines**

### **HOPITAL ANDRE MIGNOT**

177, rue de Versailles  
78150 Le Chesnay  
Tél : 01 39 63 87 59

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

### **CENTRE HOSPITALIER FRANCOIS QUESNAY**

2, boulevard Sully  
78200 Mantes-la-Jolie  
Tél : 01 34 97 40 00

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

### **CENTRE HOSPITALIER INTER-COMMUNAL POISSY SAINT GERMAIN**

20, rue Armagis  
78100 Saint-Germain-en-Laye  
Tél : 01 39 27 40 50

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

## **91 – Essonne**

### **HOPITAL LOUISE MICHEL**

Quartier du Canal  
91000 Evry  
Tél : 01 60 87 51 51

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

### **CENTRE HOSPITALIER SUD FRANCILIEN**

59, boulevard Henri Dunant  
91100 Corbeil-Essonnes  
Tél : 01 69 13 60 00

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

### **HOPITAL D'ETAMPES**

26, avenue Charles de Gaulle  
91150 Etampes  
Tél : 01 60 80 76 76

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 16h

### **CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE LONGJUMEAU**

Service d'urgence  
159, rue du Pdt François Mitterrand  
91160 Longjumeau  
Tél : 01 64 54 33 33

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

### **CENTRE HOSPITALIER GENERAL D'ORSAY**

Service d'urgence  
4, place du Général Leclerc  
91400 Orsay  
Tél : 01 69 29 75 75

**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les jours  
24h/24

## **92 – Hauts-de-Seine**

### **HOPITAL AMBROISE PARE**

9, avenue Charles de Gaulle  
92100 Boulogne-Billancourt  
Tél : 01 49 09 55 17  
M° Porte d'Auteuil  
ou Boulogne–Jean Jaurès - Ligne 10

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h

### **HOPITAL BEAUJON**

Service d'urgence  
100, boulevard du Général Leclerc  
92110 Clichy  
Tél : 01 40 87 59 40/70  
M° Mairie de Clichy - Ligne 13

**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les jours  
24h/24

### **HOPITAL ANTOINE BECLERE**

157, rue de la Porte Trivaux  
92140 Clamart  
Tél : 01 45 37 44 44  
M° Corentin-Celton - Ligne 12

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h

### **HOPITAL LOUIS MOURIER**

178, rue des Renouillers  
92700 Colombes  
Tél : 01 47 60 60 50  
M° Asnières - Ligne 13

**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les jours  
24h/24

## **93 – Seine-Saint-Denis**

### **HOPITAL AVICENNE**

Unité Villermé  
125, rue de Stalingrad  
93000 Bobigny  
Tél : 01 48 95 54 80/81  
M° La Courneuve - 8 mai 45 - Ligne 7  
M° Pablo Picasso - Ligne 5

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h  
*Attention ! Accueil uniquement  
sur rendez-vous*

### **CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL ANDRE GREGOIRE**

6, boulevard de la Boissière  
93100 Montreuil  
Tél : 01 49 20 33 66

### **HOPITAL JEAN-VERDIER**

Service d'urgence  
Avenue du 14 Juillet  
93140 Bondy  
Tél : 01 48 02 65 75  
M° Pablo Picasso - Ligne 5  
RER B - Aulnay-sous-Bois

**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les jours  
24h/24

## 94 – Val-de-Marne

### HOPITAL HENRI MONDOR

Service d'accueil et d'urgences  
médico-chirurgicales  
51, ave du Mal de Lattre de Tassigny  
94010 Créteil  
Tél : 01 49 81 24 87  
M° Créteil-l'Echat - Ligne 8

#### Jours et heures d'ouverture :

Tous les jours  
24h/24

### CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE VILLENEUVE SAINT GEORGES

40, allée de la Source  
94190 Villeneuve-Saint-Georges  
Tél : 01 43 86 24 85

#### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi  
de 10h à 18h

### HOPITAL BICETRE

Policlinique adultes  
Consultation de médecine sans RDV  
Secteur Paul Broca-Porte 3-Niveau 2  
78, rue du Général Leclerc  
94275 Le Kremlin-Bicêtre  
Tél : 01 45 21 33 62  
M° Le Kremlin-Bicêtre - Ligne 7

#### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi  
de 9h30 à 17h

### HOPITAL PAUL BROUSSE

Service d'urgence  
Consultation François-Villon  
14, avenue Paul Vaillant-Couturier  
94804 Villejuif Cedex  
Tél : 01 45 53 33 10  
M° Villejuif - Ligne 7

#### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi  
de 9h à 13h

*Attention ! Cette consultation est réservée  
aux personnes sans domicile fixe.*

## 95 – Val d'Oise

### CENTRE HOSPITALIER VICTOR DUPOUY

69, rue du Lieutenant Colonel Prudhon  
95100 Argenteuil  
Tél : 01 34 23 24 25

#### Jours et heures d'ouverture :

Tous les jours  
de 9h à 17h

### **CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS**

6, avenue de l'Île-de-France  
95300 Pontoise  
Tél : 01 30 75 40 40

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 14h à 17h

### **CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE**

25, rue Pierre de Theilley  
95500 Gonesse  
Tél : 01 34 53 21 21

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

Pour les enfants

### **HOPITAL ARMAND TROUSSEAU**

Service d'urgence  
26, avenue du Docteur Arnold Netter  
75012 Paris  
Tél : 01 44 73 62 05  
M° Bel-Air ou Picpus - Ligne 6  
M° Porte de Vincennes ou Nation - Ligne 1  
M° Daumesnil ou Michel-Bizot - Ligne 8

**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les jours  
24h/24

### **HOPITAL SAINT VINCENT DE PAUL**

Service des Urgences Pédiatriques  
74/82, avenue Denfert-Rochereau  
75014 Paris  
Tél : 01 40 48 81 18  
M° Denfert-Rochereau - Ligne 6  
RER B Port-Royal ou Denfert-Rochereau

**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les jours  
24h/24

### **HOPITAL NECKER ENFANTS MALADES**

Service des Urgences Pédiatriques  
149, rue de Sèvres  
75015 Paris  
Tél : 01 44 49 47 99  
M° Duroc - Lignes 10/13  
M° Sèvres-Lecourbe - Ligne 6

**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les jours  
24h/24

## **HOPITAL ROBERT DEBRE**

Service d'urgence  
8, boulevard Sérurier  
75019 Paris  
Tél : 01 40 03 20 00  
M° Porte des Lilas - Lignes 11/3bis  
M° Pré-Saint-Gervais - Ligne 7bis

### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours  
24h/24

## **Les Centres Médicaux-Sociaux de Prévention**

### **C.M.S DU FIGUIER**

2, rue du Figuier  
75004 Paris  
Tél : 01 42 72 88 29  
M° Pont Marie - Ligne 7

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 17h30

### **Prestations proposées :**

Médecine générale  
Examens de laboratoire  
Radiographie pulmonaire  
Pneumologie  
Cardiologie  
Séance de vaccinations  
Consultation M.S.T  
Dépistage anonyme et gratuit du sida

### **C.M.S EDISON**

44, rue Charles Moureu  
75013 Paris  
Tél : 01 44 97 87 10  
M° Place d'Italie - Lignes 5/6/7

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 16h30

### **Prestations proposées :**

Médecine générale  
Pneumologie  
Cardiologie  
Consultation anti-tabac  
Rhumatologie  
Radiographies pulmonaires  
Radiographies osseuses  
Radiographies digestives  
Echographies  
Examens de laboratoire  
Vaccinations



### **C.M.S BOURSULT**

54 bis, rue Boursault  
75017 Paris  
Tél : 01 46 27 20 31  
M° Rome - Ligne 2

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 17h

#### **Prestations proposées :**

Pneumologie  
Cardiologie  
Diagnostic et orientation  
Radiologie pulmonaire

### **C.M.S SAINT MARCEL**

37, boulevard Saint-Marcel  
75013 Paris  
Tél : 01 42 17 13 00  
M° Saint-Marcel - Ligne 5

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h15

#### **Prestations proposées :**

Dermatologie  
Endocrinologie et nutrition  
Cardiologie  
ORL  
Gastroentérologie  
Rhumatologie  
Laboratoire d'analyse médicales

### **C.M.S RIDDER**

3-5, rue Ridder  
75014 Paris  
Tél : 01 45 43 83 78  
M° Plaisance - Ligne 13

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au samedi matin  
de 8h30 à 12h30  
et de 14h à 18h30

#### **Prestations proposées :**

Médecine générale  
Pneumologie  
Cardiologie  
Gynécologie  
Consultation M.S.T  
Endocrinologie et nutrition  
Information et dépistage du sida  
Radiologie pulmonaire  
Prise de sang et examens de laboratoire  
Centre de vaccinations

### **C.M.S DE BELLEVILLE**

218, rue de Belleville  
75020 Paris  
Tél : 01 47 97 40 49  
M° Télégraphe - Ligne 11

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au samedi matin  
de 9h à 12h  
et de 13h à 18h30

#### **Prestations proposées :**

Prévention de la tuberculose  
Dépistage du sida  
Consultation de médecine générale

## **Les autres lieux de soins gratuits**

Pour les adultes

A Paris

### **L'AGORA - EMMAÛS**

32, rue des Bourdonnais  
75001 Paris  
Tél : 01 55 34 74 84  
M° Châtelet - Lignes 1/4/11/14

#### **Jours et heures d'ouverture :**

le mardi  
de 14h à 17h

#### **Prestations proposées :**

Médecine générale

### **APASM - INSTITUT MENARINI**

11/13, rue Henri-Michaux  
75013 Paris  
Tél : 01 45 81 05 97  
M° Place d'Italie - Lignes 5/6/7

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 17h

#### **Prestations proposées :**

Médecine générale  
Gynécologie  
Consultation psychologique

### **LA BOUTIQUE SOLIDARITE - EMMAÛS**

35/37, rue Bichat  
75010 Paris  
Tél : 01 40 18 04 41  
M° Goncourt - Ligne 11

#### **Jours et heures d'ouverture :**

médecine générale :  
le lundi et mardi de 14h30 à 17h  
dermatologue :  
le lundi de 10h à 12h30  
le jeudi sur RDV de 14h à 17h  
soins infirmiers :  
le mercredi de 15h à 17h

### **LA HALTE PARIS-LYON**

Angle rue de Bercy/rue de Rambouillet  
75012 Paris  
Tél : 01 43 44 33 99  
M° Gare de Lyon - Lignes 1/14  
RER A/D

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
à 16h30 ou 18h30  
**Prestation proposée :**  
Médecine générale

### **LA MAISON DANS LA RUE (CASP)**

4, rue Santerre  
75012 Paris  
Tél : 01 40 02 09 88  
M° Bel-Air - Ligne 6

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h  
Pour les hommes :  
mardi et jeudi  
de 14h à 17h  
Pour les femmes :  
lundi, mercredi et vendredi  
de 14h à 17h

### **MEDECINS DU MONDE**

Centre d'accueil de jour et de soins  
62 bis, avenue Parmentier  
75011 Paris  
Tél : 01 43 14 81 81  
M° Saint Ambroise - ligne 9

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
à 9h15  
lundi, mercredi et vendredi  
à 14h15  
**Prestations proposées :**  
Médecine générale  
Consultation de psychiatrie  
Soins infirmiers  
Consultations dentaires et d'ophtalmologie

Dans la région parisienne

### **ANTENNE MEDICALISEE-CROIX ROUGE FRANCAISE**

4, rue Parmentier  
92130 Issy-les-Moulineaux  
Tél : 01 46 44 10 30  
M° Coirentin Celton - Ligne 12

**Jours et heures d'ouverture :**  
le mardi  
de 10h à 12h  
le vendredi  
de 14h à 16h  
**Prestation proposée :**  
Médecine générale

## **ANTENNE MEDICALISEE-CROIX ROUGE FRANCAISE**

64, rue Jean Jaurès  
92230 Gennevilliers  
Tél : 01 47 99 41 16  
M° Asnières Gennevilliers - Ligne 13

### **Jours et heures d'ouverture :**

le lundi  
à 15h30  
le mercredi  
à 16h

### **Prestation proposée :**

Médecine générale

Pour les enfants et les adolescents

## **LE POLE SANTE GOUTTE D'OR**

16-18, rue Cavé  
75018 Paris  
Tél : 01 53 09 94 10  
M° Château Rouge - Ligne 4

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 19h

### **Prestations proposées :**

Consultations de médecine générale  
et de dermatologie pour les enfants  
et les adolescents jusqu'à 18 ans

## **LES SOINS DENTAIRES**

### **Urgences**

En cas d'urgence, vous avez la possibilité de vous présenter à tout moment au Service des Urgences de Stomatologie à l'Hôpital de la Salpêtrière :

## **HOPITAL DE LA SALPETRIERE**

Service des Urgences de Stomatologie  
43, boulevard de L'Hôpital  
75013 Paris  
M° Saint Marcel - Ligne 5

### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours  
24h/24h

# Les Permanences d'Accès Aux Soins des Hôpitaux de Paris

## A Paris

### HOPITAL HOTEL DIEU

Service d'Odontologie Garancière  
5, rue Garancière  
75006 Paris  
Tél : 01 42 34 79 05  
M° Saint-Sulpice ou Odéon - Ligne 4  
M° Mabillon - Ligne 10

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 20h30

### HOPITAL HOTEL DIEU

Service d'Odontologie Jean-Délibéros  
45, rue de la Tour d'Auvergne  
75009 Paris  
Tél : 01 42 34 79 25  
M° Notre-Dame-de-Lorette - Ligne 12  
M° Anvers - Ligne 2  
M° Poissonnière - Ligne 7

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h45 à 12h15  
et de 13h45 à 20h15

## Dans la région parisienne

### HOPITAL LOUIS MOURIER

Service d'Odontologie  
178, rue des Renouillers  
92701 Colombes  
Tél : 01 47 60 63 19  
RER A Nanterre-Université

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 16h30

### HOPITAL ALBERT CHENEVIER

Service d'Odontologie-Pavillon Leibowitch  
40, rue de Mesly  
94010 Créteil  
Tél : 01 49 81 31 33  
M° Créteil-Université - Ligne 8

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au samedi  
de 9h à 12h  
et de 13h30 à 18h30

## **HOPITAL CHARLES-FOIX**

Service d'Odontologie  
12, rue Fouilloux  
94200 Ivry-sur-Seine  
Tél : 01 49 59 46 42  
M° Mairie d'Ivry - Ligne 7

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au samedi  
de 9h30 à 12h30  
et de 13h30 à 19h30

## **ASSOCIATION BUS SOCIAL DENTAIRE**

22, rue Emile Ménier  
75116 Paris  
Tél : 01 56 26 61 93  
M° Rue de la Pompe - ligne 9

Il faut téléphoner à l'association pour connaître les différents sites sur lesquels le bus intervient. Il est aussi possible de se procurer les horaires et les lieux de stationnement du bus auprès de la plupart des associations caritatives.

## **LES SERVICES PUBLICS DE SANTE GRATUITS**

### **Les centres de vaccinations de la mairie de Paris**

#### **CENTRE DE VACCINATIONS**

4, rue au Maire  
75003 Paris  
Tél : 01 48 87 49 87  
M° Arts-et-Métiers - Lignes 3/11

**Jours et heures d'ouverture :**  
le lundi et le mercredi  
de 13h30 à 16h

#### **CENTRE DE VACCINATIONS (C.M.S DU FIGUIER)**

2, rue du Figuier  
75004 Paris  
Tél : 01 42 78 55 53  
M° Pont- Marie - Ligne 7

**Jours et heures d'ouverture :**  
le mercredi  
de 13h30 à 15h30

#### **HOTEL-DIEU**

Parvis Notre-Dame  
75004 Paris  
Tél : 01 42 34 84 84  
M° Cité - Ligne 4

**Jours et heures d'ouverture :**  
lundi mercredi et jeudi  
de 9h à 11h30  
le mardi  
de 9h à 14h  
le vendredi  
de 9h à 14h

### **CENTRE DE VACCINATIONS**

70, rue du chemin vert  
75011 Paris  
Tél : 01 48 05 96 20  
M° Voltaire - Ligne 9

**Jours et heures d'ouverture :**  
le mercredi  
de 13h30 à 16h

### **CENTRE DE VACCINATIONS**

43, rue de Picpus  
75012 Paris  
Tél : 01 43 41 64 06  
M° Picpus - Ligne 6

**Jours et heures d'ouverture :**  
lundi, mercredi et jeudi  
de 13h30 à 16h

### **CENTRE DE VACCINATIONS (C.M.S EDISON)**

44, rue Charles Moureu  
75013 Paris  
Tél : 01 44 97 86 80  
M° Place d'Italie - Lignes 5/6/7

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 13h30 à 16h

### **CENTRE DE VACCINATIONS (C.M.S RIDDER)**

3, rue Ridder  
75014 Paris  
Tél : 01 45 39 92 15  
M° Plaisance - Ligne 13

**Jours et heures d'ouverture :**  
le mercredi  
de 13h30 à 16h30

### **CENTRE DE VACCINATIONS**

12, rue Tiphaine  
75015 Paris  
Tél : 01 45 79 76 99  
M° La Motte-Picquet - Lignes 6/8/10

**Jours et heures d'ouverture :**  
lundi et mercredi  
de 13h30 à 16h30

### **CENTRE DE VACCINATIONS (C.M.S BOURSALT)**

54 bis, rue Boursault  
75017 Paris  
Tél : 01 42 63 02 60  
M° Rome - Ligne 2

**Jours et heures d'ouverture :**  
le mercredi  
de 9h à 12h  
et de 13h à 16h

## **CENTRE DE VACCINATIONS**

4, rue Duc  
75018 Paris  
Tél : 01 46 06 48 36  
M° Jules joffrin - Ligne 12

**Jours et heures d'ouverture :**  
le lundi  
de 9h à 11h30  
le mercredi  
de 9h à 11h30  
et de 13h30 à 16h30

## **CENTRE DE VACCINATIONS**

9, rue Edouard Pailleron  
75019 Paris  
Tél : 01 42 02 04 20  
M° Bolivar - Ligne 7 bis

**Jours et heures d'ouverture :**  
lundi, mercredi et vendredi  
de 9h à 11h

## **HOPITAL ROBERT DEBRE**

48, boulevard Sérurier  
75019 Paris  
Tél : 01 40 03 20 00  
M° Porte des Lilas - Lignes 3 bis/11

**Jours et heures d'ouverture :**  
le lundi  
de 9h à 11h30  
le mercredi  
de 13h30 à 16h30

## **CENTRE DE VACCINATIONS**

27, rue Frédéric Lemaître  
75020 Paris  
Tél : 01 47 97 47 82  
M° Place des Fêtes - Lignes 7 bis/11

**Jours et heures d'ouverture :**  
lundi et mercredi  
de 9h à 11h30

## **Contraception et problèmes gynécologiques**

Adressez-vous directement à la mairie de l'arrondissement de votre choix qui vous orientera vers le centre de Planification Familial le plus proche (pour Paris, coordonnées des mairies d'arrondissement au chapitre « Adresses Utiles »).

## **Pour le suivi de la grossesse et des enfants jusqu'à 6 ans**

Les centres de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I), veillent au bien être de la future mère et suivent l'enfant de la naissance jusqu'à l'âge de six ans. La Mairie de Paris gère 11 centres de protection maternelle et 70 centres de consultation infantile.



Adressez-vous directement à la mairie de votre arrondissement qui vous orientera vers le centre de la P.M.I le plus proche (pour Paris coordonnées des mairies d'arrondissement au chapitre « Adresses Utiles » ).

### **SOS GROSSESSE**

51, rue Jeanne d'Arc  
75013 Paris  
Tél : 01 45 84 55 91  
M° Nationale - Ligne 6

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 16h

#### **Prestations proposées :**

Assistance au cours de la grossesse  
à toute femme en difficulté  
Mineures  
Contraception  
I.V.G  
Problèmes juridiques et sociaux

### Dépistage et traitement de la tuberculose

Adressez-vous directement à la mairie de l'arrondissement de votre choix qui vous orientera vers le centre anti-tuberculeux le plus proche (pour Paris coordonnées des mairies d'arrondissement au chapitre « Adresses Utiles » ).

### Dépistage des maladies sexuellement transmissibles et du sida

Adressez-vous directement à la mairie de l'arrondissement de votre choix qui vous orientera vers le centre de prévention et de dépistage le plus proche (pour Paris coordonnées des mairies d'arrondissement au chapitre « Adresses Utiles » ).

### Problèmes psychologiques

Adressez-vous directement à la mairie de l'arrondissement de votre choix qui vous orientera vers le centre médico-psychologique le plus proche (pour Paris coordonnées des mairies d'arrondissement au chapitre « Adresses Utiles » ).

### Médicaments

Le COMEDE et les Permanences d'Accès aux Soins de Santé des Hôpitaux de Paris délivrent gratuitement, dans la limite des stocks disponibles, les médicaments nécessaires au traitement de leurs patients.

## Information et Orientation

### RESO

Réseau d'accès aux soins  
pour les plus démunis  
N° Vert (appel gratuit) 0800 23 26 00

### Jours et heures d'appel :

du lundi au vendredi  
de 9h à 20h  
le samedi  
de 9h à 13h

### ■ AVEC COUVERTURE SOCIALE

Dans tous ces lieux de soins, les prestations sont gratuites pour les titulaires de la Carte Paris Santé.

Pour les autres assurés sociaux, le tiers payant reste à leur charge.

## LES CENTRES DE SOINS DE LA MAIRIE DE PARIS

### CENTRE DE SANTE VOLTA

4, rue au Maire  
75003 Paris  
Tél : 01 48 87 49 87  
M° Arts et Métiers - Lignes 3/11

### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi  
de 8h15 à 17h

### Prestations proposées :

Médecine générale  
Stomatologie  
Dermatologie  
Gynécologie  
ORL  
Acupuncture  
Ophtalmologie  
Cardiologie  
Soins dentaires

### **CENTRE DE SANTE DE L'EPEE DE BOIS**

3, rue de l'Épée de Bois  
75005 Paris  
Tél : 01 45 35 85 83  
M° Place Monge - Ligne 7

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 17h

#### **Prestations proposées :**

Médecine Générale  
Acupuncture  
Angiologie  
Cardiologie  
Dermatologie  
Gérontologie  
Gynécologie  
Ophtalmologie  
O.R.L  
Rhumatologie  
Prélèvements pour Analyses  
Soins infirmiers  
Chirurgie Dentaire

### **CENTRE DE SANTE SAINT DOMINIQUE**

109, rue Saint-Dominique  
75007 Paris  
Tél : 01 45 51 81 89  
M° Latour-Maubourg - Ligne 8

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 14h à 19h

#### **Prestations proposées :**

Médecine Générale  
Dermatologie  
Pédicure  
Rhumatologie

### **CENTRE DE SANTE DU CHEMIN VERT**

70, rue du Chemin Vert  
75011 Paris  
Tél : 01 48 05 96 20  
M° Voltaire - Ligne 9

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 8h15 à 12h  
et de 13h30 à 17h

#### **Prestations proposées :**

Médecine Générale  
Soins infirmiers

Gynécologie  
Rhumatologie  
Dermatologie  
Phlébologie  
Ophtalmologie  
O.R.L.  
Soins dentaires  
Prothèses dentaires

### **CENTRE DE SANTE BOBILLOT**

25, rue Bobillot  
75013 Paris  
Tél : 01 45 80 70 82  
M° Place d'Italie - Lignes 5/6/7

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30

#### **Prestations proposées :**

Médecine Générale  
Soins infirmiers  
Cardiologie  
Rhumatologie  
Gynécologie

### **CENTRE MEDICAL TISSERAND**

92, rue de Gergovie  
75014 Paris  
Tél : 01 45 39 49 29  
M° Plaisance - Ligne 13

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 13h  
et de 14h à 18h

#### **Prestations proposées :**

Médecine Générale  
Ophtalmologie  
O.R.L.  
Rhumatologie  
Gynécologie  
Dermatologie  
Acupuncture  
Soins dentaires  
Pédicure  
Kinésithérapie  
Soins infirmiers

### **CENTRE RENE COTY**

6, avenue René Coty  
75014 Paris  
Tél : 01 43 27 54 15  
M° Denfert-Rochereau - Lignes 4/6

#### **Public et heures d'ouverture :**

Pour les hommes :  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 13h  
et de 14h à 17h

Pour les femmes :  
le vendredi  
de 14h à 17h

#### **Prestations proposées :**

Médecine Générale  
Pédicure  
Soins infirmiers

### **MAPA ANSELME PAYEN**

9, place Violet  
75015 Paris  
Tél : 01 45 78 17 99  
M° Commerce - Ligne 8

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 8h à 17h

#### **Prestations proposées :**

Médecine Générale  
Dermatologie  
Rhumatologie  
Cardiologie  
Gynécologie  
Ophtalmologie  
Soins dentaires  
Soins infirmiers  
Psychiatrie

### **CENTRE DE SOINS DES TERNES**

21, rue Pierre Demours  
75017 Paris  
Tél : 01 46 22 47 76  
M° Ternes - Ligne 2

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 17h

#### **Prestations proposées :**

Médecine Générale  
Cardiologie  
O.R.L.  
Dermatologie  
Gastro-entérologie  
Gynécologie

## **CENTRE MEDICAL MARCADET**

22, rue Marcadet

75018 Paris

Tél : 01 46 06 78 24

M° Marcadet-Poissoniers - Lignes 4/12

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h

### **Prestations proposées :**

Médecine Générale

Ophtalmologie

Pédicure

Rhumatologie

Gynécologie

Dermatologie

Allergologie

Pédiatrie

O.R.L

Cardiologie

Radiologie

## **CENTRE DE SANTE DES BALKANS**

26, rue des Balkans

75020 Paris

Tél : 01 43 67 62 39

M° Porte de Bagnolet - Ligne 3

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 9h à 17h

### **Prestations proposées :**

Médecine Générale

Ophtalmologie

O.R.L

Cardiologie

Dermatologie

Gynécologie

Orthopédie

Rhumatologie

Kinésithérapie

Pédicure

Soins dentaires

Gérontologie

Soins infirmiers

## LES AUTRES CENTRES DE SOINS

### **CENTRE MEDICAL LA FEDERATION MUTUALISTE DE PARIS**

21, rue du Moulinet  
75013 Paris  
Tél : 01 40 46 13 46  
M° Tolbiac - Ligne 7

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au samedi  
de 8h à 19h

#### **Prestations proposées :**

Médecine Général  
Phlébologie  
Rhumatologie  
Ophtalmologie  
O.R.L  
Cardiologie  
Orthoptie  
Dermatologie  
Homéopathie  
Gynécologie  
Allergologie  
Orthophonie  
Radiologie  
Echographie

### **CENTRE MEDICAL EUROPE**

44, rue d'Amsterdam  
75009 Paris  
Tél : 01 42 81 93 33  
M° Saint-Lazare - Lignes 3/12/13

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 8h à 19h

#### **Prestations proposées :**

Médecine Générale  
Toutes spécialités

Soins dentaires

## CENTRES DENTAIRES DE LA VILLE DE PARIS

### **CENTRE DENTAIRE DES EPINETTES**

51, rue des Epinettes  
75017 Paris  
Tél : 01 42 63 90 72  
M° Porte de Saint-Ouen - Ligne 13

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30  
et de 13h45 à 17h

#### **Prestations proposées :**

Soins dentaires  
Prothèses dentaires

## CENTRE DE SANTE VOLTA

Voir adresse au chapitre  
« Centres de soins de la Mairie de Paris ».

## CENTRE DE SANTE DU CHEMIN VERT

Voir adresse au chapitre  
« Centres de soins de la Mairie de Paris ».

## CENTRE MEDICAL TISSERAND

Voir adresse au chapitre  
« Centres de soins de la Mairie de Paris ».

## LES CLINIQUES DENTAIRES DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

### CLINIQUE DENTAIRE DES DEUX BOULES

5, rue des Deux Boules  
75001 Paris  
Tél : 01 55 34 15 30  
M° Châtelet - Lignes 1/4/7/11/14

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 16h30  
**Prestations proposées :**  
Soins dentaires  
Prothèses dentaires

### CLINIQUE DENTAIRE TURBIGO

47, rue de Turbigo  
entrée rue Cunin Gridaire  
75003 Paris  
Tél : 01 49 96 64 20  
M° Réaumur Sébastopol - Lignes 3/4

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 17h  
**Prestations proposées :**  
Soins dentaires  
Prothèses dentaires

### CLINIQUE DENTAIRE CONDORCET

40, rue Condorcet  
75009 Paris  
Tél : 01 42 85 30 95  
M° Anvers - Ligne 2

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 16h30  
**Prestations proposées :**  
Soins dentaires  
Prothèses dentaires

### CLINIQUE DENTAIRE DE L'EPINE

16, impasse de l'Épine  
75011 Paris  
Tél : 01 55 25 16 10  
M° Rue des Boulets - Ligne 9

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h45 à 12h  
et de 13h30 à 16h30  
**Prestations proposées :**  
Soins dentaires  
Prothèses dentaires



## CLINIQUE DENTAIRE DES VOLONTAIRES

22 ter, rue des Volontaires  
75015 Paris  
Tél : 01 47 34 31 51  
M° Volontaires - Ligne 12

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 16h45  
**Prestations proposées :**  
Soins dentaires  
Prothèses dentaires

## CLINIQUE DENTAIRE DE CHOISY

29, avenue de Choisy  
75013 Paris  
Tél : 01 53 70 00  
M° Porte de Choisy - Ligne 7

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 16h30  
**Prestations proposées :**  
Soins dentaires  
Prothèses dentaires

## LES AUTRES CENTRES DE SOINS DENTAIRES

### CENTRE DENTAIRE DE LA FEDERATION MUTUALISTE DE PARIS

21, rue du Moulinet  
75013 Paris  
Tél : 01 40 46 13 80  
M° Tolbiac - Ligne 7

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au samedi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 18h  
**Prestations proposées :**  
Soins dentaires  
Prothèses dentaires

### CENTRE DENTAIRE BARBES

62, boulevard Barbès  
75018 Paris  
Tél : 01 42 54 57 22  
M° Marcadet Poissonniers - Lignes 4/12

**Jours et heures d'ouverture :**  
lundi à samedi 12h  
de 9h à 12h  
et de 14h à 18h45  
**Prestations proposées :**  
Soins dentaires  
Prothèses dentaires

## **CENTRE MEDICAL EUROPE**

44, rue d'Amsterdam  
75009 Paris  
Tél : 01 42 81 80 00  
M° Saint Lazare - Lignes 3/12/13

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 8h à 19h

### **Prestations proposées :**

Soins dentaires  
Prothèses dentaires

Pour les enfants

## **CENTRE DE SANTE BUCCO-DENTAIRE EASTMAN**

11, rue Georges Eastman  
75013 Paris  
Tél : 01 44 97 88 88  
M° Place d'Italie - Lignes 5/6/7

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au samedi  
de 9h à 18h30

### **Prestations proposées :**

Soins dentaires  
Prothèses dentaires  
Gratuit pour les enfants dont les parents possèdent la Carte Paris Santé ou l'Aide Médicale (personnes domiciliées à Paris uniquement).

## **ECOLE DENTAIRE**

5, rue de la Garancière  
75006 Paris  
Tél : 01 42 34 79 73  
M° Mabillon ou Odéon - Ligne 10

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi (mercredi pour enfants)  
de 9h à 11h  
et de 14h à 18h

### **Prestations proposées :**

Soins dentaires  
Prothèses dentaires

### **Documents demandés :**

Justificatif d'identité  
Justificatif de domicile

## Médicaments

Adressez-vous à la mairie pour connaître la liste des pharmacies agréées pour l'aide médicale.

# 11 - SE LAVER

## ■ DOUCHES GRATUITES

### Les bains douches municipaux parisiens

**IMPORTANT :** Les bains douches municipaux ne fournissent aucun matériel, il est donc demandé aux personnes d'apporter leur nécessaire de toilette (serviettes, savons etc...).

Ils sont ouverts et gratuits pour tous : hommes, femmes et enfants.

#### BAIN DOUCHE MUNICIPAL DES DEUX PONTS

8, rue des Deux Ponts

75004 Paris

Tél : 01 43 54 47 40

M° Pont-Marie - Ligne 7

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au jeudi

de 7h30 à 18h30

#### BAIN DOUCHE MUNICIPAL DE SAINT MERRI

18, rue du Renard

75004 Paris

Tél : 01 42 77 71 90

M° Hôtel de Ville - Lignes 1/11

**Jours et heures d'ouverture :**

le mercredi

de 12h à 18h30

jeudi, vendredi et samedi

de 8h à 18h30

le dimanche

de 8h à 11h30

#### BAIN DOUCHE MUNICIPAL LACEPEDE

50, rue Lapepède

75005 Paris

Tél : 01 45 35 46 63

M° Place Monge - Ligne 7

**Jours et heures d'ouverture :**

le jeudi

de 9h30 à 19h

le vendredi

de 7h à 19h

le samedi

de 8h30 à 18h30

le dimanche

de 8h à 12h

### **BAIN DOUCHE MUNICIPAL DU ROCHER**

42, rue du Rocher  
75008 Paris  
Tél : 01 45 22 15 19  
M° Saint-Lazare - Lignes 3/12/13

#### **Jours et heures d'ouverture :**

le jeudi  
de 12h à 19h  
le vendredi  
de 8h à 19h  
le samedi  
de 7h à 19h  
le dimanche  
de 8h à 12h

### **BAIN DOUCHE MUNICIPAL OBERKAMPF**

42, rue Oberkampf  
75011 Paris  
Tél : 01 47 00 57 35  
M° Oberkampf - Ligne 9

#### **Jours et heures d'ouverture :**

le jeudi  
de 12h à 18h30  
le vendredi  
de 8h à 18h30  
le samedi  
de 8h à 18h30  
le dimanche  
de 8h à 12h

### **BAIN DOUCHE MUNICIPAL AUDUBON**

13, rue Audubon  
75012 Paris  
Tél : 01 43 47 67 85  
M° Quai de la Rapée - Ligne 10

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au mercredi  
de 8h à 18h30  
le jeudi  
de 8h à 12h

### **BAIN DOUCHE MUNICIPAL CHARENTON**

188, rue de Charenton  
75012 Paris  
Tél : 01 43 07 64 87  
M° Dugommier - Ligne 6

#### **Jours et heures d'ouverture :**

le jeudi  
de 12h à 19h  
le vendredi  
de 8h à 19h  
le samedi  
de 7h à 19h  
le dimanche  
de 8h à 12h

### **BAIN DOUCHE MUNICIPAL BUTTE AUX CAILLES**

5, place Paul Verlaine  
75013 Paris  
M° Place d'Italie - Lignes 5/6/7

**Jours et heures d'ouverture :**  
le mardi et le mercredi  
de 8h à 12h  
le jeudi  
de 12h à 19h  
le vendredi et le samedi  
de 7h à 19h  
le dimanche  
de 8h à 12h

### **BAIN DOUCHE MUNICIPAL BLOMET**

17, rue Blomet  
75015 Paris  
Tél : 01 47 83 40 04  
M° Sèvres-Lecourbe - Ligne 6

**Jours et heures d'ouverture :**  
du mardi au samedi  
de 7h à 18h30  
le dimanche  
de 7h à 12h

### **BAIN DOUCHE MUNICIPAL LES AMIRAUX**

6, rue Hermann Lachapelle  
75018 Paris  
Tél : 01 46 06 46 47  
M° Simplon - Ligne 4

**Jours et heures d'ouverture :**  
du mardi au jeudi  
de 7h à 13h  
le samedi  
de 7h à 17h 30  
le dimanche  
de 7h à 12h

### **BAIN DOUCHE MUNICIPAL NEY**

134, bd Ney  
75018 Paris  
Tél : 01 42 54 04 24  
M° Porte de Clignancourt - Ligne 4

**Jours et heures d'ouverture :**  
le lundi  
de 12h à 18h  
le vendredi  
de 8h à 18h  
le samedi  
de 8h à 18h  
le dimanche  
de 8h à 12h

### **BAIN DOUCHE MUNICIPAL MEAUX**

18, rue de Meaux

75019 Paris

Tél : 01 42 08 16 44

M° Colonel Fabien - Ligne 2

#### **Jours et heures d'ouverture :**

le jeudi

de 12h à 19h

le vendredi

de 8h à 19h

le samedi

de 7h à 19h

le dimanche

de 8h à 12h

### **BAIN DOUCHE MUNICIPAL PETITOT**

1, rue Petitot

75019 Paris

Tél : 01 42 08 17 93

M° Place des Fêtes - Lignes 7bis/11

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au mercredi

de 8h à 19h

le jeudi

de 8h à 12h

### **BAIN DOUCHE MUNICIPAL ROUVET**

1, rue Rouvet

75019 Paris

Tél : 01 40 36 40 97

M° Corentin Cariou - Ligne 7

#### **Jours et heures d'ouverture :**

mardi, mercredi et samedi

de 7h à 18h30

le dimanche

de 8h à 12h

### **BAIN DOUCHE MUNICIPAL BIDASSOA**

27, rue de la Bidassoa

75020 Paris

Tél : 01 46 36 40 41

M° Gambetta - Lignes 3/3bis

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au mercredi

de 8h à 19h

le jeudi

de 8h à 12h

### **BAIN DOUCHE MUNICIPAL BUZENVAL**

27, rue des Haies

75020 Paris

Tél : 01 43 70 44 26

M° Buzenval - Ligne 9

#### **Jours et heures d'ouverture :**

le jeudi

de 12h à 19h

le vendredi

de 8h à 19h

le samedi

de 7h à 19h

le dimanche

de 8h à 12h

## **BAIN DOUCHE MUNICIPAL PYRENEES**

296, rue des Pyrénées  
75020 Paris  
Tél : 01 46 36 49 08  
M° Jourdain ou Pyrénées - Ligne 11

**Jours et heures d'ouverture :**  
le jeudi  
de 12h à 19h  
le vendredi  
de 8h à 19h  
le samedi  
de 7h à 19h  
le dimanche  
de 8h à 12h

## **BAIN DOUCHE MUNICIPAL LES TOURELLES**

1, rue du Docteur Variot  
75020 Paris  
Tél : 01 43 64 12 58  
M° Porte des lilas - Lignes 3bis/11

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au mercredi  
de 8h à 19h  
le jeudi  
de 8h à 12h

## LES ASSOCIATIONS

A Paris

Pour tous

## **L'AGORA EMMAÛS**

32, rue des Bourdonnais  
75001 Paris  
Tél : 01 55 34 74 84  
M° Châtelet - Lignes 1/4/11/14

**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les jours  
le matin sans rendez-vous  
et l'après-midi sur rendez-vous

## **ENTRAIDE ET PARTAGE**

22, rue Sainte-Marthe  
75010 Paris  
Tél : 01 42 41 30 13  
M° Belleville - Lignes 2/11

**Jours et heures d'ouverture :**  
le lundi  
de 8h30 à 11h30

### **ESPACE SAINT MARTIN - ARMEE DU SALUT**

31, bd Saint Martin

75003 Paris

Tél : 01 40 27 80 07

M° Strasbourg Saint Denis - lignes 8/9

#### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours

de 9h à 17h

Sur RDV, téléphoner pour connaître les jours et horaires des prestations

### **LA HALLE SAINT DIDIER**

23, rue Mesnil

75016 Paris

Tél : 01 53 70 48 88

M° Victor Hugo - Ligne 2

#### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours

de 8h30 à 11h30

### **LA HALTE PARIS-LYON**

Angle de la rue de Bercy

et de la rue de Rambouillet

75012 Paris

M° Gare de Lyon - Lignes 1/14

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au samedi

de 8h à 12h

et de 14h à 16h45

le dimanche

à partir de 18 h

### **SECOURS CATHOLIQUE "LA VOÛTE"**

18-20, rue Edouard Robert

75012 Paris

Tél : 01 43 07 35 11

M° Michel Bizot - Ligne 8

#### **Jours et heures d'ouverture :**

lundi, mardi et jeudi

de 9h à 12h

lundi et jeudi

de 14h30 à 17h

Il faut prendre un rendez-vous par le biais d'un travailleur social

Pour les hommes et les femmes

### **LE CENTRE RENE COTY**

6, avenue René Coty

75014 Paris

Tél : 01 43 27 54 15

M° Denfert-Rochereau - Lignes 4/6

#### **Jours et heures d'ouverture :**

Pour les hommes :

du lundi au vendredi

de 8h30 à 13h et de 14h à 17h

Pour les femmes :

le vendredi de 14h à 17h

Il faut prendre un rendez-vous par le biais d'un travailleur social



### **LA MAISON DANS LA RUE (CASP)**

4, rue Santerre  
75012 Paris  
Tél : 01 40 02 09 88  
M° Bel-Air - Ligne 6

#### **Jours et heures d'ouverture :**

Pour tous :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h  
Pour les hommes :  
mardi et jeudi  
de 14h à 17h  
Pour les femmes :  
lundi, mercredi et vendredi  
de 14h à 17h

### **LA MAISON DU PARTAGE-ARMEE DU SALUT**

32, rue Bouret  
75019 Paris  
Tél : 01 42 00 66 10  
M° Jaurès - Lignes 2/5/7bis

#### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours  
de 9h à 12h  
et de 13h à 16h

Dans la région parisienne

### **LE REFUGE**

37, rue Hoche  
93100 Pantin  
Tél : 01 48 40 04 52  
M° Hoche - Ligne 5

#### **Jours et heures d'ouverture :**

lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 7h à 12h  
et de 13h à 15h30

# 12 - LAVER SON LINGE

■ **GRATUITEMENT**

A Paris

Pour tous

## LA HALLE SAINT DIDIER

23, rue Mesnil

75016 Paris

Tél : 01 53 70 48 88

M° Victor Hugo - Ligne 2

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h

Pour les hommes et les femmes de plus de 18 ans

## LE CENTRE RENE COTY

6, avenue René Coty

75014 Paris

Tél : 01 43 27 54 15

M° Denfert-Rochereau - Lignes 4/6

### **Jours et heures d'ouverture :**

Pour les hommes :

du lundi au vendredi

de 8h30 à 13h

et de 14h à 17h

Pour les femmes :

le vendredi

de 14h à 17h

*Attention ! Prendre RDV par le biais  
d'un travailleur social.*

## L'AGORA - EMMAÛS

32, rue des Bourdonnais

75001 Paris

Tél : 01 55 34 74 84

M° Châtelet - Lignes 1/4/11/14

### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours

de 9h à 12h

et de 14h à 17h

Fermé lundi après-midi

Il faut prendre rendez-vous sur place  
à partir de 9h

### **LA MAISON DU 13<sup>ÈME</sup>**

83, bd de l'Hôpital  
à l'intérieur de l'hôpital de la Pitié  
75013 Paris  
Tél : 01 44 24 55 53  
M° Saint-Marcel - Ligne 10

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 13h à 17h30  
Sur rendez-vous

### **ESPACE SAINT MARTIN - ARMÉE DU SALUT**

31, bd Saint-Martin  
75003 Paris  
Tél : 01 40 27 80 07  
M° Strasbourg St Denis - Lignes 4/8/9

**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les jours  
de 9h à 17h  
*Attention ! uniquement sur rendez-vous,  
téléphonez pour connaître les jours  
et heures de prestation*

### **LA MAISON DANS LA RUE (CASP)**

4, rue Santerre  
75012 Paris  
Tél : 01 40 02 09 88  
M° Bel-Air - Ligne 6

**Jours et heures d'ouverture :**  
Pour tous :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h  
Pour les hommes :  
mardi et jeudi  
de 14h à 17h  
Pour les femmes :  
lundi, mercredi et vendredi  
de 14h à 17h

### **LE SAMU SOCIAL DE PARIS**

Hospice Saint-Michel  
35, avenue Courteline  
75012 Paris  
M° Saint Mandé-Tourelles - Ligne 1

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 13h30 à 17h

### **SECOURS CATHOLIQUE "LA VOÛTE"**

18-20, rue Edouard-Robert  
75012 Paris  
Tél : 01 43 07 35 11  
M° Michel Bizot - Ligne 8

**Jours et heures d'ouverture :**  
lundi et jeudi  
de 14h30 à 17h  
lundi, mardi et jeudi  
de 9h à 12h  
*Attention ! Prendre RDV par le biais  
d'un travailleur social.*

Pour les femmes avec ou sans enfant(s)

**ESPACE SOLIDARITE INSERTION- H.A.F.B**

17, rue Mendelssohn

75020 Paris

Tél : 01 43 48 18 66

M° Porte de Montreuil - Ligne 9

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 10h à 19h

Accueil public de 14h à 18h30 sans RDV

Dans la région parisienne

Pour les hommes et les femmes de plus de 18 ans

**LE REFUGE**

37, rue Hoche

93100 Pantin

Tél : 01 48 40 04 52

M° Hoche - Ligne 5

**Jours et heures d'ouverture :**

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 7h à 12h

et de 13h à 15h30

■ **POUR UNE SOMME MODIQUE**

**LA HALTE PARIS-LYON**

angle rue de Bercy/rue de Rambouillet

75012 Paris

Tél : 01 43 44 33 99

M° Gare de Lyon Lignes 1/14

RER A/D

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 10h à 11h30

et de 14h à 16h

**Prix :**

0,50 €

# 13 - S'HABILLER

## ■ VESTIAIRES GRATUITS

Pour obtenir des vêtements dans l'un de ces centres, il faut être recommandé par une association ou une permanence sociale.

### LA CROIX ROUGE

9, rue Laplace

75005 Paris

Tél : 01 43 54 20 24

M° Maubert Mutualité - Ligne 10

#### Jours et heures d'ouverture :

Femmes et enfants :

le mercredi

de 14h à 16h30

51, rue de Babylone

75007 Paris

Tél : 01 47 05 57 40

M° Sèvres-Babylone - Lignes 10/12

#### Jours et heures d'ouverture :

Hommes :

le jeudi

de 14h à 17h

14, rue Pierre Sénard

75009 Paris

Tél : 01 48 78 63 87

M° Poissonnière - Ligne 7

#### Jours et heures d'ouverture :

Hommes :

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois

de 10h à 12h

Familles :

2<sup>ème</sup> mardi du mois

de 19h à 21h

Femmes et enfants :

4<sup>ème</sup> mercredi du mois

de 15h à 17h30

6, place d'Italie

75013 Paris

Tél : 01 47 07 09 47

M° place d'Italie - Lignes 5/6/7

#### Jours et heures d'ouverture :

Hommes, femmes et enfants :

lundi et mercredi

de 14h30 à 16h30

72, rue Hallé

75014 Paris

Tél : 01 43 27 73 07

M° Mouton Duvernet - Ligne 4

#### Jours et heures d'ouverture :

Hommes :

le lundi

de 15h à 17h30

Femmes et enfants :

le mercredi

de 15h à 17h30

112, rue Brancion  
75015 Paris  
Tél : 01 48 28 03 15  
M° Porte de Vanves - Ligne 13

**Jours et heures d'ouverture :**  
Femmes et enfants :  
le mercredi  
de 14h à 16h

2, rue Claude Pouillet  
75017 Paris  
Tél : 01 46 22 02 09  
M° Villiers - Lignes 2/3

**Jours et heures d'ouverture :**  
Hommes, femmes et enfants :  
le jeudi  
de 13h30 à 16h30

12, rue du Baigneur  
75018 Paris  
Tél : 01 42 57 62 57  
M° Jules Joffrin - Lignes 2/3

**Jours et heures d'ouverture :**  
Pour les hommes :  
le lundi  
de 15h à 17h  
Pour les femmes et enfants :  
le mercredi  
de 15h à 17h

## LES AUTRES ASSOCIATIONS

Pour tous

### ENTRAIDE ET PARTAGE

22, rue Sainte-Marthe  
75010 Paris  
Tél : 01 42 41 30 13  
M° Belleville - Lignes 2/11

**Jours et heures d'ouverture :**  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi du mois, à 13h  
*Attention ! il faut prendre un ticket  
la veille avant 17h*

### LA MAISON VERTE

129, rue Marcadet  
75018 Paris  
Tél : 01 42 54 6125  
M° Jules Joffrin - Ligne 12

**Jours et heures d'ouverture :**  
le jeudi  
de 10h30 à 12h  
et de 14h à 15h30

## VESTIAIRE EMMAÛS

4, rue Georges Pitard  
75015 Paris  
Tél : 01 44 19 84 17  
M° Plaisance - Ligne 13

### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi  
de 14h à 17h

Fermé le premier lundi du mois

*Attention ! Il faut venir avec un bon de recommandation délivré par un travailleur social et être muni de papiers d'identité.*

*Il est possible d'obtenir un change complet toutes les six semaines.*

## ■ POUR UNE SOMME MODIQUE

Pour tous

## VESTI-BOUTIQUE - CROIX ROUGE FRANCAISE

40, rue Albert Thomas  
75010 Paris  
Tél : 01 42 06 79 05  
M° République - Lignes 8/9

### Jours et heures d'ouverture :

le lundi  
de 13h30 à 18h30  
du mardi au samedi  
de 10h à 18h30

### Prix :

participation symbolique

## SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

50, rue du Faubourg du Temple  
75011 Paris  
Tél : 01 53 41 39 39  
M° Goncourt - Ligne 11

### Jours et heures d'ouverture :

mardi ou vendredi  
de 13h à 16h  
Téléphoner pour connaître le jour

### Prix :

de 0,77 à 6,10 €

## BOUTIQUES EMMAÛS

105, bd Davout  
75020 Paris  
Tél : 01 46 59 13 06  
M° Porte de Montreuil - Ligne 9

### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au samedi (fermé le lundi matin)  
de 11h à 13h  
et de 14h30 à 19h

### Prix :

Fripes et chaussures à -15 €

54, rue de Charonne  
75011 Paris  
Tél : 01 48 07 02 28  
M° Ledru-Rollin - Ligne 8

# 14 - SE FAIRE COIFFER

## ■ GRATUITEMENT

A Paris

Pour tous

### L'AGORA - EMMAÛS

32, rue des Bourdonnais  
75001 Paris  
Tél : 01 55 34 74 84  
M° Châtelet - Lignes 1/4/7/11/14

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 17h  
le matin sur RDV

### ENTRAIDE ET PARTAGE

22, rue Sainte-Marthe  
75010 Paris  
Tél : 01 42 41 30 13  
M° Belleville - Lignes 2/11

**Jours et heures d'ouverture :**  
le mardi  
de 8h30 à 10h30

### LA HALLE SAINT DIDIER

23, rue Mesnil  
75016 Paris  
Tél : 01 53 70 48 88  
M° Victor Hugo - Ligne 2

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h  
*Attention ! Téléphoner pour prendre RDV.*

Pour les hommes et les femmes de plus de 18 ans

### L'ARCHE D'AVENIRS

Ass. de l'Oeuvre de la Mie de Pain  
107-109, rue Regnault  
75013 Paris  
Tél : 01 44 06 96 88  
M° Porte d'Ivry - Ligne 7

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi (sauf mardi après-midi)  
de 8h30 à 11h45  
et de 13h30 à 16h45



### **LE CENTRE RENE COTY**

6, avenue René Coty  
75014 Paris  
Tél : 01 43 27 54 15  
M° Denfert-Rochereau - Lignes 4/6

#### **Jours et heures d'ouverture :**

Pour les hommes :  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 13h  
et de 14h à 17h

Pour les femmes :  
le vendredi  
de 14h à 17h

*Attention ! un rendez-vous est à prendre  
par un travailleur social.*

### **ESPACE SAINT MARTIN - ARMEE DU SALUT**

31, bd Saint-Martin  
75003 Paris  
Tél : 01 40 27 80 07  
M° Strasbourg St Denis - Lignes 8/9

#### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours  
de 9h à 17h

*Attention ! Téléphoner pour prendre RDV.*

Dans la région parisienne

Pour les hommes et les femmes de plus de 18 ans

### **LE REFUGE**

37, rue Hoche  
93100 Pantin  
Tél : 01 48 40 04 52  
M° Hoche - Ligne 5

#### **Jours et heures d'ouverture :**

lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 7h à 12h  
et de 13h à 15h30

## ■ POUR UNE SOMME MODIQUE

### Les écoles de coiffure

A Paris, plusieurs écoles de coiffure proposent un forfait coupe, shampooing, brushing, pour environ 8 euros. Il est nécessaire de téléphoner pour prendre un rendez-vous.

#### **A.B.C ECOLE DE COIFFURE**

105, Bd Magenta

75010 Paris

Tél : 01 53 20 45 50

M° Gare du Nord - Lignes 4/5 - RER B/D

#### **ECOLE ACTIVE DE COIFFURE**

203, rue Lafayette

75010 Paris

Tél : 01 40 05 11 00

M° Strasbourg-Saint-Denis ou République - Lignes 3/5/8/9/11

#### **ECOLE INTERNATIONALE DE COIFFURE**

76, rue Réaumur

75002 Paris

Tél : 01 42 36 70 15

M° Réaumur - Ligne 4

#### **ECOLE DE COIFFURE SAINT LOUIS**

115, rue Faubourg Poissonnière

75009 Paris

Tél : 01 45 26 83 53

M° Poissonnière - Ligne 7

# 15 - ENTREPOSER SES BAGAGES

## ■ CONSIGNES GRATUITES

A Paris et dans la région parisienne, peu d'associations proposent un service de consigne. De ce fait, les adresses suivantes sont très souvent surchargées. Il est donc préférable de téléphoner avant de se déplacer.

A Paris

Pour tous

### LA HALLE SAINT-DIDIER

23, rue Mesnil

75016 Paris

Tél : 01 43 53 47 25

M° Victor Hugo - Ligne 2

#### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h

*Attention ! il est préférable d'être connu du centre. Sinon, un travailleur social doit recommander la personne par téléphone au préalable.*

Pour les femmes avec ou sans enfant(s)

### ESPACE SOLIDARITE

17, rue Mendelssohn

75020 Paris

Tél : 01 43 48 18 66

M° Porte de Montreuil - Ligne 9

#### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi

de 14h à 18h

Consigne possible pour les personnes suivies par le centre.

*Attention ! il est préférable que les personnes soient recommandées au préalable.*

Pour les hommes et les femmes de plus de 18 ans

**LE CENTRE RENE COTY**

6, avenue René Coty

75014 Paris

Tél : 01 43 27 54 15

M° Denfert-Rochereau - Lignes 4/6

**Jours et heures d'ouverture :**

Pour les hommes :

du lundi au vendredi

de 8h30 à 13h

et de 14h à 17h

Pour les femmes :

le vendredi

de 14h à 17h

*Attention ! Le service de consigne est réservé en priorité aux usagers du centre.*

*Les personnes doivent être recommandées au préalable par un travailleur social.*

Dans la région parisienne

Pour les hommes et les femmes de plus de 18 ans

**LE REFUGE**

37, rue Hoche

93100 Pantin

Tél : 01 48 40 04 52

M° Hoche - Ligne 5

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 7h à 12h

et de 13h à 15h30

*Attention ! Fermé le mercredi après-midi et le 1<sup>er</sup> mercredi du mois.*

# 16 - SE DETENDRE DANS LA JOURNEE

A Paris et dans la région parisienne, plusieurs accueils de jour offrent aux personnes sans domicile fixe la possibilité de se détendre pendant quelques heures.

En général, un espace détente où l'on peut prendre un café est ouvert au public qui, selon les lieux, peut aussi bénéficier de services divers lui facilitant la vie quotidienne (laverie, douche, écoute, consultations médicales, orientation, information...).

## ■ LES ACCUEILS DE JOUR A PARIS

Pour tous

### LES COMPAGNONS DE LA NUIT " La Moquette "

15, rue Gay Lussac

75005 Paris

Tél : 01 43 54 72 07

RER B - Luxembourg

**Jours et heures d'ouverture :**

mercredi, jeudi et vendredi

de 21h à 0h30

le mardi

de 15h à 19h

### CROIX-ROUGE FRANCAISE A.P.A.S.O.

9, rue de Berri

75008 Paris

Tél : 01 56 88 01 83

M° George V - Ligne 1

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h30

### LA HALTE PARIS-LYON

angle rue de Bercy/rue de Rambouillet

75012 Paris

Tél : 01 43 44 33 99

M° Gare de Lyon - Lignes 1/14

**Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours

de 9h à 19h30

### LE SAMU SOCIAL DE PARIS

Hospice Saint Michel

35, avenue Courteline

75012 Paris

M° Saint Mandé Tourelles - Ligne 1

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 13h30 à 17h

Pour les hommes et les femmes de plus de 18 ans

### **L'AGORA-EMMAÛS**

32, rue des Bourdonnais  
75001 Paris  
Tél : 01 55 34 74 84  
M° Châtelet - Lignes 1/7/11/14

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 17h

### **L'ARCHE D'AVENIRS**

107/109, rue Regnault  
75013 Paris  
Tél : 01 44 06 96 88  
M° Porte d'Ivry - Ligne 7

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi (sauf mardi après-midi)  
de 8h30 à 11h45  
et de 13h30 à 16h45

### **LA BOUTIQUE SOLIDARITE-EMMAÛS**

35/37, rue Bichat  
Tél : 01 40 18 04 41  
75010 Paris  
M° Goncourt - Ligne 11

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
(mercredi accueil des femmes)  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h  
fermé le jeudi matin

### **ESPACE SAINT MARTIN**

31, bd Saint Martin  
75003 Paris  
Tél : 01 40 27 80 07  
M° République - Lignes 9/8

#### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours  
de 9h à 17h

### **LA HALLE SAINT DIDIER**

23, rue Mesnil  
75016 Paris  
Tél : 01 53 70 48 88  
M° Victor-Hugo- Ligne 2

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h

### **LA MAISON DANS LA RUE (CASP)**

4, rue Santerre  
75012 Paris  
Tél : 01 40 02 09 88  
M° Bel-Air - Ligne 6

#### **Jours et heures d'ouverture :**

Pour tous :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h  
Pour les hommes :  
mardi et jeudi  
de 14h à 17h  
Pour les femmes :  
lundi, mercredi et vendredi  
de 14h à 17h

### **LA MAISON DU PARTAGE-ARMEE DU SALUT**

32, rue Bouret  
75019 Paris  
Tél : 01 42 00 66 10  
M° Jaurès - Lignes 2/5/7

**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les jours  
de 9h à 17h

### **LA MAISON DU XIII<sup>ème</sup>-EMMAÛS**

83, boulevard de l'Hôpital  
(à l'intérieur de l'hôpital La Pitié)  
75013 Paris  
Tél : 01 44 24 55 53  
M° Saint Marcel - Ligne 5

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 13h à 17h30

Pour les hommes

### **LES EQUIPES SAINT VINCENT**

41, rue des Périchaux  
75015 Paris  
Tél : 01 48 28 46 76  
M° Porte de Vanves - Ligne 13

**Jours et heures d'ouverture :**  
mardi, mercredi et jeudi  
de 11h à 16h  
Il est préférable de se présenter dès 11h

Pour les femmes

### **CŒUR DE FEMMES**

77, rue du Château des Rentiers  
75013 Paris  
Tél : 01 45 83 52 72  
M° Quai de la Gare - Ligne 6

**Jours et heures d'ouverture :**  
Tous les jours  
de 9h à 19h

### **ESPACE SOLIDARITE INSERTION- H.A.F.B**

17, rue Mendelssohn  
75020 Paris  
Tél : 01 43 48 18 66  
M° Porte de Montreuil - Ligne 9

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 10h à 19h  
Accueil public de 14 à 18h30 sans RDV

### **LA HALTE FEMMES**

18, Passage Raguinot  
75012 Paris  
Tél : 01 43 44 55 00  
M° Gare de Lyon

#### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours  
de 9h à 20h

### **SECOURS CATHOLIQUE - SAINTE CLOTHILDE**

12, rue Martignac  
75007 Paris  
Tél : 01 44 18 62 60  
M° Invalides - Lignes 8/13 - RER C

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au samedi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 17h

## **■ LES ACCUEILS DE JOUR DANS LA REGION PARISIENNE**

### **ASSOCIATION LE SENTIER**

10, rue Louis Beaunier  
77000 Melun  
Tél : 01 60 68 96 95

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 10h  
et de 13h à 17h

### **SECOURS CATHOLIQUE**

24 ter, allée Jean Rostand  
91000 Evry  
Tél : 01 60 79 27 81

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 10h à 17h

### **LE REFUGE**

37, rue Hoche  
93100 Pantin  
Tél : 01 48 40 04 52  
M° Hoche - Ligne 5

#### **Jours et heures d'ouverture :**

lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 7h à 12h  
et de 13h à 15h30

### **IKAMBERE**

5, rue Virgil Grissom  
93200 Saint Denis  
Tél : 01 42 35 74 02

#### **Public concerné :**

Femmes touchées par le VIH

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 18h



# 17 - FAIRE TRADUIRE SES DOCUMENTS

Lors de ses démarches administratives, le demandeur d'asile doit fournir les originaux de ses papiers d'identité.

Toutefois, si ceux-ci ne sont pas en français, il convient de les faire traduire par un traducteur assermenté.

De plus, l'O.F.P.R.A et la Commission des Recours des Réfugiés exigent que le récit des événements ayant amenés le demandeur d'asile à fuir son pays soit traduit en français.

## ■ TRADUCTIONS DE DOCUMENTS OFFICIELS

### INTER SERVICE MIGRANTS (I.S.M)

2/4, Cité de l'Ameublement

75011 Paris

Tél : 01 43 56 20 50

M° Faidherbe-Chaligny - Ligne 8

RER A - Nation

### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi

de 10h à 18h

### Prestations proposées :

Traductions assermentées

Toutes les langues

### Prix :

Récits OFPRA 16 €

documents d'état civil 20 €

attestations 25 €

documents juridiques 27 €

## ■ TRADUCTIONS DE RECITS

### **BENGLADESH INDE PAKISTAN (B.I.P)**

54, rue d'Hauteville

75010 Paris

Tél : 01 48 00 09 67

M° Bonne Nouvelle - Lignes 8/9

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 13h30 à 18h30

#### **Prestations proposées :**

Traductions de récits pour l'O.F.P.R.A  
et la C.R.R.

Possibilités de traductions assermentées pour  
les documents officiels.

#### **Langues :**

Ourdou, Hindi, Bengali, Punjabi,  
Gujarati, Anglais

#### **Prix :**

16 € la page

### **CEDRE - SECOURS CATHOLIQUE**

23, rue de la Commanderie

75019 Paris

Tél : 01 48 39 10 92

M° Porte de la Villette - Ligne 7

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au jeudi

de 8h à 17h30

Il faut être sur place dès 8h

#### **Prestations proposées :**

Possibilités, au cas par cas,  
d'aide à la traduction.

# **18- SCOLARISER SES ENFANTS**

En France, l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans.

Lorsqu'il arrive sur le territoire français, le demandeur d'asile doit donc penser à faire scolariser, au plus vite, ses enfants.

## **■ FAIRE UNE DEMANDE DE SCOLARISATION**

Quand faire la demande ?

Dès que le demandeur d'asile est en possession d'un titre de séjour en règle : A.P.S ou Récépissé.

Où faire la demande ?

Au service de la scolarité de sa mairie.

Pour Paris, voir adresse des mairies au chapitre " Adresses Utiles "

Documents à fournir :

Se présenter au service de la scolarité muni des documents suivants :

- Titre de séjour
- Acte de naissance de l'enfant

et si possible :

- Certificat de dépôt de l'O.F.P.R.A

# 19 - APPRENDRE LE FRANÇAIS

Les associations qui enseignent le français aux étrangers proposent soit des cours d'alphabétisation soit des cours de français langue étrangère (F.L.E).

Les cours d'alphabétisation sont destinés aux personnes n'ayant suivi aucun enseignement dans leur pays d'origine et qui, de ce fait, ne savent ni lire ni écrire.

Au contraire, les cours de F.L.E sont destinés aux personnes qui ont suivi un enseignement dans leur pays d'origine et qui savent déjà lire et écrire.

En général, les inscriptions ont lieu début septembre et les cours suivent le rythme scolaire.

## ■ COURS D'ALPHABETISATION

Avec participation financière

### Cours mixtes

A Paris

#### **ACTION FRATERNELLE**

Tour G

94, rue Curial

75019 Paris

Tél : 01 40 37 78 85

M° Corentin Cariou - Ligne 7

#### **Jours et heures d'ouverture :**

de 9h30 à 12h30

et de 14h à 18h

#### **Prix :**

Adhésion : 30 €/an

#### **Inscription :**

Prendre rendez-vous par téléphone

*Attention ! Cours réservés aux habitants du quartier*

#### **AIRES 10**

2, rue du Buisson Saint Louis

75010 Paris

Tél : 01 42 06 28 89

M° Belleville - Lignes 2/11

#### **Jours et heures d'ouverture :**

de 9 h à 12h

et de 14h à 17h

#### **Prix :**

Participation : 20 €/trimestre

#### **ALPHA IV**

27, avenue de Choisy

75013 Paris

Tél : 01 45 84 88 37

M° Porte de Choisy - Ligne 7

#### **Jours et heures d'ouverture :**

le lundi à 19h30

#### **Prix :**

25 €/an

### **ASSOFAC**

93, rue Alexandre Dumas  
75020 Paris  
Tél : 01 43 70 17 37  
M° Alexandre Dumas - Ligne 2

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9 h à 12h30  
et de 14h à 18h

#### **Prix :**

Adhésion : 8 €/an  
Participation : 5 €/mois

### **CEDIAF-CENTRE SOCIAL ELISABETH**

126, boulevard de Belleville  
75020 Paris  
Tél : 01 43 66 64 56  
M° Belleville - Ligne 2

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 18h

#### **Prix :**

Adhésion : 15 €/an  
Participation : 10 €/mois

### **CENTRE D'ANIMATION JEAN VERDIER**

11, rue de Lancry  
75010 Paris  
Tél : 01 42 03 00 47  
M° Jacques Bonsergent - Ligne 5

#### **Jours et heures d'ouverture :**

Sur place de 9h à 22h

#### **Prix :**

321 €/trimestre

### **CEFIA**

18, rue Jacques Kellner  
75017 Paris  
Tél : 01 42 63 23 75  
M° Brochant - Ligne 13

#### **Jours et heures d'ouverture :**

le lundi  
de 13h30 à 15h30  
le jeudi  
de 9h30 à 11h

#### **Prix :**

50 €/an

### **CENTRE ALPHA CHOISY**

27, avenue de Choisy  
75013 Paris  
Tél : 01 45 84 88 37  
M° Porte de Choisy - Ligne 7

#### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h  
et de 14h à 18h

#### **Prix :**

25 € par trimestre

### **ESPACE 16**

16, rue Roger Bacon

75017 Paris

Tél : 01 45 72 38 70

M° Porte Maillot - Ligne 1

### **Jours et heures d'ouverture :**

Téléphoner début septembre.

### **Prix :**

Adhésion : 46 €/an

### **ESPACE 19**

53, rue Riquet

75019 Paris

Tél : 01 53 26 89 00

M° Riquet - Ligne 7

### **Jours et heures d'ouverture :**

Tous les jours

de 8h30 à 18h30

### **Prix :**

Adhésion : 20 €/an

Participation : selon les revenus

### **FOYER PICOULET**

59, rue de la Fontaine au Roi

75011 Paris

Tél : 01 48 06 70 31

M° Goncourt - Ligne 11

### **Jours et heures d'ouverture :**

de 9h à 12h

et de 14h à 18h

### **Prix :**

Adhésion : 3 €/an

Participation : 35 €/an

Inscription : en septembre

### **SECOURS CATHOLIQUE**

43, rue d'Aubervilliers

75018 Paris

Tél : 01 53 35 09 10

M° Stalingrad - Lignes 2/5/7

### **Jours et heures d'ouverture :**

du mardi au vendredi

de 9h30 à 12h

### **Prix :**

Adhésion : 20 €/an

### **LA MAISON VERTE**

127/129, rue Marcadet

75018 Paris

Tél : 01 42 54 61 25

M° Jules Joffrin - Ligne 12

### **Jours et heures d'ouverture :**

Se présenter le mercredi matin

### **Prix :**

Adhésion : 11 €/semestre

## Cours pour les femmes

### A Paris

#### **ACCUEIL GOUTTE D'OR**

10, rue des Gardes

75018 Paris

Tél : 01 42 51 87 75

M° Barbès-Rochechouart - Ligne 2

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 9h à 12h

et de 13h30 à 18h

**Prix :**

Adhésion : 10 €/an

#### **A.S.S.F.A.M**

5, rue Saulnier

75009 Paris

Tél : 01 45 23 14 28

M° Cadet - ligne 7

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 9h à 17h30

#### **CENTRE SOCIAL CROIX SAINT SIMON**

125, rue d'Avron

75020 Paris

Tél : 01 44 64 16 93

M° Maraîchers - Ligne 9

**Jours et heures d'ouverture :**

du mardi au vendredi

de 9h30 à 12h30

et de 13h30 à 18h30

**Prix :**

Adhésion : 9 €/an

Participation : 15 €/trimestre

#### **CENTRE SOCIAL LE RELAIS 59**

1, rue Hector Malot

75012 Paris

Tél : 01 43 43 20 82

M° Gare de Lyon - Ligne 1/14

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi

de 9h à 17h

**Prix :**

Adhésion : 8 €

Participation : 25 €/an

## **ELELE**

20, rue de la Pierre Levée  
75011 Paris  
Tél : 01 43 57 76 28  
M° République - Ligne s3/5/9

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h30 à 18h

### **Prix :**

Adhésion : 10 €/an

*Attention ! Cours réservés aux femmes  
turques.*

## **LA CLAIRIERE**

60, rue Greneta  
75002 Paris  
Tél : 01 42 36 82 46  
M° Réaumur-Sébastopol - Lignes 3/4

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h30 à 18h

### **Prix :**

40 €/an

Gratuitement

## **Cours mixtes**

## **CROIX ROUGE FRANÇAISE**

31, rue de la Folie Régnault  
75011 Paris  
Tél : 01 42 61 59 67  
M° Voltaire - Ligne 9

### **Jours et heures d'ouverture :**

mercredi et vendredi  
de 14h à 18h

## **A.S.A.F**

29, rue Traversière  
75012 Paris  
Tél : 01 43 07 90 95  
M° Gare de Lyon - Lignes 1/14

### **Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 17h



## ■ COURS DE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE (F.L.E.)

Avec participation financière

### Cours mixtes

#### ACORT (assemblée citoyenne des originaires de Turquie)

39, boulevard de Magenta  
75010 Paris  
Tél : 01 42 01 12 60  
M° Château d'Eau - Ligne 4

#### Jours et heures d'ouverture :

du lundi au vendredi  
de 10h à 18h

#### Prix :

Gratuit pour les femmes  
25 €/an pour les hommes

#### ACTION FRATERNELLE

Voir alphabétisation cours mixtes.

#### AIRES 10

Voir alphabétisation cours mixtes.

#### CENTRE SOCIAL SOLIDARITE ROQUETTE

47, rue de la Roquette  
75011 Paris  
Tél : 01 49 23 81 50  
M° Bastille - Lignes 1/5/8

#### Jours et heures d'ouverture :

Tous les jours  
de 9h à 12h30  
et de 14h à 17h30

#### Prix :

40 €/an

#### CENTRE D'ANIMATION JEAN VERDIER

Voir alphabétisation cours mixtes.

#### CEDIAF-CENTRE SOCIAL ELISABETH

Voir alphabétisation cours mixtes.

#### CEFIA

Voir alphabétisation cours mixtes.

#### CENTRE ALPHA CHOISY

Voir alphabétisation cours mixtes.

## **COMITE D'AIDE AUX REFUGIES**

31bis, rue du Général Leclerc  
92270 Bois Colombes  
Tél : 01 42 42 70 48

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 18h

## **ESPACE 16**

Voir alphabétisation cours mixtes.

## **FOYER PICOULET**

Voir alphabétisation cours mixtes.

## **SECOURS CATHOLIQUE**

Voir alphabétisation cours mixtes.

## **Cours pour les femmes**

### **LA CLAIRIERE**

Voir alphabétisation cours pour les femmes.

### **CENTRE SOCIAL LE RELAIS 59**

Voir alphabétisation cours pour les femmes.

Gratuitement

## **Cours mixtes**

A Paris

### **CROIX ROUGE FRANÇAISE**

Voir alphabétisation cours mixtes gratuits

### **A.S.A.F**

Voir alphabétisation cours mixtes gratuits

En région parisienne

### **INFREP**

66, rue Marceau  
93100 Montreuil  
Tél : 01 49 88 11 33

**Jours et heures d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 17h

## **20 - POURSUIVRE SES ETUDES**

Il appartient au demandeur d'asile de se rendre auprès des universités afin de se renseigner sur la possibilité de suivre, ou non, un cursus universitaire au sein de l'établissement de son choix.

### ■ **S'INSCRIRE A L'UNIVERSITE**

Quand faire la demande ?

Dès que le demandeur d'asile est en possession d'un titre de séjour en règle : A.P.S ou Récépissé.

La rentrée universitaire à lieu, généralement, au début du mois d'octobre ; il convient donc au demandeur d'asile, selon sa date d'arrivée sur le territoire français, de se renseigner auprès des universités dès le mois d'avril.

Où faire la demande ?

Au secrétariat de l'université choisie par le demandeur d'asile.

Pour connaître les universités et leurs différentes spécialités, il est possible de s'adresser :

- au **Centre d'Information et d'Orientation (C.I.O)** :

C.I.O Enseignements supérieurs

1, rue Victor Cousin

75230 Paris cedex 05

Tél : 01 40 46 23 24

R E R - Luxembourg B

**Jours et heures d'ouverture :**

lundi, mardi, jeudi, vendredi

de 13h à 17h

le mercredi

de 9 h à 17h

- au **Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** :

Direction générale des enseignements supérieurs

Sous-direction de la vie de l'étudiant et de l'insertion professionnelle

Bureau de l'orientation et de l'insertion professionnelle des étudiants

61-65, rue Dutot

75015 Paris

Tél : 01 55 55 62 70 / 01 55 55 63 96

Documents à fournir :

Afin que l'université examine la demande, se munir des documents suivants :

- Titre de séjour en règle : A.P.S ou Récépissé.
- Diplômes obtenus dans le pays d'origine.
- Pièces justifiant son identité si le demandeur d'asile en possède : acte de naissance, carte d'identité, passeport... .

# **21- ASSOCIATION DE COMPATRIOTES**

## **Afrique**

### **AFRIQUE AVENIR**

22, rue des Archives

75004 Paris

Tél : 01 42 77 04 31

### **ASSOCIATION ZAIROISE DE FRANCE**

67, rue Jean Jaurès

93300 Levallois-Perret

Tél : 01 47 80 11 65

### **ASSOCIATION DES REFUGIES ETHIOPIENS**

3, rue Henri Cardinaud

94000 Créteil

Tél : 01 43 39 64 62

### **INSER - ASAF (Association de Solidarité des Africains en France)**

29, rue Traversière

75012 Paris

Tél : 01 43 07 90 95

### **U.R.A.C.A. (Unité de réflexion et d'action des communautés africaines).**

33, rue Polonceau

75018 Paris

Tél : 01 42 52 50 13

## **Arménie**

### **ASSOCIATION ARMENIENNE D'AIDE SOCIALE**

77, rue Lafayette

75009 Paris

Tél : 01 48 78 02 99

## **Chine, Laos, Vietnam**

### **ASSOCIATION DES CHINOIS RESIDANT EN FRANCE**

43, rue du Temple  
75004 Paris  
Tél : 01 42 77 13 60

### **ASSOCIATION FRANCO-CHINOISE PIERRE DUCERF**

29, rue Michel Le Conte  
75003 Paris  
Tél : 01 44 59 37 63

### **CENTRE FRANCE ASIE**

16, rue Royer Collard  
75005 Paris  
Tél : 01 43 25 77 64

## **Congo RDC**

### **ASSOCIATION DES CONGOLAIS DE FRANCE**

67, rue Jean Jaurès  
92300 Levallois Perret  
Tél : 01 47 80 11 65

## **Haïti**

### **HAÏTI DEVELOPPEMENT**

35, rue de l'Eglise  
75015 Paris  
Tél : 01 45 78 04 69

85, avenue Emile Zola  
75015 Paris  
Tél : 01.45.78.98.39

### **LA MAISON D'HAÏTI**

16, rue Bisson  
75020 Paris  
Tél : 01 44 62 92 87

## **Irak (assyro-chaldéen)**

### **ASSOCIATION DES ASSYRO-CHALDEENS DE FRANCE**

9, boulevard Henri Poincaré  
95200 Sarcelles  
Tél : 01 39 90 87 11

## **Kurdistan**

### **INSTITUT KURDE DE PARIS**

106, rue Lafayette  
75010 Paris  
Tél : 01 48 24 64 64

## **Liban**

### **FOYER FRANCO-LIBANAIS**

15, rue d'Ulm  
75005 Paris  
Tél : 01 43 29 47 60

## **Maghreb**

### **ASSOCIATION DES JURISTES BERBERES DE FRANCE**

Maison du barreau  
4/5, rue de Harlay  
75005 Paris

Permanences :  
5, impasse Onfroy  
75013 Paris  
Tél : 01 48 30 81 39

25, avenue du Président Salvador Allende  
93000 Bobigny

## **Maroc**

### **ASSOCIATION DES MAROCAINS EN FRANCE**

10, rue Affre  
75018 Paris  
Tél : 01 42 55 91 82

## **Tamouls**

### **FEDERATION DES ASSOCIATIONS TAMOULS**

26, rue du Département

75018 Paris

Tél : 01 40 38 30 74

## **Tchéchénie**

### **COMITE TCHETCHENIE DE PARIS**

21 ter, rue Voltaire

75011 Paris

Tél : 06 14 02 74 52

## **Tunisie**

### **ASSOCIATION DES TUNISIENS EN FRANCE**

130, rue du Faubourg Poissonnière

75010 Paris

Tél : 01 45 96 04 06

### **FTCR (Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives)**

3, rue de Nantes

75019 Paris

Tél : 0146 07 54 04

## **Turquie**

### **ASSOCIATION DEMOCRATIQUE DES TRAVAILLEURS DE TURQUIE**

45, rue d'Enghien

75010 Paris

Tél : 01 45 23 46 50

### **ELELE – MAISON DES TRAVAILLEURS DE TURQUIE**

20, rue de la Pierre Levée

75011 Paris

Tél : 01 43 57 76 28

### **FEDERATION DES ASSOCIATIONS TURQUES DE FRANCE**

6, passage des Récollets

75010 Paris

Tél : 01 40 38 00 57

## 22 - ADRESSES UTILES

### ■ LES PREFECTURES DE LA REGION PARISIENNE

#### Seine et Marne ( 77 )

12, rue des Saints-Pères

77010 Melun Cedex

Tél : 01 64 71 77 77 (standard)

Tél : 01 64 71 78 77 (bureau des étrangers)

**Jours et heures d'ouverture :**

lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9h à 16h

#### Yvelines ( 78 )

1, rue Jean Houdon

78010 Versailles Cedex

Tél : 01 39 49 78 00 (standard)

Tél : 01 39 49 79 38 (bureau des étrangers)

**Jours et heures d'ouverture :**

lundi au vendredi  
de 8h45 à 15h45  
fermé le mercredi après-midi

#### Essonne ( 91 )

Boulevard de France

91010 Evry Cedex

Tél : 01 69 91 91 91 (standard)

Tél : 01 69 91 93 49 (accueil des étrangers)

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 16h  
fermé le jeudi après-midi à 12h

#### Hauts de Seine ( 92 )

167/177, avenue Joliot-Curie

92013 Nanterre Cedex

Tél : 0 821 803 092

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 16h30

#### Seine Saint Denis ( 93 )

124, rue Carnot

93007 Bobigny

Tél : 01 41 60 60 60 (standard)

Tél : 01 41 60 60 63 (accueil des étrangers)

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au jeudi  
de 8h30 à 17h30  
le vendredi  
de 8h30 à 15h30

#### Val de Marne ( 94 )

7, avenue du Général de Gaulle

94011 Créteil Cedex

Tél : 01 49 56 60 00 (standard)

Tél : 01 49 56 60 05 (service des étrangers)

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 8h45 à 17h  
fermé le jeudi après-midi

#### Val d'Oise ( 95 )

avenue Bernard Hirsch

95010 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 0 821 803 095

**Jours et heures d'ouverture :**

du lundi au vendredi  
de 9h à 16h



■ **LES CAISSES PRIMAIRES D'ASSURANCE MALADIE ( CPAM )  
A PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE**

A Paris

**CPAM DE PARIS 75**

21, rue Georges Auric  
75948 Paris Cedex 19  
Tél : 0 820 904 175

En Ile de France

**CPAM DE SEINE ET MARNE 77**

rue des Meuniers  
Melun-Rubelles  
77951 Maincy Cedex  
Tél : 0 820 904 138

**CPAM DES YVELINES 78**

92, avenue de Paris  
78000 Versailles  
Tél : 0 820 904 102

**CPAM DE L'ESSONNE 91**

boulevard François Mitterrand  
91039 Evry Cedex  
Tél : 0 820 904 125

**CPAM DES HAUTS-DE-SEINE 92**

113, rue des Trois Fontanot  
92026 Nanterre Cedex  
Tél : 01 41 45 20 00

**CPAM DE SEINE-SAINT-DENIS 93**

195, avenue Paul Vaillant Couturier  
93000 Bobigny  
Tél : 0 820 904 193

**CPAM DU VAL-DE-MARNE 94**

1/9, avenue du Général de Gaulle  
94031 Créteil Cedex  
Tél : 0 820 904 156

**CPAM DU VAL-D'OISE 95**

2, rue des Chauffours  
95000 Cergy  
Tél : 0 820 904 128

## ■ LES MAIRIES A PARIS

Paris Infos Mairie : Tél : 0 820 007 575

### **1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT**

4, place du Louvre

75001 Paris

Tél : 01 44 50 75 01

M° Louvre - Ligne 1

### **2<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

8, rue de la Banque

75002 Paris

Tél : 01 53 29 75 02

M° Etienne Marcel - Ligne 4

### **3<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

2, rue Eugène Spuller

75003 Paris

Tél : 01 53 01 75 03

M° Temple - Ligne 3

### **4<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

2, place Baudoyer

75004 Paris

Tél : 01 44 54 75 04

M° Hôtel de Ville - Lignes 1/11

### **5<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

21, place du Panthéon

75005 Paris

Tél : 01 56 81 75 05

R.E.R Luxembourg B

### **6<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

78, rue Bonaparte

75006 Paris

Tél : 01 40 46 75 06

M° Saint Sulpice - Ligne 4

### **7<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

116, rue de Grenelle

75007 Paris

Tél : 01 53 58 75 07

M° Rue du Bac - Ligne 12

**8<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

3, rue de Lisbonne  
75008 Paris  
Tél : 01 44 90 75 08  
M° Villiers - Lignes 2/3

**9<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

8, rue Drouot  
75009 Paris  
Tél : 01 42 46 72 09  
M° Pelletier - Ligne 7

**10<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

72, rue du Faubourg Saint Martin  
75010 Paris  
Tél : 01 53 72 10 10  
M° Château d'Eau - Ligne 4

**11<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

12, place Léon Blum  
75011 Paris  
Tél : 01 53 27 11 11  
M° Voltaire - Ligne 9

**12<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

130, avenue Daumesnil  
75012 Paris  
Tél : 01 44 68 12 12  
M° Gare de Lyon - Lignes 1/14 - R.E.R A/D

**13<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

1, place d'Italie  
75013 Paris  
Tél : 01 44 08 13 13  
M° Place d'Italie - Lignes 5/6/7

**14<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

2, place Ferdinand Brunot  
75014 Paris  
Tél : 01 53 90 67 14  
M° Mouton Duvernet - Ligne 4

**15<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

31, rue Pécelet

75015 Paris

Tél : 01 55 76 75 15

M° Vaugirard - Ligne 12

**16<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

71, avenue Henri Martin

75016 Paris

Tél : 01 40 72 16 16

M° Rue de la Pompe - Ligne 9

**17<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

16, rue des Batignolles

75017 Paris

Tél : 01 44 69 17 17

M° Rome - Ligne 2

**18<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

1, place Jules Joffrin

75018 Paris

Tél : 01 53 41 18 18

M° Jules Joffrin - Ligne 12

**19<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

5, place Armand Carrel

75019 Paris

Tél : 01 44 52 29 19

M° Laumière - Ligne 5

**20<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT**

6, place Gambetta

75020 Paris

Tél : 01 43 15 20 20

M° Gambetta - Lignes 3/3 bis

## **23 - LES TEXTES RELATIFS AU DROIT D'ASILE**

### **➤ Convention de Genève du 25 juillet 1951 relative au statut des réfugiés (extraits)**

#### **Article 1 Définition du terme “réfugié”**

A. Aux fins de la présente Convention, le terme “réfugié” s'appliquera à toute personne :

(...)

(2) Qui, par suite d'événements survenus avant le 1<sup>er</sup> janvier 1951 et craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner.

(...)

### **➤ Ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (extraits)**

*N.B. : Le texte ci-dessous prend en considération les modifications de la loi n° 2003-1119 du 26 novembre 2003, relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité, publiée au Journal Officiel le 27 novembre 2003.*

*Les titres des articles (entre parenthèses) ne figurent pas sur le texte de loi et ne sont introduits que dans un souci de lisibilité.*

## **Chapitre 7** **Des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection temporaire**

### **Article 31** **(Les demandeurs d'asile)**

I. - Tout étranger présent sur le territoire français qui, n'étant pas déjà admis à séjourner en France sous couvert d'un des titres de séjour prévus par la présente ordonnance ou les conventions internationales, demande à séjourner en France au titre de l'asile présente cette demande dans les conditions fixées à l'article 10 de la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 précitée.

(...)

### **Article 32 ter** **(Les déboutés du droit d'asile)**

L'étranger auquel la reconnaissance de la qualité de réfugié ou le bénéfice de la protection subsidiaire a été définitivement refusé, ou l'étranger exclu du bénéfice de la protection temporaire ou qui, ayant bénéficié de cette protection, cesse d'y avoir droit, et qui ne peut être autorisé à demeurer sur le territoire à un autre titre, doit quitter le territoire français, sous peine de faire l'objet d'une mesure d'éloignement prévue à l'article 22 et, le cas échéant, des pénalités prévues à l'article 19.

(...)

## **Chapitre 8** **Dispositions diverses**

(...)

### **Article 35 quater** **(Le placement en zone d'attente)**

I. - L'étranger qui arrive en France par la voie ferroviaire, maritime ou aérienne et qui, soit n'est pas autorisé à entrer sur le territoire français, soit demande son admission au titre de l'asile, peut être maintenu dans une zone d'attente située dans une gare ferroviaire ouverte au trafic international et désignée par arrêté, un port ou à proximité du lieu de débarquement, ou dans un aéroport pendant le temps strictement nécessaire à son départ et, s'il est demandeur d'asile, à un examen tendant à déterminer si sa demande n'est pas manifestement infondée.

Il est informé, dans les meilleurs délais, qu'il peut demander l'assistance d'un interprète et d'un médecin, communiquer avec un conseil ou toute personne de son choix et quitter à tout moment la zone d'attente pour toute destination située hors de France. Ces informations lui sont communiquées dans une langue qu'il comprend.

Mention en est faite sur le registre mentionné ci-dessous, qui est émargé par l'intéressé.

En l'absence d'un représentant légal accompagnant le mineur, le procureur de la République, avisé dès l'entrée d'un mineur en zone d'attente en application des dispositions du II, lui désigne sans délai un administrateur *ad hoc*. L'administrateur *ad hoc* assiste le mineur durant son maintien en zone d'attente et assure sa représentation dans toutes les procédures administratives et juridictionnelles relatives à ce maintien.

L'administrateur *ad hoc* nommé en application de ces dispositions est désigné par le procureur de la République compétent sur une liste de personnes morales ou physiques dont les modalités de constitution sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Ce décret précise également les conditions de leur indemnisation.

La zone d'attente est délimitée par le représentant de l'Etat dans le département. Elle s'étend des points d'embarquement et de débarquement à ceux où sont effectués les contrôles des personnes. Elle peut inclure, sur l'emprise, ou à proximité, de la gare, du port ou de l'aéroport ou à proximité du lieu de débarquement, un ou plusieurs lieux d'hébergement assurant aux étrangers concernés des prestations de type hôtelier. Dans ces lieux d'hébergement, un espace permettant aux avocats de s'entretenir confidentiellement avec les étrangers est prévu. A cette fin, sauf en cas de force majeure, il est accessible en toutes circonstances sur demande de l'avocat.

La zone d'attente s'étend, sans qu'il soit besoin de prendre une décision particulière, aux lieux dans lesquels l'étranger doit se rendre soit dans le cadre de la procédure en cours, soit en cas de nécessité médicale.

II. - Le maintien en zone d'attente est prononcé pour une durée qui ne peut excéder quarante-huit heures par une décision écrite et motivée du chef du service de la police nationale ou des douanes, chargé du contrôle aux frontières, ou d'un fonctionnaire désigné par lui, titulaire au moins du grade de brigadier dans le premier cas et d'agent de constatation principal de deuxième classe dans le second. Cette décision est inscrite sur un registre mentionnant l'état civil de l'intéressé et la date et l'heure auxquelles la décision de maintien lui a été notifiée. Elle est portée sans délai à la connaissance du procureur de la République. Elle peut être renouvelée dans les mêmes conditions et pour la même durée. Lorsque la notification faite à l'étranger mentionne que le procureur de la République a été informé dans les meilleurs délais de la décision de placement en zone d'attente ou de son renouvellement, cette mention fait foi, sauf preuve contraire.

III. - Le maintien en zone d'attente au-delà de quatre jours à compter de la décision initiale peut être autorisé, par le juge des libertés et de la détention, pour une durée qui ne peut être supérieure à huit jours. L'autorité administrative expose dans sa saisine les raisons pour lesquelles l'étranger n'a pu être rapatrié ou, s'il a demandé l'asile, admis, et le délai nécessaire pour assurer son départ de la zone d'attente. Le juge des libertés et de la détention statue par ordonnance, après audition de l'intéressé, en présence de son conseil s'il en a un, ou celui-ci dûment averti.

L'étranger peut demander au juge des libertés et de la détention qu'il lui soit désigné un conseil d'office. Le mineur est assisté d'un avocat choisi par l'administrateur *ad hoc* ou, à défaut, commis d'office. L'étranger ou, dans le cas du mineur mentionné au troisième alinéa du I, l'administrateur *ad hoc* peut également demander au juge des libertés et de la détention le concours d'un interprète et la communication de son dossier. Le juge des libertés et de la détention statue au siège du tribunal de grande instance. Toutefois, si une salle d'audience attribuée au ministère de la justice lui permettant de statuer publiquement a été spécialement aménagée sur l'emprise ferroviaire, portuaire ou aéroportuaire, il statue dans cette salle. En cas de nécessité, le président du tribunal de grande instance peut décider de tenir une seconde audience au siège du tribunal de grande instance, le même jour que celle qui se tient dans la salle spécialement aménagée. Par décision du juge sur proposition du préfet ou, à Paris, du préfet de Police, et avec le consentement de l'étranger, l'audience peut également se dérouler avec l'utilisation de moyens de télécommunication audiovisuelle garantissant la confidentialité de la transmission. Il est alors dressé, dans chacune des deux salles d'audience ouvertes au public, un procès verbal des opérations effectuées. Sous réserve de l'application de l'article 435 du nouveau code de procédure civile, le juge des libertés et de la détention statue publiquement. Si l'ordonnance met fin au maintien en zone d'attente, elle est immédiatement notifiée au procureur de la République. A moins que le procureur de la République n'en dispose autrement, l'étranger est alors maintenu à la disposition de la justice pendant un délai de quatre heures à compter de la notification de l'ordonnance au procureur de la République.

L'ordonnance est susceptible d'appel devant le premier président de la cour d'appel ou son délégué. Celui-ci est saisi sans forme et doit statuer dans les quarante-huit heures de sa saisine. Par décision du premier président de la cour d'appel ou de son délégué, sur proposition du préfet ou, à Paris, du préfet de police, et avec le consentement de l'étranger, l'audience peut se dérouler avec l'utilisation de moyens de télécommunication audiovisuelle dans les conditions prévues à l'alinéa précédent. Le droit d'appel appartient à l'intéressé, au ministère public et au représentant de l'Etat dans le département. L'appel n'est pas suspensif.

Toutefois, le ministère public peut demander au premier président de la cour d'appel ou à son délégué de déclarer son recours suspensif. Dans ce cas, l'appel, accompagné de la demande, est formé dans un délai de quatre heures à compter de la notification de l'ordonnance au procureur de la République et transmis au premier président de la cour d'appel ou à son délégué. Celui-ci décide, sans délai, s'il y a lieu, au vu des pièces du dossier, de donner à cet appel un effet suspensif. Il statue par une ordonnance motivée rendue contradictoirement qui n'est pas susceptible de recours. L'intéressé est maintenu à la disposition de la justice jusqu'à ce que cette ordonnance soit rendue et, si elle donne un effet suspensif à l'appel du ministère public, jusqu'à ce qu'il soit statué sur le fond.

IV. - A titre exceptionnel, le maintien en zone d'attente au-delà de douze jours peut être renouvelé, dans les conditions prévues par le III, par le juge des libertés et de la détention, pour une durée qu'il détermine et qui ne peut être supérieure à huit jours.

Toutefois, lorsqu'un étranger non admis à pénétrer sur le territoire français dépose une demande d'asile dans les quatre derniers jours de cette nouvelle période de maintien en zone d'attente,



celle-ci est prorogée d'office de quatre jours à compter du jour de la demande. Cette décision est portée sur le registre prévu au II et portée à la connaissance du procureur de la République dans les conditions prévues à ce même II. Le juge des libertés et de la détention est informé immédiatement de cette prorogation. Il peut y mettre un terme.

V. - Pendant toute la durée du maintien en zone d'attente, l'étranger dispose des droits qui lui sont reconnus au deuxième alinéa du I. Le procureur de la République ainsi que, à l'issue des quatre premiers jours, le juge des libertés et de la détention peuvent se rendre sur place pour vérifier les conditions de ce maintien et se faire communiquer le registre mentionné au II. Le procureur de la République visite les zones d'attente chaque fois qu'il l'estime nécessaire et au moins une fois par an. Tout administrateur *ad hoc* désigné en application des dispositions du troisième alinéa du I doit, pendant la durée du maintien en zone d'attente du mineur qu'il assiste, se rendre sur place.

Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions d'accès du délégué du haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés ou de ses représentants ainsi que des associations humanitaires à la zone d'attente.

VI. - Si le maintien en zone d'attente n'est pas prolongé au terme du délai fixé par la dernière décision de maintien, l'étranger est autorisé à entrer sur le territoire français sous le couvert d'un visa de régularisation de huit jours. Il devra avoir quitté ce territoire à l'expiration de ce délai, sauf s'il obtient une autorisation provisoire de séjour ou un récépissé de demande de carte de séjour ou un récépissé de demande d'asile.

VII. - Les dispositions du présent article s'appliquent également à l'étranger qui se trouve en transit dans une gare, un port ou un aéroport si l'entreprise de transport qui devait l'acheminer dans le pays de destination ultérieure refuse de l'embarquer ou si les autorités du pays de destination lui ont refusé l'entrée et l'ont renvoyé en France.

VIII. - Si le départ de l'étranger du territoire national ne peut être réalisé à partir de la gare, du port ou de l'aéroport dont dépend la zone d'attente dans laquelle il est maintenu, l'étranger peut être transféré vers toute zone d'attente d'une gare, d'un port ou d'un aéroport à partir desquels son départ peut effectivement avoir lieu.

En cas de nécessité, l'étranger peut également être transféré dans une zone d'attente dans laquelle les conditions requises pour son maintien dans les conditions prévues au présent article sont réunies.

Lorsque la décision de transfert doit intervenir dans le délai de quatre jours à compter de la décision initiale de maintien en zone d'attente, elle est prise dans les conditions prévues au II du présent article.

Lorsque le transfert est envisagé après le délai de quatre jours à compter de la décision initiale de maintien, l'autorité administrative en informe le juge des libertés et de la détention au moment où elle les saisit dans les conditions prévues aux III et IV du présent article.

Dans les cas où la prolongation ou le renouvellement du maintien en zone d'attente ont été accordés, l'autorité administrative informe le juge des libertés et de la détention ainsi que le procureur de la République de la nécessité de transférer l'étranger dans une autre zone d'attente et procède à ce transfert.

La prolongation ou le renouvellement du maintien en zone d'attente ne sont pas interrompus par le transfert de l'étranger dans une autre zone d'attente.

L'autorité administrative avise immédiatement de l'arrivée de l'étranger dans la nouvelle zone d'attente le juge des libertés et de la détention et le procureur de la République du ressort de cette zone.

IX. - L'administrateur *ad hoc* désigné en application des dispositions du troisième alinéa du I assure également la représentation du mineur dans toutes les procédures administratives et juridictionnelles afférentes à son entrée sur le territoire national.

(...)

X – Sont à la charge de l'Etat et sans recours contre l'étranger, dans les conditions prévues pour les frais de justice criminelle, correctionnelle ou de police, les honoraires et indemnités des interprètes désignés pour assister au cours de la procédure juridictionnelle de maintien en zone d'attente prévue par le présent article.

## ➤ **Loi n°52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile (extraits)**

*N.B. : Le texte suivant prend en considération les modifications introduites par la loi n°2003-1176 du 10 décembre 2003 relative au droit d'asile, publié au J.O. le 11 décembre 2003. Les titres des articles (entre parenthèses) ne figurent pas sur le texte de loi et ne sont introduits que dans un souci de lisibilité.*

### **Titre 1<sup>er</sup> : L'Office français de protection des réfugiés et apatrides et la Commission des recours des réfugiés**

#### **Article 1<sup>er</sup> (L'OFPRA)**

Il est créé auprès du ministre des affaires étrangères, sous le nom d' "Office français de protection des réfugiés et apatrides", un établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière et administrative.

## *Article 2* *(Formes de protection accordées par l'OFPRA)*

I - L'office exerce la protection juridique et administrative des réfugiés et apatrides ainsi que celles des bénéficiaires de la protection subsidiaire. Il assure, en liaison avec les départements ministériels intéressés, l'application des garanties fondamentales offertes par le droit national, l'exécution des conventions, accords ou arrangements internationaux intéressant la protection des réfugiés en France, et notamment la protection prévue par la convention de Genève du 28 juillet 1951 et par le protocole de New York du 31 janvier 1967 relatifs au statut des réfugiés. Il coopère avec le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés et facilite sa mission de surveillance dans les conditions prévues par les accords internationaux.

II - L'office statue sur les demandes d'asile dont il est saisi. Il convoque le demandeur à une audition. Il peut s'en dispenser s'il apparaît que :

- a) L'office s'apprête à prendre une décision positive à partir des éléments en sa possession ;
- b) Le demandeur d'asile a la nationalité d'un pays pour lequel ont été mises en œuvre les stipulations du 5 du C de l'article 1<sup>er</sup> de la convention de Genève susmentionnée ;
- c) Les éléments fournis à l'appui de la demande sont manifestement infondés ;
- d) Des raisons médicales interdisent de procéder à l'entretien.

Au terme d'une instruction unique au cours de laquelle le demandeur d'asile aura été mis en mesure de présenter les éléments à l'appui de sa demande :

1° - L'office reconnaît la qualité de réfugié à toute personne persécutée en raison de son action en faveur de la liberté ainsi qu'à toute personne sur laquelle le haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés exerce son mandat aux termes des articles 6 et 7 de son statut tel qu'adopté par l'Assemblée générale des Nations unies le 14 décembre 1950 ou qui répond aux définitions de l'article 1<sup>er</sup> de la convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés. Ces personnes sont régies par les dispositions applicables aux réfugiés en vertu de la convention de Genève susmentionnée ;

2° - Sous réserve des dispositions du IV, il accorde le bénéfice de la protection subsidiaire à toute personne qui ne remplit pas les conditions d'octroi du statut de réfugié énoncées à l'alinéa précédent et qui établit qu'elle est exposée dans son pays à l'une des menaces graves suivantes :

- a) La peine de mort ;
- b) La torture ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants ;
- c) S'agissant d'un civil, une menace grave, directe et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence généralisée résultant d'une situation de conflit armé interne ou international.

Le bénéfice de la protection subsidiaire est accordé pour une période d'un an renouvelable.

III - Les persécutions prises en compte dans l'octroi de la qualité de réfugié et les menaces graves pouvant donner lieu au bénéfice de la protection subsidiaire peuvent être le fait des autorités de l'Etat, de partis ou d'organisations qui contrôlent l'Etat ou une partie substantielle du territoire de l'Etat, ou d'acteurs non étatiques dans les cas où les autorités définies à l'alinéa suivant refusent ou ne sont pas en mesure d'offrir une protection.

Les autorités susceptibles d'offrir une protection peuvent être les autorités de l'Etat, et des organisations internationales et régionales.

L'office peut rejeter la demande d'asile d'une personne qui aurait accès à une protection sur une partie du territoire de son pays d'origine si cette personne n'a aucune raison de craindre d'y être persécutée ou d'y être exposée à une atteinte grave et s'il est raisonnable d'estimer qu'elle peut rester dans cette partie du pays. L'office tient compte des conditions générales prévalant dans cette partie du territoire et de la situation personnelle du demandeur ainsi que de l'auteur de la persécution au moment il statue sur la demande d'asile.

IV - La protection subsidiaire n'est pas accordée à une personne s'il existe des raisons sérieuses de penser :

- a) Qu'elle a commis un crime contre la paix, un crime de guerre ou un crime contre l'humanité ;
- b) Qu'elle a commis un crime grave de droit commun ;
- c) Qu'elle s'est rendue coupable d'agissements contraires aux buts et aux principes des Nations unies ;
- d) Que son activité sur le territoire constitue une menace grave pour l'ordre public, la sécurité publique ou la sûreté de l'Etat.

L'office, procédant à son initiative ou à la demande du représentant de l'Etat à un réexamen, peut mettre fin à tout moment au bénéfice de la protection subsidiaire pour les motifs énumérés aux a, b, c et d du présent IV.

II peut refuser à chaque échéance de renouveler le bénéfice de la protection subsidiaire lorsque les circonstances ayant justifié son octroi ont cessé d'exister ou ont connu un changement suffisamment profond pour que celle-ci ne soit plus requise.

### **Article 3 (Administration de l'OFPRA)**

L'office est administré par un Conseil d'administration comprenant deux parlementaires, désignés l'un par l'Assemblée nationale et l'autre par le Sénat, des représentants de l'Etat et un représentant du personnel de l'office.

Le conseil d'administration fixe les orientations générales concernant l'activité de l'office ainsi que, pour la période comprise entre la date d'entrée en vigueur de la loi n° 2003-1176 du 10

décembre 2003 modifiant la loi n° 52-893 du 25 juillet 1952 relative au droit d'asile et l'adoption des dispositions communautaires en cette matière, la liste des pays considérés comme des pays d'origine sûrs mentionnés au 2° de l'article 8. Il délibère sur les modalités de mise en oeuvre des dispositions relatives à l'octroi du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire. Le président du conseil d'administration est nommé parmi ses membres par décret sur proposition du ministre des affaires étrangères.

Le délégué du haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, ainsi que trois personnalités qualifiées nommées par décret, assistent aux séances du conseil d'administration et peuvent y présenter leurs observations et leurs propositions. Au moins l'une des trois personnalités qualifiées susmentionnées représente les organismes participant à l'accueil et à la prise en charge des demandeurs et des réfugiés.

L'office est géré par un directeur général, nommé par décret sur proposition conjointe du ministre des Affaires étrangères et du ministre de l'Intérieur.

Tous les membres du personnel de l'Office sont tenus au secret professionnel en ce qui concerne les renseignements qu'ils auront reçus dans l'exercice de leurs fonctions.

Les locaux de l'Office ainsi que ses archives et, d'une façon générale, tous les documents lui appartenant ou détenus par lui sont inviolables.

A l'expiration de leur période d'administration courante par l'office, les dossiers des demandeurs d'asile dont la demande aura été définitivement rejetée seront confiés à la garde du ministère des affaires étrangères. Seules les personnes autorisées par le directeur général de l'office y auront accès. Ces archives ne pourront être librement consultées qu'à l'issue des délais prévus à l'article 7 de la loi n°79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives.

Lorsqu'une demande d'asile est rejetée, le directeur général de l'office ou le président de la commission des recours des réfugiés transmet la décision motivée au ministre de l'intérieur. A la demande de ce dernier, le directeur général de l'office communique à des agents habilités des documents d'état civil ou de voyage permettant d'établir la nationalité de la personne dont la demande d'asile a été rejetée, ou à défaut une copie de ces documents, à la condition que cette communication s'avère nécessaire à la mise en oeuvre d'une mesure d'éloignement et qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de cette personne ou de ses proches.

## **Article 4** **(Pièces délivrées par l'OFPRA)**

L'Office est habilité à délivrer, après enquête s'il y a lieu, aux réfugiés et apatrides, les pièces nécessaires pour leurs permettre soit d'exécuter les divers actes de la vie civile, soit de faire appliquer les dispositions de la législation interne ou des accords internationaux qui intéressent leur protection, notamment les pièces tenant lieu d'actes d'état civil.

L'Office est habilité à délivrer dans les mêmes conditions les mêmes pièces aux bénéficiaires de la protection subsidiaire lorsque ceux-ci sont dans l'impossibilité de les obtenir de leurs autorités.

Le directeur général de l'Office authentifie les actes et documents qui lui sont soumis. Les actes et documents qu'il établit ont la valeur d'actes authentiques.

Ces diverses pièces suppléent à l'absence d'actes et de documents délivrés dans le pays d'origine.

## **Article 5** **(La Commission des Recours des Réfugiés)**

I - II est institué une commission des recours des réfugiés, juridiction administrative, placée sous l'autorité d'un président, membre du Conseil d'Etat, désigné par le vice-président du Conseil d'Etat.

La commission comporte des sections comprenant chacune :

1° Un président nommé soit :

- a) Par le vice-président du Conseil d'Etat parmi les membres du Conseil d'Etat ou du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ;
- b) Par le premier président de la Cour des comptes parmi les magistrats de la Cour des comptes et des chambres régionales des comptes ;

Les membres des corps visés au a) et b) peuvent être en activité ou honoraires ;

- c) Par le garde des sceaux, ministre de la justice parmi les magistrats du siège en activité et les magistrats honoraires de l'ordre judiciaire.

2° Une personnalité qualifiée de nationalité française, nommée par le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés sur avis conforme du vice-président du Conseil d'Etat;

3° Une personnalité qualifiée nommée par le vice-président du Conseil d'Etat sur proposition de l'un des ministres représentés au conseil d'administration de l'Office.

II - La commission des recours des réfugiés statue sur les recours formés contre les décisions de l'Office prises en application du II et du IV de l'article 2.

III - La commission des recours des réfugiés examine les requêtes qui lui sont adressées par les réfugiés visés par l'une des mesures prévues par les articles 31, 32 et 33 de la convention du 28 juillet 1951 précitée et formule un avis quant au maintien ou à l'annulation de ces mesures. En cette matière, le recours est suspensif d'exécution. Dans ce cas, le droit au recours doit être exercé dans le délai d'une semaine.

IV - Les intéressés peuvent présenter leurs explications à la commission des recours et s'y faire assister d'un conseil et d'un interprète.

V - Le président et les présidents de sections peuvent, par ordonnance, régler les affaires dont la nature ne justifie pas l'intervention d'une formation collégiale. A ce titre, ils peuvent donner acte des désistements, constater qu'il n'y a pas lieu de statuer sur un recours et rejeter les recours entachés d'une irrecevabilité manifeste non susceptible d'être couverte en cours d'instance. Ils peuvent également statuer sur les demandes qui ne présentent aucun élément sérieux susceptible de remettre en cause les motifs de la décision du directeur général de l'Office.

(...)

## **Titre II : Des demandeurs d'asile**

### **Article 8**

#### ***(L'admission au séjour des demandeurs d'asile)***

Lorsqu'un étranger, se trouvant à l'intérieur du territoire français, demande à bénéficier de l'asile, l'examen de sa demande d'admission au séjour relève du préfet compétant et, à Paris, du préfet de police. Un préfet de département et, à Paris, le préfet de police peut être compétent pour exercer cette mission dans plusieurs départements.

L'admission au séjour ne peut être refusée au seul motif que l'étranger est démuné des documents et des visas mentionnés à l'article 5 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

Sous réserve du respect des dispositions de l'article 33 de la convention de Genève susmentionnée, l'admission en France d'un étranger qui demande à bénéficier de l'asile ne peut être refusée que si :

1° L'examen de la demande d'asile relève de la compétence d'un autre Etat en application des dispositions du règlement (CE) n° 343/2003 du conseil du 18 février 2003 établissant les critères et mécanismes de détermination de l'Etat membre responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des Etats membres par un ressortissant d'un pays tiers, ou d'engagements identiques à ceux prévus par ledit règlement avec d'autres Etats ;

2° L'étranger qui demande à bénéficier de l'asile a la nationalité d'un pays pour lequel ont été mises en oeuvre les stipulations du 5 du C de l'article 1er de la convention de Genève susmentionnée ou d'un pays considéré comme un pays d'origine sûr. Un pays est considéré comme tel s'il veille au respect des principes de la liberté, de la démocratie et de l'Etat de droit, ainsi que des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La prise en compte du caractère sûr du pays d'origine ne peut faire obstacle à l'examen individuel de chaque demande ;

3° La présence en France de l'étranger constitue une menace grave pour l'ordre public, la sécurité publique ou la sûreté de l'Etat ;

4° La demande d'asile repose sur une fraude délibérée ou constitue un recours abusif aux procédures d'asile ou n'est présentée qu'en vue de faire échec à une mesure d'éloignement prononcée ou imminente. Constitue, en particulier, un recours abusif aux procédures d'asile la présentation frauduleuse de plusieurs demandes d'admission au séjour au titre de l'asile sous des identités différentes. Constitue également un recours abusif aux procédures d'asile, la demande d'asile présentée dans une collectivité d'outre-mer s'il apparaît qu'une même demande est en cours d'instruction dans un autre Etat membre de l'Union européenne.

Les dispositions du présent article ne font pas obstacle au droit souverain de l'Etat d'accorder l'asile à toute personne qui se trouverait néanmoins dans l'un des cas mentionnés au 1° à 4°.

Dans le cas où l'admission au séjour est refusée pour le motif énoncé au 1°, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et la commission des recours des réfugiés ne sont pas compétents. Dans le cas où l'admission au séjour a été refusée pour l'un des motifs mentionnés au 2° à 4°, l'étranger qui souhaite bénéficier de l'asile peut saisir l'Office de sa demande.

### **Article 9** ***(L'autorisation provisoire de séjour)***

Lorsqu'il est admis à séjourner en France en application des dispositions de l'article 8, l'étranger qui demande à bénéficier de l'asile se voit remettre un document provisoire de séjour lui permettant de déposer une demande d'asile auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides. L'office ne peut être saisi qu'après la remise de ce document au demandeur. Après le dépôt de sa demande d'asile, le demandeur se voit délivrer un nouveau document provisoire de séjour. Ce document est renouvelé jusqu'à ce que l'Office statue et, si un recours est formé devant la commission des recours, jusqu'à ce que la commission statue.

Toutefois, par dérogation aux dispositions du précédent alinéa, le document provisoire de séjour peut être retiré ou son renouvellement refusé lorsqu'il apparaît, postérieurement à sa délivrance, que l'étranger se trouve dans un des cas de non admission prévus au 1° à 4° de l'article 8.

Lorsqu'en application de l'article 8 ou du présent article, le document provisoire de séjour est refusé, retiré ou son renouvellement refusé pour l'un des motifs mentionnés du 2° au 4° de l'article 8, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides statue par priorité sur la demande d'asile.



## **Article 10** **(Les demandeurs d'asile admis au séjour)**

L'étranger admis à séjourner en France bénéficie du droit à s'y maintenir jusqu'à la notification de la décision de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides ou, si un recours a été formé, jusqu'à la notification de la décision de la commission des recours. Il dispose d'un délai d'un mois à compter de la notification du refus de renouvellement ou de retrait de son autorisation de séjour pour quitter volontairement le territoire français.

L'étranger présent sur le territoire français dont la demande d'asile entre dans l'un des cas visés aux 2° à 4° de l'article 8 bénéficie du droit à se maintenir en France jusqu'à la notification de la décision de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, lorsqu'il s'agit d'une décision de rejet. En conséquence, aucune mesure d'éloignement mentionné aux articles 19, 22, 23 ou 26 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 précitée ne peut être mise à exécution avant la décision de l'Office. En cas de reconnaissance de la qualité de réfugié ou d'octroi de la protection subsidiaire, le préfet abroge l'arrêté de reconduite à la frontière qui a, le cas échéant, été pris. Il délivre sans délai au réfugié la carte de résident prévue au 10° de l'article 15 de l'ordonnance n° 45-2658 du 2 novembre 1945 précitée et au bénéficiaire de la protection subsidiaire la carte de séjour temporaire prévue à l'article 12ter de cette ordonnance.

## **Article 11** **(Les mineurs isolés demandeurs d'asile)**

Lorsque la demande d'asile est formée par un mineur sans représentant légal sur le territoire français, le procureur de la République, avisé par l'autorité administrative, lui désigne un administrateur *ad hoc*. L'administrateur *ad hoc* assiste le mineur et assure sa représentation dans le cadre des procédures administratives et juridictionnelles relatives à la demande d'asile.

L'administrateur *ad hoc* nommé en application de ses dispositions est désigné par le procureur de la République compétent sur une liste de personnes morales ou physiques dont les modalités de constitution sont fixées par décret au Conseil d'Etat. Ce décret précise également les conditions de leur indemnisation.

La mission de l'administrateur *ad hoc* prend fin dès le prononcé d'une mesure de tutelle.



## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Pierre BAYOUMEU, Stephane BONIFASSI, Georges DAGHER, Paulette DECRAENE, Patrick DENELE, François-Xavier DESJARDINS, Hervé DUPONT-MONOD, Patrice FINEL, Dominique GAUTHIER-ELIGOULACHVILI, Michel GUILBAUD, André GUYS, José KAGABO, Raymond-François LE BRIS, Patricia MAHOT, Michèle MONORY, Luc MAINGUY, Pierre MEALHIE, Alain MICHEAU, Jeanne-Marie PARLY, Michèle PAUCO-BALDELLI Nicole QUESTIAUX, Jacques RIBS, Patrick RIVIERE, Jacques ROYER, Jean-Luc SAURON, Frédéric TIBERGHIE, Philippe WAQUET, Catherine WIHTOL DE WENDEN, Iradj ZIAI.

Président : Jacques RIBS

Secrétaire générale : Paulette DECRAENE

Trésorier : Patrick RIVIERE

Directeur général : Pierre HENRY

*France Terre d'Asile*

Maquette : NBC

Impression : Imprimerie Expressions2

Photo de couverture : Michel lemoine

Commission paritaire n° 65091

*France Terre d'Asile*  
*25, rue Ganneron*  
*75018 Paris*

*<http://www.france-terre-asile.org>*  
*e-mail. [infos@france-terre-asile.org](mailto:infos@france-terre-asile.org)*

*Tél. : 01 53 04 39 99*  
*Fax : 01 53 04 02 40*